



REITMANS
(CANADA) LIMITÉE

► RAPPORT ANNUEL
2016

REITMANS EST LE CHEF
DE FILE DES DÉTAILLANTS
SPÉCIALISÉS AU CANADA

Notre objectif est simple, offrir à notre clientèle un service dédié, axé sur la valeur et l'excellence. En encourageant l'innovation, la croissance, le progrès et le travail d'équipe, nous cherchons à offrir à notre clientèle ce qu'il y a de mieux sur le marché en termes de qualité et de valeur.



À NOS ACTIONNAIRES

L'exercice 2016 a été une année des plus éprouvantes.

Les ventes de l'exercice clos le 30 janvier 2016 se sont établies à 937,2 millions de dollars comparativement à 939,4 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 janvier 2015, soit une baisse de 0,2 %, et ce, malgré une réduction nette de 56 magasins, découlant essentiellement de la fermeture de magasins Smart Set. Les ventes des magasins comparables ont augmenté de 5,1 %, celles des magasins ayant progressé de 2,5 % et celles du commerce électronique, de 69,1 %.

La marge brute en pourcentage de la société pour l'exercice clos le 30 janvier 2016 s'est établie à 56,2 %, en baisse comparativement à 60,4 % pour l'exercice clos le 31 janvier 2015. La marge brute de l'exercice clos le 30 janvier 2016 a diminué de 40,2 millions de dollars, ou 7,1 %, pour s'établir à 527,1 millions de dollars comparativement à 567,3 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 janvier 2015, la faiblesse du dollar canadien par rapport au dollar américain ayant eu une incidence négative de près de 36,4 millions de dollars sur la marge brute.

La perte nette de l'exercice clos le 30 janvier 2016 s'est établie à 24,7 millions de dollars (perte de base et diluée par action de 0,39 \$), alors que pour l'exercice clos le 31 janvier 2015, la société avait dégagé un bénéfice net de 13,4 millions de dollars (bénéfice de base et dilué par action de 0,21 \$). La faiblesse du dollar canadien qui a eu une incidence de près de 36,4 millions de dollars sur la marge brute, la comptabilisation d'une charge de dépréciation du goodwill de 4,2 millions de dollars et celle d'une perte de 16,1 millions de dollars découlant d'une variation nette de la juste valeur des titres négociables sont les principaux facteurs à l'origine de la perte nette de la société.

Une évaluation ciblée et rigoureuse du rendement des magasins a mené à une réduction du nombre de magasins, y compris à la fermeture progressive des magasins Smart Set, tout en permettant d'accroître la rentabilité des magasins restants. Dans le cadre de son repositionnement, la société a lancé Hyba, sa toute nouvelle bannière de vêtements sport.

Au cours de l'exercice, la société a ouvert 40 magasins et en a fermé 96. Ainsi, au 30 janvier 2016, la société comptait 767 magasins en exploitation, soit 329 Reitmans, 134 Penningtons, 107 Addition Elle, 83 RW & CO., 68 Thyme Maternité, 17 Hyba et 29 Smart Set, comparativement à un total de 823 magasins au 31 janvier 2015.

Nous prévoyons ouvrir 12 nouveaux magasins, en fermer 50 (dont 23 Smart Set), en rénover 64 et convertir les 6 magasins Smart Set restants, pour des dépenses d'investissement d'environ 18 millions de dollars.

Les campagnes de mise en marché mettant en vedette Meghan Markle pour Reitmans, P.K. Subban pour RW & CO., Ashley Graham pour Addition Elle et Tess Holliday pour Penningtons ont porté fruit et font partie intégrante des stratégies de la société en matière de valorisation de la marque, de commercialisation d'une gamme améliorée de produits et de conception de designs novateurs.

Au cours de l'exercice 2017, nous mettrons la touche finale à notre initiative pluriannuelle d'optimisation de la chaîne d'approvisionnement et de marchandisage et achèverons le réaménagement de notre centre de distribution afin de répondre à la croissance marquée des ventes électroniques, ce qui répondra aux exigences changeantes relatives aux besoins des magasins et aux ventes électroniques.

La société continue de déployer sa stratégie pour fournir aux consommateurs canadiens des vêtements mode à d'excellents prix. Nous sommes fiers de ce que nous avons accompli au cours des 90 dernières années et nous avons confiance en notre avenir. Nous sommes d'avis que nous offrons les meilleurs produits du secteur de la vente de détail de spécialité au Canada. Nos activités sont menées et effectuées par des professionnels motivés et très compétents. Par ailleurs, nous tenons à transmettre nos plus sincères remerciements à l'ensemble de notre personnel, de nos fournisseurs, de nos clients et de nos actionnaires. C'est grâce à eux que nous avons connu le succès pendant ces nombreuses années et c'est sur eux que nous pouvons compter pour voir croître la société.

Au nom du conseil d'administration,

(signé)

Jeremy H. Reitman
Président du conseil et chef de la direction

Montréal, le 30 mars 2016

FAITS SAILLANTS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES

► POUR LES EXERCICES CLOS EN :
(EN MILLIERS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)
(NON AUDITÉ)



	2016	2015	2014	2013 ¹	2012
VENTES					
1 ^{er} trimestre	201 731 \$	206 478 \$	216 861 \$	217 094 \$	219 296 \$
2 ^e trimestre	252 998	258 326	253 445	279 513	286 075
3 ^e trimestre	240 270	238 295	249 414	236 247	254 072
4 ^e trimestre	242 156	236 277	240 677	267 659	259 954
TOTAL	937 155 \$	939 376 \$	960 397 \$	1 000 513 \$	1 019 397 \$
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION²					
1 ^{er} trimestre	(10 164) \$	(16 629) \$	(5 117) \$	(736) \$	5 018 \$
2 ^e trimestre	2 683	10 904	13 463	35 211	40 968
3 ^e trimestre	2 997	14 078	6 133	(1 135)	10 609
4 ^e trimestre	(13 200)	4 143	(11 373)	(2 538)	4 493
TOTAL	(17 684) \$	12 496 \$	3 106 \$	30 802 \$	61 088 \$
BÉNÉFICE NET (PERTE)					
1 ^{er} trimestre	(7 671) \$	(13 415) \$	(2 586) \$	(119) \$	624 \$
2 ^e trimestre	(222)	9 557	10 182	27 649	31 680
3 ^e trimestre	(269)	12 866	5 763	(29)	10 561
4 ^e trimestre	(16 541)	4 407	(2 571)	(1 145)	4 674
TOTAL	(24 703) \$	13 415 \$	10 788 \$	26 356 \$	47 539 \$
BÉNÉFICE DE BASE PAR ACTION (PERTE)					
1 ^{er} trimestre	(0,12) \$	(0,21) \$	(0,04) \$	0,00 \$	0,01 \$
2 ^e trimestre	0,00	0,15	0,16	0,42	0,48
3 ^e trimestre	0,00	0,20	0,09	0,00	0,16
4 ^e trimestre	(0,27)	0,07	(0,04)	(0,02)	0,07
TOTAL	(0,39) \$	0,21 \$	0,17 \$	0,40 \$	0,72 \$
BÉNÉFICE NET (PERTE)	(24 703) \$	13 415 \$	10 788 \$	26 356 \$	47 539 \$
BÉNÉFICE DE BASE PAR ACTION (PERTE)	(0,39) \$	0,21 \$	0,17 \$	0,40 \$	0,72 \$
CAPITAUX PROPRES PAR ACTION	381 168 \$ 6,02 \$	421 123 \$ 6,52 \$	423 431 \$ 6,56 \$	454 893 \$ 7,04 \$	492 852 \$ 7,51 \$
NOMBRE DE MAGASINS	767	823	878	911	942
DIVIDENDES VERSÉS	12 782 \$	12 917 \$	41 981 \$	52 068 \$	52 654 \$
PRIX DES ACTIONS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE					
ACTIONS DE CATÉGORIE A SANS DROIT DE VOTE	4,00 \$	8,10 \$	5,56 \$	12,39 \$	14,64 \$
ACTIONS ORDINAIRES	4,05 \$	7,11 \$	5,61 \$	11,85 \$	14,98 \$

¹ Chiffres ajustés pour tenir compte de l'incidence de la mise en œuvre des modifications à l'IAS 19, *Avantages du personnel*.

² Ajusté pour rendre compte du reclassement des profits et pertes réalisés et latents sur les contrats de change qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture afin qu'ils soient conformes à la présentation de l'exercice à l'étude. Les profits et pertes sur ces contrats de change étaient auparavant présentés dans les produits financiers et les charges financières, tel qu'il est décrit dans le présent rapport de gestion.

MAGASINS À TRAVERS LE CANADA



REITMANS	PENNINGTONS	ADDITION ELLE	RW & CO.	THYME	HYBA	SMART SET	TOTAL DE MAGASINS	
14	3	2	1	-	-	-	20	TERRE-NEUVE
3	1	-	-	-	-	1	5	ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD
18	6	2	1	1	1	-	29	NOUVELLE-ÉCOSSE
13	5	3	3	1	1	-	26	NOUVEAU-BRUNSWICK
83	24	31	22	22	4	13	199	QUÉBEC
100	51	40	29	26	6	12	264	ONTARIO
12	5	3	3	2	-	1	26	MANITOBA
11	6	3	2	2	-	-	24	SASKATCHEWAN
38	18	17	11	10	2	1	97	ALBERTA
35	15	6	11	4	3	1	75	COLOMBIE-BRITANNIQUE
1	-	-	-	-	-	-	1	TERRITOIRES DU NORD-OUEST
1	-	-	-	-	-	-	1	YUKON
329	134	107	83	68	17	29		

767
MAGASINS

NOS BANNIÈRES



REITMANS
(CANADA) LIMITÉE



- ▶ **REITMANS** marie superbement coupes et styles uniques avec qualité et valeur supérieures. D'un océan à l'autre avec ses 329 **MAGASINS** d'une superficie moyenne de 4600 pieds carrés, Reitmans est la destination par excellence des femmes désirant revampier leur garde-robe avec des vêtements dernier cri et à bon prix. Forte d'une réputation solide quant à la qualité de son service et d'une clientèle fidèle et diversifiée, Reitmans veut poursuivre ses efforts en vue d'enrichir l'expérience client en s'assurant de répondre aux besoins des femmes, peu importe quand elles choisissent de magasiner. Il est aussi possible de se procurer les vêtements Reitmans en ligne, au **reitmans.com**.
- ▶ Chef de file canadien des vêtements de grande taille, **PENNINGTONS** propose une expérience unique et inspirante de magasinage, où vêtements seyants et de qualité riment avec valeur inégalée. Penningtons, c'est l'« Art de la mode accessible! » Destination mode des tailles 14 à 32, Penningtons exploite 134 **MAGASINS** au Canada, d'une superficie moyenne de 6000 pieds carrés, ainsi que le site en ligne **penningtons.com**.
- ▶ **ADDITION ELLE** est la destination mode par excellence pour les femmes de taille forte du Canada. Grâce à sa vision de « démodéocratie », Addition Elle propose à ses clientes les dernières tendances branchées et les essentiels mode dans un environnement de magasinage inspirant. Elle offre des vêtements de détente, des robes, des vêtements contemporains pour la femme de carrière, des dessous séducteurs, des accessoires, des chaussures, des vêtements de sport haute performance et une vaste sélection de denim de marque. Addition Elle exploite 107 **MAGASINS** d'une superficie moyenne de 6000 pieds carrés dans les grands centres commerciaux et mégacentres du pays, ainsi qu'un site de commerce électronique à l'adresse **additionelle.com**.
- ▶ **RW & CO.** est une marque au style inspirant qui s'adresse aux hommes et aux femmes à la mentalité urbaine. Que ce soit pour le travail ou pour le week-end, RW & CO. propose des vêtements mode inspirés des dernières tendances qui combinent style et qualité tout en portant une attention unique aux détails. RW & CO. exploite 83 **MAGASINS** d'une superficie moyenne de 4500 pieds carrés dans des zones de premier choix dans les principaux centres commerciaux et mégacentres partout au Canada, ainsi qu'un site de commerce électronique : **rw-co.com**.
- ▶ **THYME MATERNITÉ**, chef de file canadien de la mode pour futures mamans modernes, propose des styles actuels tendance pour tous les aspects de leur vie, de la détente au travail, ainsi qu'une gamme complète de vêtements et d'accessoires pour l'allaitement. Thyme donne aux futures mamans de précieux conseils, des trucs mode et de l'information sur les produits afin de les aider pendant et après cette aventure incroyable qu'est la grossesse. Thyme exploite 68 **MAGASINS** d'une superficie moyenne de 2300 pieds carrés situés dans des centres commerciaux importants et des mégacentres à l'échelle nationale. Il est aussi possible de se procurer les vêtements Thyme Maternité en ligne, au **thymematernity.com**.
- ▶ **HYBA** a ouvert ses portes en octobre 2015 et propose des vêtements sport tendance et abordables qui sont parfaits pour l'entraînement ou le yoga et offerts en tailles TP à 2X. Hyba exploite 17 **MAGASINS** d'une superficie moyenne de 3000 pieds carrés, dans les principaux centres commerciaux partout au Canada, ainsi qu'un site de commerce électronique : **hyba.ca**.
- ▶ Le 25 novembre 2014, la société a annoncé un plan qui prévoit la fermeture de la totalité des magasins **SMART SET**. La direction a déterminé que la meilleure stratégie pour accroître ses résultats d'exploitation consistait à réorienter ses efforts de vente et de merchandisage soit en convertissant les magasins Smart Set en magasins d'autres bannières de la société soit en les fermant. Les 29 **MAGASINS** restants devraient fermer d'ici la fin de l'exercice qui sera clos le 28 janvier 2017.

RAPPORT DE GESTION SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

► POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JANVIER 2016

Le présent rapport de gestion sur la situation financière et les résultats d'exploitation (le « rapport de gestion ») de Reitmans (Canada) Limitée et de ses filiales (« Reitmans » ou la « société ») doit être lu à la lumière des états financiers consolidés audités de Reitmans au 30 janvier 2016 et pour l'exercice clos à cette date (l'« exercice 2016 ») et au 31 janvier 2015 et pour l'exercice clos à cette date (l'« exercice 2015 »), ainsi que des notes y afférentes, lesquels sont disponibles sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. Le présent rapport de gestion est daté du 30 mars 2016.

Tous les renseignements financiers contenus dans le présent rapport de gestion et dans les états financiers consolidés audités de Reitmans ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), aussi appelées principes comptables généralement reconnus (« PCGR »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Tous les montants d'argent qui figurent dans le présent rapport de gestion sont en millions de dollars canadiens, sauf lorsqu'il s'agit d'un montant par action ou d'un prix d'exercice. Les états financiers consolidés audités et le présent rapport de gestion ont été examinés par le comité d'audit de Reitmans et ont reçu l'approbation du conseil d'administration de la société le 30 mars 2016.

Des renseignements supplémentaires sur Reitmans sont disponibles sur le site Web de la société, à l'adresse www.reitmanscanadalimitee.com, ou sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'exception des déclarations de fait, lesquelles sont vérifiables indépendamment à la date des présentes, toutes les déclarations contenues dans le présent rapport sont prospectives. Toutes les déclarations, formulées d'après les attentes actuelles de la direction, comportent de nombreux risques et incertitudes, connus ou non, dont un nombre important est indépendant de la volonté de la société. En conséquence, les résultats réels futurs peuvent s'avérer considérablement différents des résultats prévus contenus dans les déclarations prospectives, qui reflètent les attentes de la société uniquement en date du présent rapport de gestion. Les déclarations prospectives sont fondées sur les estimations, les opinions et les hypothèses actuelles de la société, qui reposent sur la perception de la direction à l'égard des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs qu'elle juge appropriés dans les circonstances. Le présent rapport de gestion de la société renferme des déclarations prospectives au sujet des objectifs, des plans, des buts, des aspirations, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie, du rendement et des perspectives de la société, ainsi que des occasions qui s'offrent à elle et des questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les déclarations prospectives dans le présent rapport de gestion comprennent notamment des déclarations concernant les résultats et événements futurs prévus de la société, les liquidités futures, les dépenses d'investissement en immobilisations planifiées, le montant des cotisations versées au régime de retraite, l'état et l'incidence de la mise en œuvre de systèmes, la capacité de la société à mettre en œuvre avec succès ses initiatives stratégiques et ses initiatives au chapitre de la réduction des coûts et de l'amélioration de la productivité ainsi que l'incidence de telles initiatives. Ces déclarations prospectives spécifiques se retrouvent dans l'ensemble du présent rapport de gestion et comprennent celles qui sont mentionnées aux rubriques intitulées « Gestion des risques d'exploitation » et « Gestion des risques financiers » du présent rapport de gestion. Les déclarations prospectives se reconnaissent généralement à l'emploi de termes comme « prévoir », « s'attendre à », « croire », « pourrait », « estimer », « avoir l'intention de », « planifier », « chercher à », « s'efforcer » et d'autres expressions semblables et à l'utilisation du futur et du conditionnel en ce qui concerne la société et sa gestion.

De nombreux risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés, sous-entendus ou projetés dans les déclarations prospectives, notamment les suivants :

- l'évolution de la conjoncture économique, notamment une récession ou des modifications du taux d'inflation ou de déflation, les taux d'emploi, les taux d'intérêt, les taux de change ou les prix des dérivés;
- une concurrence accrue, qu'elle soit attribuable aux concurrents actuels ou à de nouveaux joueurs sur le marché;
- l'évolution des préférences des consommateurs pour le commerce électronique, la vente au détail en ligne et l'introduction de nouvelles technologies;
- la saisonnalité et les conditions météorologiques;
- l'incapacité de l'infrastructure de technologies de l'information (« TI ») de la société à soutenir les exigences des activités de la société, ou des atteintes à la sécurité interne ou externe, des attaques par déni de service, des virus, des vers et d'autres atteintes à la protection des données ou à la cybersécurité, connues ou inconnues;
- le fait de ne pas tirer d'avantages des investissements de la société dans ses nouveaux systèmes de TI;
- l'incapacité de la société à gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les freintes de stocks;
- le fait de ne pas réaliser les résultats attendus, notamment la croissance des produits, les économies prévues ou les gains d'efficacité opérationnelle associés aux grandes initiatives de la société, y compris la restructuration;
- les variations des passifs de la société au titre de l'impôt sur le résultat, de l'impôt sur le capital, de l'impôt foncier ou d'autres impôts et des passifs réglementaires, y compris les modifications des lois et des règles fiscales ou des cotisations futures.

Cette liste de facteurs pouvant influencer sur les déclarations prospectives de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ne connaît pas à l'heure actuelle ou qu'elle ne juge actuellement pas importants pourraient également faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés dans ses déclarations prospectives. Des risques et incertitudes supplémentaires sont analysés dans les documents que la société dépose à l'occasion auprès des autorités de réglementation canadiennes en valeurs mobilières. Les lecteurs sont avisés de ne pas accorder une confiance exagérée à toute déclaration prospective ci-incluse. Ces déclarations traitent seulement de la situation à la date où elles ont été exprimées et la société n'a aucune obligation et nie toute intention de mettre à jour ou de revoir de telles déclarations à la suite d'un quelconque événement, circonstance ou autre, sauf si les lois sur les valeurs mobilières qui s'appliquent l'y obligent.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La société a déterminé plusieurs mesures de rendement clés et mesures financières non conformes aux PCGR qui, de l'avis de la direction, sont utiles pour évaluer le rendement de la société; les lecteurs sont toutefois prévenus que certaines de ces mesures n'ont pas nécessairement de définition normalisée aux termes des IFRS et, de ce fait, peuvent ne pas être comparables à des expressions semblables utilisées par d'autres sociétés.

En plus de traiter du bénéfice conformément aux IFRS, le présent rapport de gestion contient des références au bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement ajusté (le « BAIIA ajusté »), à titre de mesure financière non conforme aux PCGR. Le BAIIA ajusté se définit en tant que bénéfice net avant la charge d'impôt sur le résultat, les autres produits, les produits de dividendes, les produits d'intérêts, la variation nette de la juste valeur des titres négociables, le profit ou la perte réalisé à la sortie de titres négociables, les charges d'intérêts, dépréciation du goodwill, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et les pertes de valeur nettes. Le tableau suivant effectue le rapprochement entre la mesure conforme aux PCGR la plus comparable, soit le bénéfice net ou la perte nette, et le BAIIA ajusté. La direction est d'avis que le BAIIA ajusté est un important indicateur de la capacité de la société à générer des liquidités au moyen des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour financer les besoins en fonds de roulement et les dépenses d'investissement en immobilisations, et elle utilise cette mesure à ces fins. L'exclusion des dividendes, des produits d'intérêts, de la variation nette de la juste valeur des titres négociables et du profit ou de la perte réalisé à la sortie de titres négociables élimine l'incidence sur le bénéfice tiré d'activités autres que d'exploitation. L'exclusion des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des charges au titre des pertes de valeur élimine l'incidence hors trésorerie. Le BAIIA ajusté a pour but de fournir des informations additionnelles utiles aux investisseurs et aux analystes et cette mesure n'a pas de définition normalisée aux termes des IFRS. Par conséquent, le BAIIA ajusté ne devrait pas être considéré isolément ou comme substitut aux mesures de rendement calculées selon les IFRS. D'autres sociétés peuvent calculer le BAIIA ajusté différemment. De temps à autre, la société peut exclure des éléments additionnels si elle croit qu'elle pourra ainsi arriver à une analyse plus efficace du rendement opérationnel sous-jacent. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas qu'ils sont non récurrents.

La société utilise les ventes des magasins comparables comme indicateur de rendement clé (« IRC ») pour évaluer le rendement des magasins (y compris le site de commerce électronique de chaque bannière) et la croissance des ventes. Les ventes des magasins comparables constituent les ventes générées par des magasins ouverts continuellement pendant les deux périodes comparées et comprennent les ventes en ligne. Les ventes des magasins comparables sont mesurées en fonction des mêmes jours civils pour chacune des périodes. Même si cet IRC est exprimé comme un ratio, il constitue une mesure financière non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée aux termes des IFRS et peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. La direction utilise les ventes des magasins comparables pour évaluer le rendement des magasins et juge cette mesure utile pour déterminer la part de nouvelles ventes provenant de la croissance des ventes et la part pouvant être attribuée à l'ouverture de nouveaux magasins. Les ventes des magasins comparables constituent une mesure couramment utilisée par les détaillants et sont considérées comme un renseignement utile tant par les investisseurs que par les analystes. Par conséquent, les ventes des magasins comparables ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux mesures de rendement calculées selon les IFRS.

Le tableau qui suit présente le rapprochement (de la perte nette) du bénéfice net au BAIIA ajusté pour les trimestres et les exercices clos le 30 janvier 2016 et le 31 janvier 2015.

(en millions de dollars canadiens)

(Perte nette) bénéfice net

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et pertes de valeur nettes	9,8
Produits de dividendes	(0,6)
Produits d'intérêts	(0,2)
Profit réalisé à la sortie d'actifs financiers disponibles à la vente	–
Dépréciation du goodwill	4,2
Variation nette de la juste valeur des titres négociables	5,4
Pertes de valeur sur des actifs financiers disponibles à la vente	–
Charges d'intérêts	0,1
(Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat	(0,2)
BAIIA ajusté	2,0
BAIIA ajusté en % des ventes	0,83 %

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		POUR LES EXERCICES CLOS LES	
	30 JANVIER 2016	31 JANVIER 2015	30 JANVIER 2016	31 JANVIER 2015
	(16,5) \$	4,4 \$	(24,7) \$	13,4 \$
	9,8	12,3	45,5	54,0
	(0,6)	(0,4)	(2,6)	(2,3)
	(0,2)	(0,4)	(0,6)	(1,0)
	–	(4,0)	–	(4,8)
	4,2	–	4,2	–
	5,4	–	16,1	–
	–	0,4	–	1,0
	0,1	0,1	0,3	0,4
	(0,2)	1,8	(1,4)	4,1
	2,0 \$	14,2 \$	36,8 \$	64,8 \$
	0,83 %	5,99 %	3,93 %	6,90 %

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

La société a un seul secteur à présenter qui tire ses produits de la vente de vêtements pour dames à ses clients grâce à ses sept bannières. La société exploite des magasins partout au Canada, principalement dans les galeries marchandes et les mégacentres commerciaux. À l'heure actuelle, la société exerce ses activités sous les bannières suivantes:

Avec ses 329 magasins d'une superficie moyenne de 4 600 pieds carrés, Reitmans est la plus importante chaîne de commerce de détail de mode féminine au Canada. Elle se démarque par une fidélité de la clientèle solidement établie grâce à un service hors pair, des stratégies marketing novatrices, ainsi que des produits de qualité.



Chef de file canadien du marché des vêtements de grande taille, Penningtons propose à ses clientes une sélection de vêtements tendance et abordables pour les tailles mode 14 à 32. Penningtons exploite 134 magasins dans des mégacentres au Canada, d'une superficie moyenne de 6 000 pieds carrés.



Addition Elle est une destination mode pour les femmes de taille forte axée sur la mode, la qualité et la coupe, offrant les dernières tendances branchées et les essentiels mode dans un environnement de magasinage inspirant. Addition Elle exploite 107 magasins d'une superficie moyenne de 6 000 pieds carrés dans les grands centres commerciaux et mégacentres du pays.



RW & CO. exploite 83 magasins d'une superficie moyenne de 4 500 pieds carrés situés dans des emplacements de choix dans des centres commerciaux importants. Sa mission est de faire découvrir la mode à une clientèle de style urbain en proposant des vêtements et articles mode pour les hommes et les femmes.



Thyme Maternité est un chef de file de la mode pour futures mamans, proposant des styles actuels tendance pour tous les aspects de leur vie, de la détente au travail, ainsi qu'une gamme complète de vêtements et d'accessoires pour l'allaitement. Thyme exploite 68 magasins d'une superficie moyenne de 2 300 pieds carrés situés dans des centres commerciaux importants et des mégacentres à l'échelle nationale. La société exploite également 21 espaces-boutiques Thyme Maternité dans des magasins Babies"R"Us du Canada. La société a résilié son entente avec Toys"R"Us et elle n'exploitera plus d'espaces-boutiques situés dans des magasins Babies"R"Us à compter du 31 août 2016.



Les 17 magasins Hyba ont ouvert leurs portes en octobre 2015. D'une superficie moyenne de 3 000 pieds carrés, ils proposent des vêtements sport tendance et abordables qui sont parfaits pour l'entraînement ou le yoga et offerts en tailles TP à 2X.



Le 25 novembre 2014, la société a annoncé un plan qui prévoit la fermeture de la totalité des magasins Smart Set. La direction a déterminé que la meilleure stratégie pour accroître ses résultats d'exploitation consistait à réorienter ses efforts de vente et de merchandising soit en convertissant les magasins Smart Set en magasins d'autres bannières de la société soit en les fermant. Les 29 magasins restants devraient fermer d'ici la fin de l'exercice qui sera clos le 28 janvier 2017.



COMMERCE ÉLECTRONIQUE

La société exploite également des sites Web de commerce électronique de marchandises pour toutes ses bannières à l'exception de Smart Set. Ces canaux de vente en ligne offrent la commodité, la sélection et la facilité d'achat tout en accroissant la fidélisation de la clientèle et la notoriété des marques.

BANNIÈRES

	NOMBRE DE MAGASINS AU								NOMBRE DE MAGASINS AU 30 JANVIER 2016	
	31 JANVIER 2015	OUVERTURES AU T1	FERMETURES AU T1	OUVERTURES AU T2	FERMETURES AU T2	OUVERTURES AU T3	FERMETURES AU T3	OUVERTURES AU T4		FERMETURES AU T4
Reitmans	341	–	(4)	–	(4)	2	(3)	–	(3)	329
Penningtons	139	1	(2)	1	(4)	3	(2)	–	(2)	134
Addition Elle	105	2	–	1	(1)	1	(1)	–	–	107
RW & CO.	76	3	(1)	3	(1)	4	(1)	–	–	83
Thyme Maternité	68	1	(1)	1	–	–	(1)	–	–	68
Hyba	–	–	–	–	–	17	–	–	–	17
Smart Set	94	–	(12)	–	(12)	–	(38)	–	(3)	29
Total	823	7	(20)	6	(22)	27	(46)	–	(8)	767

Espaces-boutiques
Thyme Maternité
dans des magasins
Babies"R"Us¹

21	–	–	–	–	–	–	–	–	–	21
----	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

¹ À compter du 31 août 2016, la société n'exploitera plus d'espaces-boutiques situés dans des magasins Babies"R"Us.

Diverses raisons motivent la fermeture de magasins étant donné que la viabilité de chacun d'eux et leur emplacement sont constamment surveillés et évalués pour assurer une rentabilité soutenue. Dans la plupart des cas, lorsqu'un magasin est fermé, les marchandises de ce magasin sont vendues dans le cours normal des activités, et les marchandises invendues à la date de fermeture sont habituellement transférées à d'autres magasins exploitant la même bannière en vue d'être vendues dans le cours normal des activités.

REVUE DES PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES DES TROIS DERNIERS EXERCICES

	POUR LES EXERCICES CLOS LES		
	30 JANVIER 2016 (52 SEMAINES)	31 JANVIER 2015 (52 SEMAINES)	1 ^{er} FÉVRIER 2014 (52 SEMAINES)
Nombre total de magasins à la clôture de l'exercice ¹	767	823	878
Ventes	937,2 \$	939,4 \$	960,4 \$
(Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat	(26,1)	17,5	13,4
(Perte nette) bénéfice net	(24,7)	13,4	10,8
(Perte) bénéfice par action			
De base	(0,39)	0,21	0,17
Dilué(e)	(0,39)	0,21	0,17
Total des actifs	542,1	584,4	589,9
Total des passifs non courants	39,7	48,6	51,0
Dividendes par action	0,20 \$	0,20 \$	0,65 \$

¹ Compte non tenu des espaces-boutiques situés dans des magasins Babies"R"Us.

Les détaillants au Canada continuent d'être confrontés à des défis, notamment l'afflux de nouveaux arrivants, la compétitivité accrue des sites de commerce électronique et, plus récemment, l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain. La société a procédé à une transformation qui comprenait notamment le repositionnement de certaines bannières, des investissements importants dans les nouvelles technologies et l'évaluation serrée de la rentabilité des magasins. Les magasins dont la performance était insatisfaisante ont été fermés et le nombre total de magasins a diminué, donnant lieu à une réduction nette de 111 magasins sur une période de deux ans.

Les ventes de l'exercice 2014 ont été faibles, notamment en raison du piètre rendement de la bannière Smart Set en dépit des efforts visant à se repositionner et à revamp son image pour regagner l'acceptation des consommateurs.

Au cours de l'exercice 2015, la réduction nette des magasins a contribué à la baisse des ventes dans un environnement très concurrentiel et l'augmentation des sites de commerce électronique. La bannière Smart Set a continué d'afficher de faibles performances pendant l'exercice 2015 dans un créneau très concurrentiel et a subi l'incidence des escomptes considérables accordés alors qu'elle a rivalisé avec de nombreux détaillants ciblant le même type de clientèle. Au cours de l'exercice 2015, la société a annoncé son intention de fermer tous les magasins Smart Set.

Au cours de l'exercice 2016, la réduction nette des magasins, y compris la réduction prévue du nombre de magasins Smart Set, a contribué à la baisse des ventes tandis que les ventes en ligne ont continué d'augmenter rapidement.

La marge brute de la société, et essentiellement le bénéfice net, ont été considérablement touchés par la faiblesse du dollar canadien par rapport au dollar américain. Au cours des trois derniers exercices, cet affaiblissement du dollar canadien a donné lieu à une augmentation du coût des marchandises, car pratiquement toutes les marchandises sont réglées en dollars américains.

Pendant l'exercice 2014, le dollar canadien a commencé à se déprécier substantiellement par rapport au dollar américain, ce qui a eu des répercussions sur la marge brute de la société, les ventes étant demeurées sous pression en raison de la vive concurrence. La marge brute a également subi l'incidence des escomptes considérables accordés par la bannière Smart Set pendant l'exercice 2014. Par ailleurs, la décision de quitter le marché américain en y fermant les espaces-boutiques de Thyme Maternité a aussi eu une incidence sur la marge brute de la société, en raison des escomptes importants accordés par ses activités américaines.

Au cours de l'exercice 2015, la dépréciation continue du dollar canadien par rapport au dollar américain a eu des conséquences néfastes sur la marge brute de la société, lesquelles ont été contrebalancées par une meilleure gestion des stocks et des démarques.

La marge brute de l'exercice 2016 est demeurée sous pression en raison de l'affaiblissement du dollar canadien. À la lumière de l'environnement dans le secteur du détail qui devient de plus en plus compétitif et exigeant et afin de neutraliser les pressions exercées par l'incidence de la dépréciation du dollar canadien, la société a instauré des réductions de coûts en janvier 2016, notamment l'élimination de 77 postes au siège social. La société continue de maintenir une approche rigoureuse pour réduire les coûts lorsqu'il y a lieu, tout en investissant dans les secteurs en croissance de l'entreprise.

Malgré les difficultés éprouvées dans le secteur du détail au cours des trois derniers exercices, le bilan de la société est resté solide. La société a conservé une situation enviable eu égard à la trésorerie, aux équivalents de trésorerie et aux titres négociables. Les titres négociables, qui consistent en des actions privilégiées de qualité supérieure, ont subi les contrecoups de la faiblesse des taux d'intérêt qui ont entraîné une réduction importante de leur juste valeur. Bien qu'ils tendent à augmenter légèrement par magasin, les stocks continuent de faire l'objet d'une surveillance étroite. Pendant l'exercice 2014, la société a réduit de manière importante ses dépenses d'investissement en immobilisations à 34,5 millions de dollars, à 29,0 millions de dollars pour l'exercice 2015 et à 33,4 millions de dollars pour l'exercice 2016. Le niveau moindre de ces dépenses reflète le plus petit nombre de nouveaux magasins, exclusion faite des conversions de magasins d'une bannière à une autre.

INITIATIVES STRATÉGIQUES

La société a entrepris de nombreuses initiatives stratégiques dans le but d'améliorer ses marques, d'accroître sa productivité et sa rentabilité dans l'ensemble de ses activités grâce au perfectionnement de ses systèmes, et de favoriser une culture d'amélioration des processus.

Les initiatives en cours et les nouvelles initiatives de la société sont comme suit :

INITIATIVES	SITUATION ACTUELLE
<p>La société a élaboré une stratégie de croissance à l'échelle mondiale afin de continuer à faire prospérer ses marques à l'étranger.</p>	<p>La société a mis sur pied une équipe dont les membres, expérimentés et hautement qualifiés, se consacrent au développement à l'international. Voici quelques-unes des étapes franchies récemment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • lancement, en mars 2015, de la vente de vêtements Penningtons par l'intermédiaire du site Amazon.com aux États-Unis; • lancement, aux États-Unis, de la vente électronique de vêtements Addition Elle de la collection Ashley Graham par l'intermédiaire du site de Nordstrom en août 2015 et, en septembre 2015, de la vente d'une gamme limitée chez Lord & Taylor; • d'autres détaillants américains ont manifesté un intérêt pour les gammes de produits, ce qui devrait mener à une expansion accrue.
<p>La société a annoncé son intention de lancer Hyba, une nouvelle bannière destinée aux femmes de plus de 25 ans qui désirent un esprit sain dans un corps sain. Que ce soit pour se dépasser ou se détendre, les vêtements sport Hyba sont tout désignés.</p>	<p>Les magasins Hyba ont ouvert leurs portes dans 17 anciens magasins Smart Set, et ce, dès octobre 2015. Certains produits Hyba sont également offerts dans tous les magasins Reitmans. La société continue de développer et de promouvoir la marque Hyba à la fois dans les magasins Hyba et les magasins Reitmans.</p>
<p>La société investit d'importantes sommes dans ses systèmes de distribution et de logistique afin de répondre aux besoins changeants des consommateurs, alors que le commerce électronique gagne en popularité, et pour assurer un meilleur approvisionnement dans les magasins.</p>	<p>Le réaménagement du centre de distribution de la société afin de répondre à la croissance des ventes électroniques est en voie d'être achevé, ce qui répondra aux exigences changeantes relatives aux besoins des magasins et aux ventes électroniques.</p>
<p>La société s'engage à poursuivre son investissement dans le commerce électronique, notamment en améliorant la gestion des relations avec la clientèle et la technologie.</p>	<p>La société poursuit son investissement dans le commerce électronique, dont le déploiement d'une technologie mobile. Une stratégie d'optimisation de l'utilisation de la base de données des relations clients de la société est en cours. Celle-ci prévoit des améliorations technologiques, telles que l'emploi d'une technologie de pointe relativement aux courriels, qui permettra un marketing ciblé. La société est satisfaite de la croissance continue des ventes en ligne.</p>
<p>La société poursuit une initiative d'optimisation de sa chaîne d'approvisionnement et de marchandisage à l'échelle de l'entreprise grâce à un programme dénommé « SCORE » à l'interne. Ce programme est axé sur le déploiement des meilleures applications de vente au détail sur une nouvelle plateforme technologique améliorée. SCORE permettra d'employer de nouveaux processus qui offriront de la souplesse et une capacité d'adaptation dans les activités de la chaîne de marchandisage et d'approvisionnement.</p>	<p>La société a réorienté les efforts qu'elle déploie dans le cadre du programme SCORE afin de s'assurer que les étapes importantes en vue de sa réalisation soient franchies d'ici la fin de l'exercice en cours. Le programme SCORE est sur la bonne voie pour être mené à terme au cours de l'exercice 2017.</p>
<p>Un examen complet de la stratégie d'approvisionnement mondiale de la société et de sa mise en application est en cours dans le but de réduire le temps nécessaire pour introduire les produits dans le marché.</p>	<p>Cet examen progresse bien; les étapes importantes ayant été atteintes. Une unité d'approvisionnement mondiale d'entreprise a été conçue dans le but d'améliorer les pratiques d'approvisionnement actuelles, de réduire les coûts et d'évaluer d'autres occasions d'approvisionnement. La réduction du nombre de fournisseurs a été atteinte et d'autres améliorations à la chaîne d'approvisionnement sont en cours.</p>

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU TRIMESTRE CLOS LE 30 JANVIER 2016 (« QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2016 ») ET COMPARAISON AVEC LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU TRIMESTRE CLOS LE 31 JANVIER 2015 (« QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2015 »)

Les ventes du quatrième trimestre de l'exercice 2016 se sont établies à 242,2 millions de dollars comparativement à 236,3 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015, soit une hausse de 2,5 %, et ce, malgré une réduction nette de 56 magasins découlant essentiellement de la fermeture de magasins Smart Set. Les ventes des magasins comparables ont augmenté de 9,0 %, celles des magasins ayant progressé de 6,3 % et celles du commerce électronique, de 54,0 %.

La marge brute du quatrième trimestre de l'exercice 2016 a diminué de 14,3 millions de dollars, ou 9,9 %, pour s'établir à 129,8 millions de dollars comparativement à 144,1 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015, la faiblesse du dollar canadien par rapport au dollar américain ayant eu une incidence négative de près de 14,7 millions de dollars sur la marge brute. La marge brute en pourcentage de la société a diminué, passant de 61,0 % au quatrième trimestre de l'exercice 2015 à 53,6 % au quatrième trimestre de l'exercice 2016.

Les frais de vente et de distribution pour le quatrième trimestre de l'exercice 2016 ont augmenté de 2,5 % ou 3,2 millions de dollars pour s'établir à 130,5 millions de dollars comparativement à 127,3 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015. Les facteurs ayant entraîné ce changement sont essentiellement les suivants :

- une dépréciation du goodwill de 4,2 millions de dollars a été comptabilisée puisqu'il a été déterminé que la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (l'« UGT ») que constitue la bannière Thyme Maternité était inférieure à sa valeur comptable y compris le goodwill;
- l'augmentation d'environ 1,6 million de dollars des coûts liés aux indemnités de départ dans le cadre d'initiatives visant à rationaliser les effectifs afin de mieux soutenir les besoins futurs de l'entreprise;
- une provision de 1,3 million de dollars a été comptabilisée (néant au quatrième trimestre de l'exercice 2015) au titre des contrats déficitaires, principalement liés à la fermeture des magasins Smart Set;
- l'augmentation des coûts indirects liés aux secteurs de croissance de l'entreprise, y compris l'approvisionnement mondial, les activités internationales et le commerce électronique; facteurs qui ont été contrebalancés en partie par les éléments ci-dessous :
- une diminution des coûts d'exploitation des magasins d'environ 3,4 millions de dollars en raison d'une réduction nette de 56 magasins;
- une baisse de la charge d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, qui est passée de 11,9 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015 à 9,5 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2016. Ce montant tient compte de la diminution des pertes de valeur nettes et des radiations des immobilisations corporelles et incorporelles relativement aux magasins dont la performance est insatisfaisante et aux fermetures de magasins.

Les charges administratives pour le quatrième trimestre de l'exercice 2016 ont diminué de 0,8 % ou 0,1 million de dollars pour atteindre 12,6 millions de dollars, contre 12,7 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015.

Les charges financières nettes se sont chiffrées à 3,5 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2016, comparativement à des produits financiers nets de 2,1 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015. Ce changement est en grande partie attribuable aux facteurs qui suivent :

- une perte de 5,4 millions de dollars découlant d'une variation de la juste valeur des titres négociables pour le quatrième trimestre de l'exercice 2016, contre un montant de néant au quatrième trimestre de l'exercice précédent. La société a adopté l'IFRS 9 (2014), *Instruments financiers*, [« IFRS 9 (2014) »] au premier trimestre de l'exercice 2016 et, en conséquence, les variations de la juste valeur des titres négociables sont désormais comptabilisées dans le bénéfice plutôt que dans les autres éléments du résultat global comme cela était le cas pour la période comparative. Le plein effet de la mise en œuvre de l'IFRS 9 (2014) est abordé à la note 3 des états financiers consolidés audités du 30 janvier 2016;
- une réduction du profit réalisé à la sortie de titres négociables (néant pour le quatrième trimestre de l'exercice 2016, contre 4,0 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015); facteurs qui ont été contrebalancés en partie par l'élément ci-dessous :
- un profit de change de 1,1 million de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2016 (perte de 2,3 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015), essentiellement attribuable à l'incidence du change lié aux actifs et passifs monétaires libellés en dollars américains.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2016, la perte avant impôt sur le résultat s'est établie à 16,7 millions de dollars, comparativement à un bénéfice avant impôt sur le résultat de 6,2 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015. Ce recul est essentiellement attribuable à la contraction des marges brutes conjuguée à la perte de 5,4 millions de dollars découlant d'une variation de la juste valeur des titres négociables et à une dépréciation de 4,2 millions de dollars du goodwill, tel qu'il est expliqué précédemment. Le BAIIA ajusté pour le quatrième trimestre de l'exercice 2016 s'est chiffré à 2,0 millions de dollars comparativement à 14,2 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015, soit une diminution de 12,2 millions de dollars. Le recul du BAIIA ajusté est principalement attribuable à la marge brute moins élevée découlant de l'incidence de l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, tel qu'il est indiqué précédemment.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2016, la société a comptabilisé un recouvrement d'impôt sur le résultat de 0,2 million de dollars, tandis que pour le trimestre correspondant de l'exercice 2015, elle avait comptabilisé une charge d'impôt sur le résultat de 1,8 million de dollars. Le taux d'impôt effectif du quatrième trimestre de l'exercice 2016 a été touché principalement par la variation de la juste valeur des titres négociables découlant de l'adoption de l'IFRS 9 (2014), par la dépréciation du goodwill non déductible et par une variation de 2,7 millions de dollars de l'actif d'impôt différé non comptabilisé lié au portefeuille de titres négociables. Les taux d'impôt effectifs de la société tiennent compte de l'incidence de variations des taux d'impôt quasi adoptés dans les divers territoires fiscaux du Canada.

La perte nette pour le quatrième trimestre de l'exercice 2016 s'est établie à 16,5 millions de dollars (perte de base et diluée par action de 0,26 \$) en regard d'un bénéfice net de 4,4 millions de dollars (bénéfice de base et diluée par action de 0,07 \$) pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE 2016 ET COMPARAISON AVEC LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2015

Les ventes de l'exercice 2016 se sont établies à 937,2 millions de dollars comparativement à 939,4 millions de dollars pour l'exercice 2015, soit une baisse de 0,2 % attribuable à la réduction nette de 56 magasins, découlant essentiellement de la fermeture de magasins Smart Set. Les ventes des magasins comparables ont augmenté de 5,1 %, celles des magasins ayant progressé de 2,5 % et celles du commerce électronique, de 69,1 %.

La marge brute de l'exercice 2016 a diminué de 40,2 millions de dollars, ou 7,1 %, pour s'établir à 527,1 millions de dollars comparativement à 567,3 millions de dollars pour l'exercice 2015, la faiblesse du dollar canadien par rapport au dollar américain ayant eu une incidence négative de près de 36,4 millions de dollars sur la marge brute. La marge brute en pourcentage de la société pour l'exercice 2016 s'est établie à 56,2 %, en baisse comparativement à 60,4 % pour l'exercice 2015.

Les frais de vente et de distribution pour l'exercice 2016 ont reculé de 1,6 % ou 8,3 millions de dollars pour s'établir à 497,9 millions de dollars comparativement à 506,2 millions de dollars pour l'exercice 2015. Les facteurs ayant entraîné ce changement sont essentiellement les suivants :

- une diminution des coûts d'exploitation des magasins d'environ 11,5 millions de dollars (exclusion faite de l'amortissement des immobilisations corporelles) en raison d'une réduction nette de 56 magasins;
- une baisse de la charge d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, qui est passée de 51,9 millions de dollars pour l'exercice 2015 à 43,9 millions de dollars pour l'exercice 2016. Ce montant tient compte d'une diminution des pertes de valeur nettes et des radiations des immobilisations corporelles et incorporelles relativement aux magasins dont la performance est insatisfaisante et aux fermetures de magasins; facteurs qui ont été contrebalancés en partie par les éléments ci-dessous :
- une dépréciation du goodwill de 4,2 millions de dollars a été comptabilisée puisqu'il a été déterminé que la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (l'« UGT ») que constitue la bannière Thyme Maternité était inférieure à sa valeur comptable y compris le goodwill;
- l'augmentation d'environ 1,9 million de dollars des coûts liés aux indemnités de départ dans le cadre d'initiatives visant à rationaliser les effectifs afin de mieux soutenir les besoins futurs de l'entreprise;
- une provision de 1,3 million de dollars a été comptabilisée (néant pour l'exercice 2015) au titre des contrats déficitaires, principalement liés à la fermeture des magasins Smart Set;
- l'augmentation des coûts indirects liés aux secteurs de croissance de l'entreprise, y compris l'approvisionnement mondial, les activités internationales, le commerce électronique et les frais de distribution.

Les charges administratives de l'exercice 2016 ont diminué de 3,6 % ou 1,7 million de dollars pour atteindre 47,0 millions de dollars, contre 48,7 millions de dollars pour l'exercice 2015. Ce repli découle principalement des facteurs qui suivent :

- une réduction de la charge au titre des indemnités de départ d'environ 0,5 million de dollars;
- une diminution de la charge d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles pour l'exercice 2016, qui s'est établie à 1,6 million de dollars, alors qu'elle s'élevait à 2,1 millions de dollars pour l'exercice 2015.

La société a comptabilisé des charges financières nettes chiffrées à 8,4 millions de dollars pour l'exercice 2016, comparativement à des produits financiers nets de 5,0 millions de dollars pour l'exercice 2015. Ce changement est en grande partie attribuable aux facteurs qui suivent :

- une perte de 16,1 millions de dollars découlant d'une variation nette de la juste valeur des titres négociables pour l'exercice 2016, contre un montant de néant pour l'exercice précédent. La société a adopté l'IFRS 9 (2014) au premier trimestre de l'exercice 2016 et, en conséquence, les variations de la juste valeur des titres négociables sont désormais comptabilisées dans le bénéfice plutôt que dans les autres éléments du résultat global comme cela était le cas pour la période comparative. Le plein effet de la mise en œuvre de l'IFRS 9 (2014) est abordé à la note 3 des états financiers consolidés audités du 30 janvier 2016;
- une réduction du profit réalisé à la sortie de titres négociables (néant pour l'exercice 2016, contre 4,8 millions de dollars pour l'exercice 2015); facteurs qui ont été contrebalancés en partie par l'élément ci-dessous :
- un profit de change de 4,9 millions de dollars pour l'exercice 2016 (perte de 1,7 million de dollars pour l'exercice 2015), essentiellement attribuable à l'incidence du change lié aux actifs et passifs monétaires libellés en dollars américains.

Pour l'exercice 2016, la société a inscrit une perte avant impôt sur le résultat de 26,1 millions de dollars comparativement à un bénéfice avant impôt sur le résultat de 17,5 millions de dollars pour l'exercice 2015, en baisse de 43,6 millions de dollars. Ce recul est essentiellement attribuable à la contraction des marges brutes de l'exercice 2016, tel qu'il est expliqué précédemment, et d'une perte de 16,1 millions de dollars pour l'exercice 2016 découlant d'une variation nette de la juste valeur des titres négociables, et à une dépréciation de 4,2 millions de dollars du goodwill atténuée par une réduction des coûts d'exploitation tant à l'échelle des magasins que du siège social. Le BAIIA ajusté de l'exercice 2016 s'est chiffré à 36,8 millions de dollars comparativement à 64,8 millions de dollars pour l'exercice 2015, soit un repli de 28,0 millions de dollars. Le recul du BAIIA ajusté est principalement attribuable à la marge brute moins élevée découlant de l'incidence de l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, tel qu'il est indiqué précédemment.

Pour l'exercice 2016, la société a comptabilisé un recouvrement d'impôt sur le résultat de 1,4 million de dollars (taux de recouvrement d'impôt effectif de 5,5%), tandis que pour l'exercice 2015, elle avait comptabilisé une charge d'impôt sur le résultat de 4,1 millions de dollars (taux d'impôt effectif de 23,5%). Le taux d'impôt effectif de l'exercice 2016 a été touché principalement par la variation de la juste valeur des titres négociables découlant de l'adoption de l'IFRS 9 (2014), par la dépréciation du goodwill non déductible et par une variation de 2,7 millions de dollars de l'actif d'impôt différé non comptabilisé lié au portefeuille de titres négociables. Les taux d'impôt effectifs de la société tiennent compte de l'incidence de variations des taux d'impôt quasi adoptés dans les divers territoires fiscaux du Canada.

La perte nette de l'exercice 2016 s'est établie à 24,7 millions de dollars (perte de base et diluée par action de 0,39 \$), alors que pour l'exercice 2015, la société avait dégagé un bénéfice net de 13,4 millions de dollars (bénéfice de base et dilué par action de 0,21 \$).

CONTRATS DE CHANGE

La société importe la majeure partie de ses achats de marchandises de fournisseurs étrangers, les délais d'approvisionnement pouvant parfois atteindre 12 mois. La société conclut des contrats de change à terme afin de couvrir une partie importante de son exposition aux fluctuations de la valeur du dollar américain, et ce, généralement jusqu'à 12 mois à l'avance. Au cours de l'exercice 2016, la société a rempli ses exigences en dollars américains au moyen d'une combinaison de contrats de change à terme et d'achats au comptant. Pour l'exercice 2016, les achats de marchandises, payables en dollars américains, se sont élevés à environ 238,6 millions de dollars américains. La société a pour principe de couvrir au moins 80% des achats de marchandises libellés en dollars américains prévus pour un exercice donné au moyen de contrats de change à terme, toute exigence supplémentaire étant remplie au moyen d'achats au comptant en dollars américains.

Le tableau qui suit présente en détail les contrats de change en cours au 30 janvier 2016:

	PRIX D'EXERCICE MOYEN	MONTANT NOTIONNEL EN \$ US	ACTIF FINANCIER DÉRIVÉ	PASSIF FINANCIER DÉRIVÉ	MONTANT NET
Contrats de change désignés en tant que couvertures des flux de trésorerie					
Contrats à terme	1,325 \$	168,0 \$	14,4 \$	(1,8) \$	12,6 \$
			14,4 \$	(1,8) \$	12,6 \$

Le tableau qui suit présente en détail les contrats de change en cours au 31 janvier 2015:

	PRIX D'EXERCICE MOYEN	MONTANT NOTIONNEL EN \$ US	ACTIF FINANCIER DÉRIVÉ	PASSIF FINANCIER DÉRIVÉ	MONTANT NET
Contrats de change désignés en tant que couvertures des flux de trésorerie					
Contrats à terme	1,183 \$	69,5 \$	6,3 \$	– \$	6,3 \$
Options d'achat acquises	1,188 \$	23,0 \$	2,1	–	2,1
Options de vente vendues	1,188 \$	11,5 \$	–	(0,1)	(0,1)
Contrats de change classés à la juste valeur par le biais du résultat net¹					
Options d'achat acquises	1,081 \$	64,0 \$	12,2	–	12,2
Options de vente vendues	1,081 \$	128,0 \$	–	–	–
			20,6 \$	(0,1) \$	20,5 \$

¹ Les éléments classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont détenus en tant que couvertures économiques.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les ventes trimestrielles sont touchées par la saisonnalité et la période des Fêtes. En grande partie en raison du caractère saisonnier des marchandises et du calendrier des programmes de marketing, le deuxième trimestre est habituellement celui qui contribue le plus aux ventes, et le premier trimestre est celui qui contribue le moins. En raison de la saisonnalité, les résultats d'exploitation d'un trimestre donné ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats d'exploitation d'un exercice complet. Le tableau qui suit présente les principales données financières consolidées pour les huit trimestres les plus récents. Ces renseignements trimestriels non audités ont été préparés conformément aux IFRS. Toute référence à 2016 correspond à l'exercice clos le 30 janvier 2016, celles à 2015 correspondent à l'exercice clos le 31 janvier 2015.

	QUATRIÈME TRIMESTRE		TROISIÈME TRIMESTRE		DEUXIÈME TRIMESTRE		PREMIER TRIMESTRE	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Ventes	242,2 \$	236,3 \$	240,3 \$	238,3 \$	253,0 \$	258,3 \$	201,7 \$	206,5 \$
Bénéfice net (perte nette)	(16,5)	4,4	(0,3)	12,9	(0,2)	9,6	(7,7)	(13,4)
Bénéfice (perte) par action								
De base	(0,26) \$	0,07 \$	– \$	0,20 \$	– \$	0,15 \$	(0,12) \$	(0,21) \$
Dilué(e)	(0,26)	0,07	–	0,20	–	0,15	(0,12)	(0,21)

Les fluctuations de l'information financière trimestrielle susmentionnée reflètent l'incidence sur le bénéfice net et le bénéfice par action des fluctuations du dollar canadien par rapport au dollar américain ainsi que de la variation de la juste valeur des titres négociables.

BILAN

Le tableau suivant présente certains postes choisis du bilan de la société au 30 janvier 2016 et au 31 janvier 2015:

	2016	2015	VARIATION (EN \$)	VARIATION (EN %)
ACTIFS				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	118,6 \$	139,9 \$	(21,3) \$	(15,2)
Titres négociables	45,2	57,4	(12,2)	(21,3)
Clients et autres débiteurs	4,1	4,6	(0,5)	(10,9)
Actif financier dérivé	14,4	20,6	(6,2)	(30,1)
Impôt sur le résultat recouvrable	3,3	2,0	1,3	65,0
Stocks	124,9	106,4	18,5	17,4
Charges payées d'avance	8,9	12,2	(3,3)	(27,0)
Immobilisations corporelles et incorporelles	158,7	172,4	(13,7)	(7,9)
Goodwill	38,2	42,4	(4,2)	(9,9)
Actifs d'impôt différé	25,8	26,5	(0,7)	(2,6)
TOTAL DES ACTIFS	542,1 \$	584,4 \$	(42,3) \$	(7,2)
PASSIFS				
Fournisseurs et autres créditeurs	106,3 \$	101,6 \$	4,7 \$	4,6
Passif financier dérivé	1,8	0,1	1,7	1 700,0
Produits différés	19,3	21,1	(1,8)	(8,5)
Crédits différés au titre des contrats de location	10,6	13,2	(2,6)	(19,7)
Dettes à long terme	3,6	5,3	(1,7)	(32,1)
Passif au titre des retraites	19,3	22,0	(2,7)	(12,3)
TOTAL DES PASSIFS	160,9 \$	163,3 \$	(2,4) \$	(1,5)

Les variations importantes du total des actifs de la société d'un exercice à l'autre s'expliquent essentiellement par ce qui suit:

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont reculé en raison principalement d'une diminution des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ainsi que du rachat aux fins d'annulation d'actions de catégorie A sans droit de vote et d'une légère augmentation des dépenses d'investissement en immobilisations. Les dividendes versés ont été comparables à ceux de l'exercice précédent.
- Les titres négociables ont diminué en raison principalement de la variation nette de la juste valeur au cours de l'exercice 2016 découlant de l'effet de la réduction des taux d'intérêt et du repli des marchés boursiers. Les titres négociables se composent d'actions privilégiées de sociétés ouvertes canadiennes.

- La société a comptabilisé un actif financier dérivé net relativement à des contrats de change. La réduction de l'actif financier dérivé net est attribuable à l'incidence d'ajustements à la valeur de marché de contrats de change.
- L'impôt sur le résultat recouvrable découle des remboursements d'impôt estimés liés à l'exercice à l'étude et à des exercices antérieurs.
- L'incidence de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain ainsi que la réception anticipée planifiée des marchandises de printemps par certaines bannières ont contribué à faire augmenter les coûts des stocks. La réduction nette de 56 magasins, principalement des magasins Smart Set dont les stocks en magasin étaient inférieurs à la moyenne, a contribué à la diminution des stocks mais a été contrebalancée par l'incidence du change, les réceptions anticipées et la légère hausse des stocks de l'automne et de la période des fêtes qui ont été reportés, tel qu'il est indiqué précédemment.
- Les charges payées d'avance plus faibles au 30 janvier 2016 par rapport à celles au 31 janvier 2015 s'expliquent principalement par le recouvrement d'un acompte versé relativement aux assurances en raison d'une refonte de l'assurance de biens de la société.
- La société continue de gérer étroitement son investissement dans les immobilisations corporelles et incorporelles. Pour l'exercice 2016, 33,4 millions de dollars ont été investis au titre des entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles. L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et les pertes de valeur nettes de 45,5 millions de dollars comptabilisées pour l'exercice 2016, ont contribué à la diminution de la valeur comptable.
- La réduction du goodwill est attribuable au fait qu'il a été déterminé que la valeur recouvrable de l'UGT que constitue la bannière Thyme Maternité était inférieure à sa valeur comptable y compris le goodwill.

Les variations importantes du total des passifs de la société d'un exercice à l'autre s'expliquent essentiellement par ce qui suit :

- Les fournisseurs et autres créiteurs ont augmenté en raison des dettes fournisseurs plus élevées du fait de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, qui s'est traduite par une hausse des coûts des marchandises. Les fournisseurs et autres créiteurs de la société se composent dans une large mesure de dettes fournisseurs, de créiteurs au titre des avantages du personnel, de créiteurs liés aux locaux et de passifs liés à la taxe de vente.
- Les produits différés ont diminué en grande partie en raison du calendrier des programmes de fidélisation. Les produits différés se composent de cartes-cadeaux inutilisées et de points et primes de fidélisation accordés dans le cadre de programmes de fidélisation de la clientèle. Les produits sont comptabilisés lorsque les cartes-cadeaux et les points et primes de fidélisation sont utilisés.
- Les réductions données aux locataires sont constatées à titre de crédits différés au titre des contrats de location et sont amorties en tant que réduction des frais de location sur la durée des contrats de location connexes. La baisse des réductions données aux locataires reflète un recul du nombre d'ouvertures de nouveaux magasins.
- Le recul de la dette à long terme est attribuable au remboursement continu du principal de la créance hypothécaire. La dette à long terme de la société consiste en un emprunt hypothécaire garanti par le centre de distribution de la société.
- La diminution du passif au titre des retraites s'explique par une charge de retraite de 2,1 millions de dollars et des profits actuariels de 3,2 millions de dollars, ce qui a été partiellement contrebalancé par des cotisations de 1,5 million de dollars aux régimes de retraite. Le passif au titre des retraites a principalement trait au régime complémentaire de retraite sans capitalisation à l'intention de certains cadres dirigeants (le « RCRCD »).

GESTION DES RISQUES D'EXPLOITATION

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Les facteurs économiques ayant une incidence sur les habitudes de dépense des consommateurs pourraient se détériorer ou évoluer d'une manière imprévisible en raison de l'instabilité de la conjoncture économique mondiale, nationale ou régionale. Ces facteurs pourraient avoir des répercussions négatives sur les produits et les marges de la société. Comme les poussées inflationnistes sont imprévisibles, les variations du taux d'inflation ou de déflation toucheront les prix à la consommation, ce qui pourrait avoir un effet néfaste sur la performance financière de la société. La société suit de près les conditions économiques afin de réagir aux habitudes de dépenses de consommation et aux contraintes connexes lorsqu'elle prend ses décisions relatives à ses activités à court terme et à long terme. En outre, la situation financière de la société est solide et celle-ci dispose de beaucoup de liquidités et de suffisamment de sources de crédit disponible pour répondre à ses besoins.

CONCURRENCE

Le secteur canadien de vente au détail de vêtements est très concurrentiel et compte parmi ses joueurs de grands magasins, des chaînes de magasins spécialisées et des détaillants indépendants. L'incapacité de la société à s'adapter aux tendances de consommation ou à exécuter efficacement ses plans stratégiques pourrait avoir un effet négatif sur sa performance financière. Il n'existe pas de barrière efficace pour empêcher l'entrée sur le marché de détail canadien du vêtement d'un concurrent éventuel, qu'il soit étranger ou canadien, comme le prouve l'arrivée, au cours des dernières années, d'un certain nombre de concurrents étrangers et le nombre croissant de détaillants étrangers qui poursuivent l'expansion de leurs activités au Canada. De même, les Canadiennes ont accès à de nombreux sites de magasinage en ligne à l'échelle internationale. La société estime qu'elle est bien placée pour concurrencer tous les autres détaillants. La société exploite plusieurs bannières, et les marchandises qu'elle offre sont diversifiées, puisque chaque bannière cible un créneau particulier du marché du vêtement pour dames au Canada. Les magasins de la société proposent aux consommateurs des vêtements mode à prix abordables d'un océan à l'autre. Les clients de la société peuvent également magasiner en ligne, grâce aux sites Web de commerce électronique qu'elle

exploite pour chacune de ses bannières. Le secteur du commerce électronique, où évoluent des joueurs nationaux et étrangers, est très concurrentiel. La société a investi des sommes importantes dans ses sites Web de commerce électronique et dans les médias sociaux afin d'attirer les consommateurs vers ses sites Web, et elle est d'avis qu'elle est bien positionnée pour concurrencer dans cet environnement.

SAISONNALITÉ

Les activités de la société sont de nature saisonnière et elles sont assujetties à divers facteurs qui ont une incidence directe sur les ventes au détail de vêtements, facteurs sur lesquels la société n'a aucun contrôle, à savoir les conditions météorologiques, le degré de confiance des consommateurs, les changements dans les habitudes d'achat et la possibilité de changements rapides dans les tendances de la mode.

DISTRIBUTION ET CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

La société est tributaire de l'efficacité des activités de son seul et unique centre de distribution. Ainsi, toute perturbation majeure de l'activité du centre de distribution (par exemple, catastrophe naturelle, panne des systèmes et destruction ou dommages majeurs causés par un incendie) risque de retarder de façon importante ou d'empêcher le ravitaillement de ses magasins en temps opportun, ce qui pourrait entraîner des pertes de ventes qui risqueraient de diminuer considérablement les résultats d'exploitation de la société.

TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION

La société est tributaire de ses systèmes informatiques pour gérer ses activités, lesquels systèmes sont composés d'une gamme complète de systèmes financiers et de systèmes de ventes au détail, de marchandisage, de contrôle des stocks, de planification, de prévision, de préparation de rapports et de distribution. En 2010, la société a entrepris un important projet de mise au point de ses systèmes appelé SCORE. La mise en œuvre des nouvelles fonctionnalités qu'il propose, que ce soit au niveau de l'entreposage, de la distribution, du marchandisage, des activités et des finances, devrait être achevée au cours de l'exercice 2017. Toute perturbation majeure de la performance des systèmes de distribution, ou de tout autre système, pourrait entraîner d'importantes répercussions négatives sur les activités et les résultats financiers de la société.

RÉGLEMENTATION ET LÉGISLATION GOUVERNEMENTALES

La direction estime que la société est dotée d'une structure des plus efficaces pour exercer ses activités partout au Canada. De ce fait, elle est assujettie à tous les changements importants et négatifs de la réglementation gouvernementale susceptibles de survenir dans une ou dans plusieurs de ces compétences territoriales, changements qui risqueraient d'avoir une incidence sur le résultat et les ventes, les taux d'impôt, les droits de douane, les quotas imposés ou rétablis et toutes autres questions légiférées ou réglementées par l'État.

Toute modification des lois, règles, règlements ou politiques (collectivement, les « lois ») régissant les activités de la société, notamment en ce qui concerne l'impôt sur le résultat, les taxes sur le capital, les impôts fonciers et les autres impôts et taxes, ainsi que les lois touchant l'importation, la distribution, l'emballage et l'étiquetage de produits pourrait avoir une incidence négative sur sa performance financière ou opérationnelle. Pour se conformer à ces modifications, la société pourrait devoir engager des coûts importants. Toute modification ou nouvelle interprétation des lois ou toute application plus stricte des lois en vigueur pourrait limiter les activités et la rentabilité de la société et ainsi nuire à sa position concurrentielle et à sa capacité de mener efficacement ses activités. L'incapacité de la société à se conformer aux lois et aux ordonnances en temps opportun pourrait entraîner des actions ou des poursuites au civil ou des mesures réglementaires pour la société et donner lieu à des amendes, des avis de cotisation, des injonctions, des rappels ou des saisies, ce qui pourrait nuire à la réputation, aux activités et à la performance financière de la société.

La société est régulièrement assujettie aux vérifications fiscales de divers organismes gouvernementaux et organismes de réglementation. Par conséquent, il pourrait arriver de temps à autre que les administrations fiscales ne soient pas en accord avec les positions et les conclusions adoptées par la société dans ses déclarations de revenus ou que la législation soit modifiée ou que son interprétation vienne à changer, ce qui pourrait donner lieu à de nouvelles cotisations. Ces nouvelles cotisations pourraient avoir une incidence importante sur la société au cours des périodes futures.

SOURCES D'APPROVISIONNEMENT EN MARCHANDISES

La quasi-totalité de la marchandise de la société est vendue sous sa marque maison. Sur une base annuelle, la société importe directement environ 80 % de sa marchandise, principalement de la Chine. Pour l'exercice 2016, aucun fournisseur n'a représenté plus de 10 % des achats de la société (en dollars et (ou) en unités), et il existe une panoplie de sources (tant au pays qu'à l'étranger) pour presque toute la marchandise offerte. La société entretient de bonnes relations avec ses fournisseurs et elle n'a aucune raison de croire qu'elle est exposée à des risques importants qui l'empêcheraient de faire l'acquisition, la distribution et (ou) la vente de marchandises, et ce, sur une base permanente.

La société s'efforce d'être écoresponsable et est consciente que la pression concurrentielle à l'égard de la croissance économique et de l'efficacité des coûts doit s'harmoniser avec une méthode éprouvée de gestion de la durabilité, y compris avec la gérance de l'environnement. La société a adopté des pratiques d'approvisionnement et d'autres pratiques commerciales qui répondent aux inquiétudes de ses clients en matière d'environnement. La société a instauré des principes directeurs selon lesquels elle doit respecter l'ensemble des lois et règlements applicables touchant l'environnement. Bien que la société exige que ses fournisseurs se conforment à ces lignes directrices, rien ne garantit que ceux-ci n'agiront pas de façon à nuire à la réputation de la société, comme il s'agit de tiers indépendants sur lesquels la société n'exerce aucun contrôle. Cependant, en cas de défaut de conformité évident, la société pourrait être appelée à chercher de nouveaux fournisseurs, ce qui pourrait avoir des répercussions négatives sur ses résultats financiers en raison d'une augmentation des coûts ou de retards de livraison éventuels.

PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE ET SÉCURITÉ INFORMATIQUE

La société est assujettie à diverses lois concernant la protection des renseignements personnels de ses clients, des titulaires de cartes et des membres de son personnel, et elle s'est dotée d'une politique relative à la protection de la vie privée où sont présentées des lignes directrices sur le traitement des renseignements personnels. Les systèmes informatiques de la société renferment des renseignements personnels sur les clients, les titulaires de cartes et les membres de son personnel. Toute défaillance ou vulnérabilité de ces systèmes ou la non-conformité de la société aux lois ou règlements, y compris en matière de protection des renseignements personnels concernant les membres de son personnel et ses clients, pourrait nuire à sa réputation, à ses activités et à sa performance financière.

CYBERSÉCURITÉ ET ATTEINTE À LA PROTECTION DES DONNÉES

La société dépend du fonctionnement ininterrompu de ses systèmes, réseaux et services de TI, notamment les sites Internet internes et publics, les installations d'hébergement et de traitement de données, les services infonuagiques et le matériel, comme le traitement aux points de vente dans les magasins, pour exercer ses activités. Dans le cours normal des activités, la société recueille, traite, transmet et conserve des renseignements confidentiels, sensibles et personnels (les « renseignements confidentiels ») au sujet de la société et de ses employés, ses fournisseurs, ses clients et les titulaires de cartes de crédit. Une partie de ces renseignements confidentiels sont détenus et gérés par des tiers fournisseurs de services. Comme c'est le cas pour les autres grandes sociétés de renom, la société fait périodiquement l'objet de cyberattaques, lesquelles se produisent plus fréquemment, sont en constante évolution de par leur nature et deviennent plus complexes.

La société a mis en œuvre des mesures de sécurité, notamment la formation, la surveillance et la mise à l'essai des employés, la maintenance de systèmes de protection et de plans de secours, pour protéger les renseignements confidentiels et empêcher l'accès non autorisé à ceux-ci et pour réduire la probabilité de perturbation de ses systèmes de TI. La société a également établi des processus, des protocoles et des normes de sécurité qui s'appliquent aux tiers fournisseurs de services. Malgré ces mesures, tous les systèmes informatiques de la société, y compris ses systèmes de sauvegarde et les systèmes de tout tiers fournisseur de services qu'elle utilise, sont vulnérables aux dommages, aux interruptions, aux dysfonctionnements ou aux pannes pour une multitude de raisons, y compris les vols physiques, les incendies, les coupures de courant, les pannes d'ordinateur et de télécommunications ou d'autres catastrophes, ainsi que les atteintes à la sécurité internes et externes, les attaques par déni de service, les virus, les vers et d'autres causes de perturbations connues ou inconnues.

La société ou ses tiers fournisseurs de services pourraient être incapables de prévoir, de détecter rapidement ou de contrer adéquatement un ou plusieurs des moyens, en évolution rapide et de plus en plus complexes, par lesquels des pirates informatiques, des cyberterroristes et d'autres personnes pourraient tenter de contourner les mesures de sécurité des systèmes informatiques de la société ou de ses tiers fournisseurs de services. Comme les menaces informatiques évoluent et deviennent plus difficiles à détecter et à prévenir avec succès, une ou plusieurs menaces informatiques pourraient déjouer les mesures de sécurité de la société ou de ses tiers fournisseurs de services. De plus, une erreur ou un méfait d'un employé, une mauvaise gestion des mots de passe ou d'autres irrégularités pourraient donner lieu à une violation des mesures de sécurité de la société ou de ses tiers fournisseurs de services, ce qui pourrait entraîner une atteinte à la protection de la vie privée ou des renseignements confidentiels des employés, des clients ou des titulaires de cartes de crédit.

Si la société omet d'attribuer et de gérer efficacement les ressources nécessaires pour bâtir et entretenir une infrastructure de TI fiable ou de détecter rapidement les incidents relatifs à la cybersécurité et d'y réagir adéquatement, ou si les systèmes informatiques de la société ou de ses tiers fournisseurs de services sont endommagés, détruits, fermés, interrompus ou cessent de fonctionner correctement, les activités de la société pourraient être perturbées et la société pourrait, entre autres, être exposée à ce qui suit : des erreurs de transactions, des inefficiences de traitement, la perte de clients ou l'incapacité d'attirer de nouveaux clients, la perte de ventes, la perte de renseignements confidentiels ou d'autres actifs ou l'accès non autorisé à ceux-ci, la perte ou la violation de propriété intellectuelle ou de secrets commerciaux, le risque de ternir sa réputation, des litiges, des mesures d'exécution de la réglementation, l'infraction aux lois et règlements concernant la vie privée et la sécurité ou d'autres lois et règlements, et les coûts des mesures correctives.

GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La société peut parfois avoir recours à des instruments financiers dérivés pour gérer les risques associés aux fluctuations des cours de change. Le recours à des instruments financiers dérivés est encadré par les politiques de gestion des risques de la société. Ces politiques, qui sont approuvées par le conseil d'administration, sont établies de manière à permettre l'identification et l'analyse des risques auxquels la société est exposée, la conception de structures appropriées visant à limiter et à contrôler les risques, ainsi que la surveillance des risques et le respect de ces limites. Les politiques et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement passés en revue afin que soient prises en compte l'évolution des conditions du marché et les activités de la société. Les informations relatives à l'exposition de la société aux risques, en particulier aux risques de crédit, de liquidité, de change, de taux d'intérêt et de prix sur les instruments de capitaux propres sont présentées ci-dessous.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit s'entend du risque lié à toute perte inattendue attribuable au défaut d'un client ou d'une contrepartie à un instrument financier de respecter ses obligations contractuelles. Les instruments financiers de la société qui l'exposent à des concentrations du risque de crédit sont essentiellement constitués de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des titres négociables, des clients et autres débiteurs et des contrats d'options sur devises. La société atténue son exposition au risque de crédit à l'égard de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des contrats de change à terme et d'options sur devises en traitant avec des institutions financières canadiennes. Les titres négociables de la société consistent en des actions privilégiées

de sociétés ouvertes canadiennes hautement cotées. Les clients et autres débiteurs de la société consistent essentiellement en des créances sur cartes de crédit contractées au cours des derniers jours de l'exercice et réglées au cours des premiers jours de l'exercice suivant.

Au 30 janvier 2016, l'exposition maximale de la société au risque de crédit à l'égard de ces instruments financiers s'établissait comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	118,6 \$
Titres négociables	45,2
Clients et autres débiteurs	4,1
Actif financier dérivé	14,4
	<u>182,3 \$</u>

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est lié à la possibilité que la société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières à leur échéance. Pour gérer le risque de liquidité, la société s'assure, dans la mesure du possible, qu'elle disposera toujours des liquidités nécessaires pour respecter ses obligations à leur échéance. L'échéance contractuelle de la plupart des fournisseurs et autres crédeurs est d'au plus 12 mois. Au 30 janvier 2016, la société disposait de liquidités importantes, soit d'un montant de 163,8 millions de dollars sous forme de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de titres négociables. En outre, la société dispose de facilités de crédit non garanties de 100 millions de dollars assujetties à des révisions annuelles. La société a financé les coûts associés à l'addition de magasins au moyen de fonds autogénérés et ses facilités de crédit non garanties servent à financer ses besoins en fonds de roulement saisonniers liés à l'achat de marchandise en dollars américains. La dette à long terme de la société consiste en un emprunt hypothécaire portant intérêt au taux de 6,40%, venant à échéance en novembre 2017 et garanti par le centre de distribution de la société.

RISQUE DE CHANGE

La société achète une quantité importante de marchandises en dollars américains et, par conséquent, une volatilité importante de la devise américaine par rapport à la devise canadienne peut avoir des répercussions négatives sur sa marge brute. La société envisage plusieurs solutions de rechange pour gérer le risque de change sur les flux de trésorerie se rapportant à ces achats. Elles comprennent notamment divers types de contrats d'options sur devises ou de contrats à terme de gré à gré d'au plus 12 mois, et des achats sur le marché au comptant. Un contrat d'option sur devises consiste en une option ou une obligation d'acheter des devises auprès d'une contrepartie. Un contrat de change à terme est un accord contractuel visant l'achat ou la vente ultérieure d'une devise à un prix et à une date déterminés. Avec prise d'effet au quatrième trimestre de l'exercice 2015, la société a conclu certains contrats de change à terme admissibles qu'elle a désignés comme instruments de couverture des flux de trésorerie, ce qui a donné lieu à la comptabilisation des écarts de conversion liés à l'évaluation à la valeur de marché relatifs aux instruments couverts admissibles à titre de composante des autres éléments du résultat global. Les contrats en cours et la majorité des contrats de change qui ont été réglés au cours de l'exercice 2016 ont été désignés comme couvertures de flux de trésorerie et sont admissibles à la comptabilité de couverture. Le risque sous-jacent aux contrats de change est identique au risque couvert et, par conséquent, la société a établi un ratio de 1:1 pour l'ensemble des couvertures de risque de change.

La société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard de ses instruments financiers libellés en dollars américains, constitués principalement de trésorerie et d'équivalents de trésorerie d'un montant de 12,8 millions de dollars et de dettes fournisseurs s'élevant à 26,1 millions de dollars, afin de déterminer dans quelle mesure une variation du cours de change du dollar américain aurait une incidence sur le résultat net. Au 30 janvier 2016, une hausse ou une baisse de 5% de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêt, demeurant par ailleurs égales, se serait traduite par une augmentation ou une diminution respective de 0,9 million de dollars du résultat net de la société pour l'exercice clos le 30 janvier 2016.

La société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard de ses instruments financiers dérivés (lesquels sont tous désignés comme couvertures de flux de trésorerie) afin de déterminer dans quelle mesure une variation du cours de change du dollar américain aurait une incidence sur les autres éléments du résultat global. Au 30 janvier 2016, une hausse ou une baisse de 5% de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, toutes les autres variables demeurant par ailleurs égales, se serait traduite par une diminution ou une augmentation respective de 8,6 millions de dollars des autres éléments du résultat global de la société pour l'exercice clos le 30 janvier 2016.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt se rapporte à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie de la société. Les fluctuations du marché à l'égard des taux d'intérêt se répercutent sur le résultat de la société relativement aux intérêts gagnés sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie qui sont principalement investis dans des dépôts à court terme auprès des grandes institutions financières canadiennes. La société dispose de facilités de crédit d'emprunt et de fonds de roulement non garantis disponibles d'au plus 100 millions de dollars, ou son équivalent en dollars américains, qu'elle utilise pour les lettres de crédit documentaires et lettres de crédit de soutien, et elle finance les montants prélevés sur ces facilités à mesure que les paiements sont exigibles.

La société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard du risque de taux d'intérêt au 30 janvier 2016 afin de déterminer dans quelle mesure une variation des taux d'intérêt aurait une incidence sur le résultat net. Pour l'exercice clos le 30 janvier 2016, la société a gagné des intérêts crédeurs de 0,6 million de dollars sur sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie. Une augmentation ou une diminution de 100 points de base du taux d'intérêt moyen de l'exercice aurait donné lieu à une hausse ou à une baisse du résultat net de 0,1 million de dollars, respectivement. Cette analyse prend pour hypothèse que toutes les autres variables, plus particulièrement les taux de change, demeurent constantes.

RISQUE DE PRIX SUR INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES

Le risque de prix sur instruments de capitaux propres est lié aux titres négociables. La société gère la composition de son portefeuille de placements en titres de capitaux propres en fonction des attentes à l'égard du marché. Les placements importants au sein du portefeuille sont gérés de façon individuelle et toutes les décisions de vente ou d'achat sont approuvées par le chef de la direction.

La société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard du risque de prix sur instruments de capitaux propres au 30 janvier 2016 afin de déterminer dans quelle mesure une variation du cours des titres négociables de la société aurait une incidence sur le résultat net. Les placements en titres de capitaux propres de la société consistent essentiellement en des actions privilégiées de sociétés ouvertes canadiennes. La société est d'avis que la variation des taux d'intérêt a une incidence sur le cours du marché de ces titres. Une hausse ou une baisse de 5 % du cours du marché de ces titres au 30 janvier 2016 se traduirait respectivement par une augmentation ou une diminution de 2,2 millions de dollars du résultat net pour l'exercice clos le 30 janvier 2016. Les titres de capitaux propres de la société sont assujettis au risque de marché et, par conséquent, l'incidence sur le résultat net pourrait être, en définitive, plus importante que ce qui est indiqué ci-dessus.

LIQUIDITÉS, FLUX DE TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL

Au 30 janvier 2016, les capitaux propres s'élevaient à 381,2 millions de dollars, ou 6,02 \$ par action (421,1 millions de dollars, ou 6,52 \$ par action au 31 janvier 2015). La société continue à jouir d'une solide situation financière. Les principales sources de liquidités de la société sont constituées de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des placements dans des titres négociables totalisant 163,8 millions de dollars au 30 janvier 2016 (197,3 millions de dollars au 31 janvier 2015). La trésorerie est détenue dans des comptes portant intérêts et dans des dépôts à court terme auprès de grandes institutions financières canadiennes. La société surveille de près le risque auquel l'exposent ses placements de liquidités à court terme. La société dispose de facilités de crédit d'emprunt et de fonds de roulement non garantis disponibles d'au plus 100 millions de dollars, ou son équivalent en dollars américains. Au 30 janvier 2016, une tranche de 14,1 millions de dollars (30,0 millions de dollars au 31 janvier 2015) de ces lignes de crédit d'exploitation était affectée aux fins de lettres de crédit de soutien et de lettres de crédit documentaires. Ces facilités de crédit sont utilisées principalement pour des lettres de crédit en dollars américains émises à l'intention de tiers fournisseurs étrangers qui exigent un tel aval avant de confirmer les commandes d'achat passées par la société, et à l'appui des achats dans le cadre de contrats de change à terme en dollars américains. La société utilise rarement ces facilités de crédit à d'autres fins.

La société a octroyé à des tiers des lettres de crédit de soutien irrévocables obtenues auprès d'institutions financières hautement cotées afin d'indemniser ces tiers advenant que la société manque à ses obligations contractuelles. Au 30 janvier 2016, l'obligation potentielle maximale aux termes de ces garanties s'élevait à 2,8 millions de dollars (5,0 millions de dollars au 31 janvier 2015) et les lettres de crédit de soutien arrivent à échéance à diverses dates au cours de l'exercice 2017. La société n'a inscrit aucun passif à l'égard de ces garanties, car elle ne prévoit pas faire de paiement pour ces éléments.

La société souscrit de l'assurance de risques successifs auprès de sociétés d'assurances qui sont stables financièrement. La société maintient des programmes exhaustifs de sécurité interne et de prévention des pertes afin d'atténuer l'incidence financière des vols.

La société a continué à rembourser sa dette à long terme relativement à l'emprunt hypothécaire contracté sur le centre de distribution, versant à cet égard 1,8 million de dollars pour l'exercice 2016. La société a versé des dividendes s'élevant à 0,20 \$ par action pour l'exercice 2016, pour un total de 12,8 millions de dollars comparativement à des dividendes de 0,20 \$ par action totalisant 12,9 millions de dollars pour l'exercice 2015. En ce qui concerne la politique de dividendes, le conseil d'administration tient compte du bénéfice par action de la société, de ses flux de trésorerie d'exploitation, du niveau de dépenses d'investissement en immobilisations prévues et de sa trésorerie et titres négociables. Le ratio de paiement cible est d'environ 50 % à 80 % du bénéfice par action durable, 50 % à 75 % des flux de trésorerie d'exploitation en tenant compte de la capacité d'augmenter le dividende à même les liquidités inscrites au bilan de la société, si ces objectifs ne sont pas atteints pour un exercice donné. Le conseil d'administration réexamine régulièrement ces directives.

En 2010, la société a entrepris un important projet de mise au point de ses systèmes (« SCORE »), qui en est maintenant aux dernières étapes de réalisation. Les nouvelles fonctionnalités offertes par ce projet couvrant l'entreposage et la distribution, le merchandising, l'exploitation et les finances devraient être terminées au cours de l'exercice 2017. En raison des retards qu'accuse le projet, le total des coûts liés au projet a augmenté et, selon les dernières prévisions, il devrait atteindre 40,0 millions de dollars, dont une tranche d'environ 34,8 millions de dollars a déjà été engagée. La hausse des coûts du projet SCORE s'explique par les problèmes éprouvés au cours du déploiement du système de gestion de l'entrepôt au cours de l'exercice 2013, problèmes qui ont été réglés, et par un calendrier de déploiement plus long que celui initialement prévu.

Au cours de l'exercice 2016, la société a investi 33,4 millions de dollars en trésorerie, principalement dans de nouveaux magasins et des magasins rénovés. La société s'attend à investir près de 45 millions de dollars au titre des dépenses d'investissement en immobilisations pour l'exercice 2017, notamment pour le projet SCORE. Ces dépenses, en plus du versement de dividendes, des remboursements liés aux facilités de crédit bancaire et des obligations à l'égard de la dette à long terme, devraient être financées à l'aide des ressources financières existantes de la société et des fonds provenant de ses activités.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Le tableau suivant présente les engagements financiers de la société, exclusion faite des fournisseurs et autres créiteurs, en date du 30 janvier 2016.

Obligations contractuelles	TOTAL	D'ICI UN AN	DANS DEUX À QUATRE ANS	DANS CINQ ANS ET PLUS
Contrats de location simple des magasins et des bureaux ¹	323,7 \$	85,6 \$	167,4 \$	70,7 \$
Obligations d'achat ²	119,9	115,3	4,4	0,2
Autres contrats de location simple ³	20,0	5,7	14,3	–
Dettes à long terme	3,6	1,9	1,7	–
Intérêts sur la dette à long terme	0,2	0,2	–	–
Total des obligations contractuelles	467,4 \$	208,7 \$	187,8 \$	70,9 \$

¹ Représente les montants minimaux des loyers à payer aux termes de contrats de location à long terme pour les magasins et les bureaux.

² Comprend les montants se rapportant aux ententes visant l'achat de biens et services qui sont irrévocables et exécutoires pour la société.

³ Comprend les paiements au titre de la location du matériel informatique, d'automobiles et de matériel de bureau.

Au 30 janvier 2016, le passif au titre des retraites de la société n'est pas inclus dans le tableau ci-dessus puisque le calendrier et le montant des paiements futurs sont incertains.

RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

En date du 30 mars 2016, 13 440 000 actions ordinaires et 49 890 266 actions de catégorie A sans droit de vote de la société étaient émises et en circulation. Chaque action ordinaire donne à son porteur une voix aux assemblées des actionnaires de la société. Le nombre des options sur actions en cours de la société s'établissait à 3 573 200 et leur prix d'exercice moyen était de 9,65 \$. Chaque option sur actions donne à son porteur le droit d'acheter une action de catégorie A sans droit de vote de la société à un prix d'exercice établi en fonction du cours des actions à la date à laquelle l'option a été attribuée.

Au cours de l'exercice 2016, la société a racheté, aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice précédent, 1 255 440 actions de catégorie A sans droit de vote d'une valeur comptable de 0,8 million de dollars, pour une contrepartie en trésorerie totale de 6,9 millions de dollars. L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable des actions d'un montant de 6,1 millions de dollars a été porté au débit des résultats non distribués. Cette offre publique de rachat est arrivée à échéance le 17 décembre 2015.

En décembre 2015, la société a reçu, de la Bourse de Toronto, l'approbation d'aller de l'avant avec une offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Aux termes de cette offre, la société peut racheter jusqu'à 3 326 658 de ses actions de catégorie A sans droit de vote, ce qui représente 10 % du flottant public des actions de catégorie A sans droit de vote émises et en circulation au 7 décembre 2015. L'offre a débuté le 18 décembre 2015 et peut se poursuivre jusqu'au 17 décembre 2016. À ce jour, aucune action de catégorie A sans droit de vote n'a été achetée dans le cadre de ce nouveau programme.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Dans le cours normal de ses activités, la société doit prendre des engagements longtermes d'avance pour l'approvisionnement d'une part importante de ses achats de marchandises, dans certains cas jusqu'à douze mois d'avance. La majeure partie de ces achats doit être réglée en dollars américains. La société envisage diverses stratégies pour gérer le coût de ses engagements à long terme en dollars américains, notamment des achats au prix au comptant et des contrats d'options sur devises et des contrats à terme assortis d'échéances d'au plus 12 mois. La société a conclu auprès de sa banque des transactions aux termes desquelles elle a fait l'acquisition d'options d'achat et a vendu des options de vente, toutes en dollars américains, et a conclu des contrats à terme. Ces contrats de change se prolongent sur une période d'au plus 12 mois. Les options d'achat acquises et les options de vente vendues échéant à la même date ont le même prix d'exercice.

Les contrats d'options sur devises en cours au 30 janvier 2016 et au 31 janvier 2015 figurent à la rubrique intitulée « Contrats de change » du présent rapport de gestion.

Un contrat d'option sur devises constitue une option (option d'achat) ou une obligation (option de vente) d'acheter une devise auprès d'une contrepartie à une date établie et selon un montant prédéterminé. Un contrat de change à terme est un accord contractuel visant l'achat ou la vente ultérieure d'une devise à un prix et à une date déterminés. Les risques de crédit existent dans l'éventualité où une contrepartie manquerait à ses engagements. La société réduit ce risque en ne faisant affaire qu'avec des contreparties hautement cotées, habituellement des banques à charte canadiennes. La société n'a pas recours à des instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

TRANSACTIONS AVEC LES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de l'entité, directement ou indirectement. Sont considérés comme des principaux dirigeants les administrateurs (membres et non-membres de la direction). Le conseil d'administration (qui comprend le chef de la direction et le président) et le chef de l'exploitation sont responsables de la planification, de la supervision et de la gestion des activités de la société et sont considérés comme des principaux dirigeants. Les administrateurs participent au plan d'options sur actions, tel qu'il est décrit à la note 15 des états financiers consolidés audités pour l'exercice 2016.

Le tableau suivant présente la charge de rémunération liée aux principaux dirigeants :

	POUR LES EXERCICES CLOS LES	
	30 JANVIER 2016	31 JANVIER 2015
Salaires, acomptes des administrateurs et avantages à court terme	3,1 \$	2,1 \$
Charge de rémunération fondée sur des actions	0,5	0,2
	3,6 \$	2,3 \$

La circulaire de sollicitation de procurations annuelle contient de plus amples renseignements à l'égard de la rémunération des administrateurs.

AUTRES TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La société loue deux magasins de détail qui appartiennent à des sociétés contrôlées par les principaux actionnaires de la société. Pour l'exercice 2016, la charge locative aux termes de ces contrats de location totalisait 0,2 million de dollars (0,2 million de dollars pour l'exercice 2015).

La société a engagé des honoraires de 0,5 million de dollars au cours de l'exercice 2016 (0,4 million de dollars pour l'exercice 2015) liés à des conseils juridiques généraux et à d'autres services-conseils auprès de cabinets de services professionnels auxquels sont associés des administrateurs externes de la société.

Ces transactions sont inscrites au montant de la contrepartie versée conformément à ce qui a été établi et convenu par les parties liées.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La société jouit d'un haut niveau de liquidité en raison des soldes importants de trésorerie et d'équivalents de trésorerie qu'elle détient ainsi que de ses titres négociables. La société a recours à ses liquidités pour financer la construction et les rénovations continues de magasins de même que ses besoins en fonds de roulement. Les instruments financiers qui sont exposés à des concentrations de risque de crédit consistent essentiellement en des éléments de trésorerie et des équivalents de trésorerie, des titres négociables, des clients et autres débiteurs et des contrats de change. La société atténue ce risque en ne traitant qu'avec des contreparties hautement cotées, soit ordinairement de grandes institutions financières canadiennes. La société surveille de près le risque auquel l'exposent ses placements de liquidités à court terme. Les titres négociables consistent surtout en des actions privilégiées de sociétés ouvertes canadiennes. Le portefeuille de placements de la société est exposé à la volatilité des marchés boursiers.

Comme la volatilité du dollar américain par rapport au dollar canadien se répercute sur le bénéfice et même si la société envisage diverses stratégies pour gérer le coût de ses obligations continues libellées en dollars américains, dont des achats au prix au comptant et des contrats de change, cette volatilité peut l'exposer à des risques.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES ET JUGEMENTS

PRINCIPALES SOURCES D'INCERTITUDE LIÉE AUX ESTIMATIONS

RÉGIMES DE RETRAITE

Le coût des régimes de retraite à prestations définies est établi au moyen d'évaluations actuarielles, lesquelles comprennent la formulation d'hypothèses au sujet des taux d'actualisation, des augmentations de salaire futures, des taux de mortalité et des augmentations de prestations futures. Du fait de la nature à long terme des régimes, ces estimations sont assujetties à un degré élevé d'incertitude.

CARTES-CADEAUX, POINTS ET PRIMES DE FIDÉLISATION

Les cartes-cadeaux vendues sont inscrites à titre de produits différés et les produits sont constatés lorsque ces dernières sont utilisées. La société produit une estimation à l'égard des cartes-cadeaux pour lesquelles elle a des raisons de croire qu'elles ne seront pas encaissées en se fondant sur les modalités des cartes-cadeaux et les tendances d'encaissement passées. Les points et les primes de fidélisation accordés dans le cadre des programmes de fidélisation de la clientèle sont comptabilisés en tant que composante distincte des produits et sont différés à la date de la vente initiale. Les produits sont comptabilisés une fois que les points et les primes de fidélisation sont utilisés et que la société a rempli son obligation. Le montant des produits différés est évalué en fonction de la juste valeur des points et des primes de fidélisation accordés et tient compte du pourcentage d'utilisation estimé.

STOCKS

Les stocks de marchandises sont évalués au prix coûtant ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. La société est tenue de faire des estimations relativement aux ventes prévues et aux soldes de marchandises. En cas de soldes de marchandises excédentaires, des estimations des valeurs de réalisation nettes à l'égard des stocks excédentaires sont effectuées. La société a établi des provisions relativement aux stocks qui pourraient devoir être vendus en deçà de leur coût. À cette fin, la société a posé des hypothèses à l'égard de la quantité de marchandises vendues en deçà de leur coût.

PERTE DE VALEUR SUR DES ACTIFS

La société doit évaluer la possibilité que les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles (y compris le goodwill) puissent ne pas être recouvrables. Des tests de dépréciation sont effectués lorsqu'il existe un indice que les immobilisations corporelles ont subi une perte de valeur. En ce qui a trait au goodwill et aux immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, des tests de dépréciation sont effectués au moins une fois l'an. La direction est tenue d'effectuer des estimations importantes afin d'établir le montant recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (l'« UGT »), y compris les estimations de la juste valeur, du coût des ventes ou des flux de trésorerie futurs actualisés relatifs à l'UGT. Des écarts dans les estimations pourraient avoir une incidence sur le fait que les immobilisations corporelles et incorporelles (y compris le goodwill) aient réellement subi une perte de valeur et sur le montant de la perte de valeur en question.

JUGEMENTS

INSTRUMENTS FINANCIERS

La société ne comptabilise pas distinctement les dérivés liés au change intégrés libellés en dollars américains dans ses contrats d'achat de marchandises conclus auprès de fournisseurs en Chine puisqu'elle a déterminé que le dollar américain était couramment utilisé dans l'économie de ce pays.

SECTEURS D'EXPLOITATION

La société pose un jugement lorsqu'elle évalue les critères de regroupement des secteurs d'exploitation. Pour déterminer les secteurs à présenter de la société, cette dernière a recours au processus établi dans l'IFRS 8, *Secteurs opérationnels*, laquelle comprend l'identification du principal décideur opérationnel, soit le chef de la direction, la détermination des secteurs d'exploitation et le regroupement des secteurs d'exploitation. Il a été déterminé que les secteurs d'exploitation de la société, avant le regroupement, correspondent aux sept bannières de la société : Reitmans, Penningtons, Addition Elle, RW & CO., Thyme Maternité, Hyba et Smart Set. La rentabilité de chacun de ces secteurs d'exploitation est évaluée par le principal décideur opérationnel et cette information est utilisée pour assurer l'attribution de ressources adéquates à chacun des secteurs de la société. Comme les secteurs d'exploitation de la société présentent des caractéristiques économiques, des clientèles (féminines, principalement) et des produits (vêtements pour dames, principalement) qui sont tous trois de nature similaire, la société a regroupé ses secteurs d'exploitation en un seul secteur à présenter. La similitude des caractéristiques économiques s'explique par le fait que les activités des secteurs d'exploitation de la société ont surtout trait aux vêtements pour dames, qu'elles sont principalement menées au Canada et que, par conséquent, elles subissent les mêmes pressions économiques. Les secteurs d'exploitation de la société subissent des pressions concurrentielles similaires, notamment au niveau des prix, des produits novateurs et des sélections de produits, de la part de concurrents existants et de nouveaux venus sur le marché. Par ailleurs, les secteurs d'exploitation partagent entre eux des fonctions communes et centralisées, dont les fonctions de distribution et de technologie de l'information.

NOUVELLES NORMES COMPTABLES ADOPTÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2016

Les nouvelles méthodes comptables décrites ci-dessous ont été adoptées aux fins des états financiers consolidés audités du 30 janvier 2016 :

- Améliorations annuelles des IFRS des cycles (2010-2012) et (2011-2013)
- IFRS 9 (2014), *Instruments financiers*

De plus amples informations sur ces nouvelles méthodes comptables sont fournies à la note 3 afférente aux états financiers consolidés audités du 30 janvier 2016.

NOUVELLES NORMES COMPTABLES ET INTERPRÉTATIONS N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ ADOPTÉES

Un certain nombre de nouvelles normes, et de normes et interprétations modifiées ne s'appliquent pas encore à l'exercice clos le 30 janvier 2016, et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des états financiers consolidés audités du 30 janvier 2016. Les nouvelles normes et normes et interprétations modifiées suivantes sont actuellement à l'étude :

- IFRS 16, *Contrats de location*
- IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*
- Programme de divulgation : modifications à l'IAS 1

De plus amples informations sur ces modifications sont fournies à la note 3 afférente aux états financiers consolidés audités du 30 janvier 2016.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que toute l'information importante liée à la société est recueillie et communiquée en temps opportun à la haute direction, y compris au président du conseil et chef de la direction et au chef des finances, de manière à ce que des décisions éclairées puissent être prises en temps opportun en ce qui concerne son obligation d'informer le public.

Aucune modification n'a été apportée aux contrôles et procédures de communication de l'information ni aux contrôles internes à l'égard de l'information financière de la société au cours de l'exercice 2016, qui a eu, ou qui pourrait vraisemblablement avoir, une incidence importante sur la divulgation d'information requise et le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

L'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information de la société a été évaluée au 30 janvier 2016. Sur la base de cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que les contrôles et procédures de communication, au sens du *Règlement 52-109*, étaient conçus de manière adéquate et fonctionnaient efficacement en date du 30 janvier 2016.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est conçu de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été dressés conformément aux IFRS. Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière de la société.

L'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière a été évaluée au 30 janvier 2016. Sur la base de cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière, au sens du *Règlement 52-109*, était conçu de manière adéquate et fonctionnait efficacement.

Les évaluations ont été effectuées conformément au modèle et aux critères énoncés dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* qu'a publié le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (« COSO ») 2013, un modèle de contrôle reconnu, et aux exigences du *Règlement 52-109* sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs.

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôles, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. Les projections quant à l'application de l'évaluation de l'efficacité à des périodes ultérieures présentent le risque que le contrôle puisse devenir inadéquat du fait de l'évolution possible des conditions existantes ou de la détérioration du degré de conformité aux politiques et procédures.

Aucune modification n'a été apportée au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au cours de l'exercice 2016, qui a eu, ou qui pourrait vraisemblablement avoir, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

PERSPECTIVES

L'incidence de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain a de lourdes répercussions sur les détaillants canadiens qui importent des biens finis de l'étranger qui sont réglés en dollars américains, et si l'on ajoute la concurrence accrue entre magasins et les abondantes possibilités de magasinage en ligne, cela crée un environnement difficile dans le secteur de la vente au détail. La société a pris une série de mesures pour relever ces défis, notamment l'amélioration considérable de sa capacité d'approvisionnement grâce à une meilleure collaboration avec les fournisseurs axée sur la qualité, les prix et les modalités de paiement. Le perfectionnement de l'élaboration de produits, la valorisation de la marque et les partenariats avec des porte-parole connus permettent aux bannières de continuer d'améliorer l'expérience en magasin tout en restant centrées sur la rentabilité des magasins. Les activités de vente de gros de la société en sont à leurs débuts, mais des occasions intéressantes se sont manifestées sur le marché américain, un vaste éventail de détaillants ayant montré de l'intérêt pour les vêtements offerts. De plus, la société a investi des sommes considérables dans les personnes de talent et la technologie qui soutiennent ses activités de commerce électronique, ce qui a contribué à sa croissance exceptionnelle.

La société a réalisé des investissements importants dans la technologie; elle compte mener à bien le projet SCORE au cours du prochain exercice et prévoit investir encore davantage dans ses capacités liées aux magasins, au commerce électronique et à l'approvisionnement. L'évolution du secteur du détail et de nos clients est plus rapide que jamais et, en conséquence, la société reconnaît qu'elle doit faire des gains importants en matière de souplesse et d'efficacité. Son aptitude à s'adapter rapidement à ces nouvelles demandes et à continuer de se réinventer sera au cœur de sa croissance à long terme et de son succès futur.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

La responsabilité des états financiers consolidés ci-joints et de toute l'information figurant dans le présent rapport annuel, lesquels ont été approuvés par le conseil d'administration de Reitmans (Canada) Limitée, incombe à la direction.

Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et ils comprennent des montants fondés sur les meilleures estimations et sur le jugement de la direction. L'information financière présentée ailleurs dans ce rapport annuel concorde avec l'information présentée dans les états financiers consolidés.

La direction de la société a établi et maintient un système de contrôle comptable interne. La direction est d'avis que ce système est conçu de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité des documents financiers aux fins de la préparation des états financiers consolidés et à la protection et à la comptabilisation adéquates des actifs de la société.

Le conseil d'administration s'acquitte de sa responsabilité à l'égard de la présentation des états financiers consolidés dans le présent rapport annuel principalement par l'entremise de son comité d'audit, dont tous les membres sont des administrateurs externes. Le comité d'audit passe en revue les états financiers consolidés annuels de la société et recommande au conseil d'administration de les approuver. Les auditeurs nommés par les actionnaires ont librement accès au comité d'audit et peuvent rencontrer ses membres en présence ou en l'absence de la direction.

Les auditeurs désignés par les actionnaires, KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l., ont examiné les états financiers consolidés et ont produit un rapport, présenté ci-après, portant sur ces états.

(signé)

Jeremy H. Reitman
Président du conseil
et chef de la direction

Le 30 mars 2016

(signé)

Eric Williams, CPA, CA
Vice-président – Finance
et chef des finances

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de Reitmans (Canada) Limitée

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Reitmans (Canada) Limitée, qui comprennent les bilans consolidés au 30 janvier 2016 et au 31 janvier 2015, les comptes consolidés de résultat, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DES AUDITEURS

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

OPINION

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de Reitmans (Canada) Limitée au 30 janvier 2016 et au 31 janvier 2015, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

(signé)

Montréal, Canada

Le 30 mars 2016

* CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A122264

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. est une société canadienne à responsabilité limitée et un cabinet membre du réseau KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Coopérative (« KPMG International »), entité suisse. KPMG Canada fournit des services à KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT

► POUR LES EXERCICES CLOS LE 30 JANVIER 2016 ET LE 31 JANVIER 2015
(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)

	Note(s)	2016	2015
Ventes		937 155 \$	939 376 \$
Coût des biens vendus	5	410 035	372 033
Marge brute		527 120	567 343
Frais de vente et de distribution	8	497 854	506 156
Charges administratives		46 950	48 691
Résultat des activités d'exploitation		(17 684)	12 496
Produits financiers	17	7 998	8 112
Charges financières	17	16 443	3 081
(Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat		(26 129)	17 527
Recouvrement (charge) d'impôt sur le résultat	9	1 426	(4 112)
(Perte nette) bénéfice net		(24 703) \$	13 415 \$
(Perte) bénéfice par action	18		
De base		(0,39) \$	0,21 \$
Dilué(e)		(0,39)	0,21

Les notes afférentes aux états financiers consolidés font partie intégrante de ces états financiers.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

► POUR LES EXERCICES CLOS LE 30 JANVIER 2016 ET LE 31 JANVIER 2015
(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)

	Note(s)	2016	2015
(Perte nette) bénéfice net		(24 703) \$	13 415 \$
Autres éléments du résultat global			
Éléments qui sont reclassés ou qui sont susceptibles d'être reclassés dans le résultat net			
Actifs financiers disponibles à la vente (après impôt de 1 069 \$)	14	–	(6 987)
Couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 564 \$; 2 177 \$ en 2015)	14	1 488	6 026
Écarts de conversion	14	(395)	(754)
		1 093	(1 715)
Éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat net			
Gain actuariel (perte actuarielle) au titre du régime à prestations définies (après impôt de 837 \$; 692 \$ en 2015)	13	2 355	(1 917)
Total des autres éléments du résultat global		3 448	(3 632)
Résultat global total		(21 255) \$	9 783 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés font partie intégrante de ces états financiers.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

► POUR LES EXERCICES CLOS LE 30 JANVIER 2016 ET LE 31 JANVIER 2015
(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)

	Note(s)	CAPITAL SOCIAL	SURPLUS D'APPORT	RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
Solde au 1^{er} février 2015		39 227 \$	8 014 \$	368 241 \$	5 641 \$	421 123 \$
Incidence de l'adoption de l'IFRS 9 (2014)	3 a)	–	–	340	(340)	–
Solde ajusté au 1^{er} février 2015		39 227	8 014	368 581	5 301	421 123
Perte nette		–	–	(24 703)	–	(24 703)
Total des autres éléments du résultat global		–	–	2 355	1 093	3 448
Résultat global total pour l'exercice		–	–	(22 348)	1 093	(21 255)
Contrepartie en trésorerie à l'exercice d'options sur actions		2	–	–	–	2
Annulation d'actions aux termes du programme de rachat d'actions	14	(832)	–	–	–	(832)
Charge de rémunération fondée sur des actions	15	–	993	–	–	993
Dividendes	14	–	–	(12 782)	–	(12 782)
Prime au rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote	14	–	–	(6 081)	–	(6 081)
Total des (distributions versées aux apports des propriétaires de la société)		(830)	993	(18 863)	–	(18 700)
Solde au 30 janvier 2016		38 397 \$	9 007 \$	327 370 \$	6 394 \$	381 168 \$
Solde au 2 février 2014		39 227 \$	7 188 \$	369 660 \$	7 356 \$	423 431 \$
Bénéfice net		–	–	13 415	–	13 415
Total des autres éléments du résultat global		–	–	(1 917)	(1 715)	(3 632)
Résultat global total pour l'exercice		–	–	11 498	(1 715)	9 783
Charge de rémunération fondée sur des actions	15	–	826	–	–	826
Dividendes	14	–	–	(12 917)	–	(12 917)
Total des apports des (distributions versées aux) propriétaires de la société		–	826	(12 917)	–	(12 091)
Solde au 31 janvier 2015		39 227 \$	8 014 \$	368 241 \$	5 641 \$	421 123 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés font partie intégrante de ces états financiers.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

► POUR LES EXERCICES CLOS LE 30 JANVIER 2016 ET LE 31 JANVIER 2015
(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)

	Note(s)	2016	2015
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
(Perte nette) bénéfice net		(24 703) \$	13 415 \$
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :			
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et pertes de valeur nettes	6, 7	45 534	54 038
Dépréciation du goodwill	8	4 243	–
Charge de rémunération fondée sur des actions	15	993	826
Amortissement des crédits différés au titre des contrats de location		(4 365)	(3 935)
Crédits différés au titre des contrats de location		1 827	1 506
Cotisations à un régime de retraite	13	(1 531)	(875)
Charge de retraite	13	2 091	1 975
Profit réalisé à la vente de titres négociables	17	–	(4 820)
Perte de valeur sur des titres négociables	17	–	958
Variation nette de la juste valeur des titres négociables	17	16 157	–
Variation nette de la juste valeur des dérivés		12 335	(3 625)
Profit de change		(4 687)	(2 120)
Produits d'intérêts et de dividendes, montant net	17	(2 860)	(2 898)
Intérêts payés	17	(286)	(394)
Intérêts reçus		650	904
Dividendes reçus		2 515	2 473
(Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat	9	(1 426)	4 112
		46 487	61 540
Variations dans ce qui suit :			
Clients et autres débiteurs		(223)	713
Stocks		(18 408)	3 161
Charges payées d'avance		3 227	364
Fournisseurs et autres créditeurs		6 099	(3 007)
Produits différés		(1 748)	1 075
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation		35 434	63 846
Impôts sur le résultat reçus		1 914	6 009
Impôts sur le résultat payés		(2 578)	(4 743)
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation		34 770	65 112
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Achats de titres négociables		(5 660)	(39 904)
Produit tiré de la vente de titres négociables		1 678	33 408
Produit tiré de la vente de marques de commerce		1 038	1 025
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles	6, 7	(33 354)	(28 960)
Produit tiré de la sortie d'immobilisations corporelles et incorporelles	6, 7	63	101
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement		(36 235)	(34 330)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Dividendes payés	14	(12 782)	(12 917)
Rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote, aux fins d'annulation	14	(6 913)	–
Remboursements sur la dette à long terme	12	(1 780)	(1 672)
Produit de l'émission d'actions	14	2	–
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement		(21 473)	(14 589)
PROFIT DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE DÉTENU EN DEVISE		1 620	1 365
(DIMINUTION) AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		(21 318)	17 558
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE		139 913	122 355
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE		118 595 \$	139 913 \$

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 23)

Les notes afférentes aux états financiers consolidés font partie intégrante de ces états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

► POUR LES EXERCICES CLOS LE 30 JANVIER 2016 ET LE 31 JANVIER 2015
(TOUS LES MONTANTS SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)

1 ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Reitmans (Canada) Limitée (la « société ») est une société domiciliée au Canada et elle a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. L'adresse enregistrée de la société est le 155, rue Wellington Ouest, 40^e étage, Toronto (Ontario) M5V 3J7. La principale activité de la société est la vente au détail de vêtements pour dames.

2 RÈGLES DE PRÉSENTATION

A) EXERCICE

La date de clôture des exercices de la société coïncide avec le samedi le plus près de la fin du mois de janvier. Toute référence à 2016 et à 2015 correspond respectivement aux exercices clos le 30 janvier 2016 et le 31 janvier 2015.

B) DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les présents états financiers consolidés ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards* ou « IFRS ») telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation des états financiers de l'exercice à l'étude.

La publication des présents états financiers consolidés a été autorisée par le conseil d'administration en date du 30 mars 2016.

C) BASE D'ÉVALUATION

Les états financiers consolidés ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments importants suivants :

- les titres négociables et instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur;
- le passif au titre des retraites est comptabilisé comme étant la valeur actualisée de l'obligation au titre de prestations définies diminuée de la juste valeur des actifs du régime.

D) MONNAIE FONCTIONNELLE ET MONNAIE DE PRÉSENTATION

Les montants des présents états financiers consolidés sont libellés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la société. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au millier de dollars près, à l'exception des montants par action.

E) ESTIMATIONS, JUGEMENT ET HYPOTHÈSES

L'établissement d'états financiers consolidés conformément aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers consolidés de même que sur la valeur comptable des produits et des charges de la période visée. Ces estimations et hypothèses reposent sur l'expérience historique, d'autres facteurs pertinents et les attentes par rapport à l'avenir et sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont revues ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les méthodes comptables importantes exposées à de tels jugements et les principales sources d'estimation relative à l'incertitude qui, de l'avis de la société, pourraient avoir la plus grande incidence sur les résultats et la situation financière présentés se détaillent comme suit :

PRINCIPALES SOURCES D'INCERTITUDE RELATIVE AUX ESTIMATIONS

I) RÉGIMES DE RETRAITE

Le coût des régimes de retraite à prestations définies est établi au moyen d'évaluations actuarielles, lesquelles comprennent la formulation d'hypothèses au sujet des taux d'actualisation, des augmentations de salaire futures, des taux de mortalité et des augmentations de prestations futures. Du fait de la nature à long terme des régimes, ces estimations sont assujetties à un degré élevé d'incertitude.

II) CARTES-CADEAUX, POINTS ET PRIMES DE FIDÉLISATION

Les cartes-cadeaux vendues sont inscrites à titre de produits différés et les produits sont constatés lorsque ces dernières sont utilisées. La société produit une estimation à l'égard des cartes-cadeaux pour lesquelles elle a des raisons de croire qu'elles ne seront pas encaissées en se fondant sur les modalités des cartes-cadeaux et les tendances d'encaissement passées. Les points et les primes de fidélisation accordés dans le cadre des programmes de fidélisation de la clientèle sont comptabilisés en tant que composante distincte des produits et sont différés à la date de la vente initiale. Les produits sont comptabilisés une fois que les points et les primes de fidélisation sont utilisés et que la société a rempli son obligation. Le montant des produits différés est évalué en fonction de la juste valeur des points et des primes de fidélisation accordés et tient compte du pourcentage d'utilisation estimé.

III) STOCKS

Les stocks de marchandises sont évalués au prix coûtant ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. La société est tenue de faire des estimations relativement aux ventes prévues et aux soldes de marchandises. En cas de soldes de marchandises excédentaires, des estimations des valeurs de réalisation nettes à l'égard des stocks excédentaires sont effectuées. La société a établi des provisions relativement aux stocks qui pourraient devoir être vendus en deçà de leur coût. À cette fin, la société a posé des hypothèses à l'égard de la quantité de marchandises vendues au rabais en deçà de leur coût.

IV) PERTE DE VALEUR SUR DES ACTIFS

La société doit évaluer la possibilité que les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles (y compris le goodwill) puissent ne pas être recouvrables. Des tests de dépréciation sont effectués lorsqu'il existe un indice que les immobilisations corporelles ont subi une perte de valeur. En ce qui a trait au goodwill et aux immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, des tests de dépréciation sont effectués au moins une fois l'an. La direction est tenue d'effectuer des estimations importantes afin d'établir le montant recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (l'« UGT »), y compris les estimations de la juste valeur, du coût des ventes ou des flux de trésorerie futurs actualisés relatifs à l'UGT. Des écarts dans les estimations pourraient avoir une incidence sur le fait que les immobilisations corporelles et incorporelles (y compris le goodwill) aient réellement subi une perte de valeur et sur le montant de la perte de valeur en question.

JUGEMENTS POSÉS RELATIVEMENT AUX MÉTHODES COMPTABLES APPLIQUÉES**I) INSTRUMENTS FINANCIERS**

La société ne comptabilise pas distinctement les dérivés liés au change intégrés libellés en dollars américains dans ses contrats d'achat de marchandises conclus auprès de fournisseurs en Chine puisqu'elle a déterminé que le dollar américain était couramment utilisé dans l'économie de ce pays.

JUGEMENTS POSÉS RELATIVEMENT AU REGROUPEMENT DES SECTEURS D'EXPLOITATION**I) SECTEURS D'EXPLOITATION**

La société pose un jugement lorsqu'elle évalue les critères de regroupement des secteurs d'exploitation. Pour déterminer les secteurs à présenter de la société, cette dernière a recours au processus établi dans l'IFRS 8, *Secteurs opérationnels*, laquelle comprend l'identification du principal décideur opérationnel, soit le chef de la direction, la détermination des secteurs d'exploitation et le regroupement des secteurs d'exploitation. Il a été déterminé que les secteurs d'exploitation de la société, avant le regroupement, correspondent aux sept bannières de la société: Reitmans, Penningtons, Addition Elle, RW & CO., Thyme Maternité, Hyba et Smart Set. La rentabilité de chacun de ces secteurs d'exploitation est passée en revue par le principal décideur opérationnel et cette information est utilisée pour assurer l'attribution de ressources adéquates à chacun des secteurs de la société. Comme les secteurs d'exploitation de la société présentent des caractéristiques économiques, des clientèles (féminines, principalement) et des produits (vêtements pour dames, principalement) qui sont tous trois de nature similaire, la société a regroupé ses secteurs d'exploitation en un seul secteur à présenter. La similitude des caractéristiques économiques s'explique par le fait que les activités des secteurs d'exploitation de la société ont surtout trait aux vêtements pour dames, qu'elles sont principalement menées au Canada et que, par conséquent, elles subissent les mêmes pressions économiques. Les secteurs d'exploitation de la société subissent des pressions concurrentielles similaires, notamment au niveau des prix, des produits novateurs et des sélections de produits, de la part de concurrents existants et de nouveaux venus sur le marché. Par ailleurs, les secteurs d'exploitation partagent entre eux des fonctions communes et centralisées, dont les fonctions de distribution et de technologie de l'information.

3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables présentées ci-dessous ont été appliquées uniformément pour toutes les périodes présentées dans les présents états financiers consolidés.

A) ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

AMÉLIORATIONS ANNUELLES DES IFRS DES CYCLES (2010-2012) ET (2011-2013)

Le 12 décembre 2013, l'IASB a apporté des modifications de portée limitée à un total de neuf normes dans le cadre de son processus annuel d'amélioration. La plupart des modifications s'appliquaient de manière prospective pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2014. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les présents états financiers consolidés.

IFRS 9 (2014), INSTRUMENTS FINANCIERS

La société a adopté par anticipation l'ensemble des exigences de l'IFRS 9 (2014), *Instruments financiers* [l'« IFRS 9 (2014) »] avec comme date d'application initiale le 1^{er} février 2015. Cette norme établit des principes d'information financière quant au classement et à l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers. Elle intègre également un nouveau modèle de couverture qui augmente le nombre d'éléments couverts admissibles à la comptabilité de couverture et uniformise davantage la comptabilité de couverture avec la gestion des risques. En outre, cette norme modifie le modèle de dépréciation en ajoutant un nouveau modèle de « perte de crédit attendue » pour le calcul de la dépréciation. Cette nouvelle norme accroît également la quantité d'informations à fournir exigées relativement à la stratégie de gestion des risques d'une entité, aux flux de trésorerie découlant des activités de couverture et à l'incidence de la comptabilité de couverture sur les états financiers consolidés.

L'IFRS 9 (2014) emploie une méthode unique pour déterminer si un actif financier est évalué au coût amorti ou à la juste valeur, remplaçant ainsi les nombreuses règles de l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (l'« IAS 39 »). La méthode préconisée par l'IFRS 9 (2014) repose sur la façon dont une entité gère ses instruments financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. L'essentiel des exigences prescrites par l'IAS 39 en matière de classement et d'évaluation des passifs financiers a été reporté dans l'IFRS 9 (2014).

Le tableau qui suit résume les changements en matière de classement et de l'évaluation des actifs financiers et passifs financiers non dérivés et dérivés de la société à la suite de l'adoption de l'IFRS 9 (2014).

	IAS 39	IFRS 9 (2014)
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Prêts et créances	Au coût amorti
Titres négociables	Disponibles à la vente	À la juste valeur par le biais du résultat net
Clients et autres débiteurs	Prêts et créances	Au coût amorti
Actifs dérivés servant à des fins autres que de couverture	À la juste valeur par le biais du résultat net	À la juste valeur par le biais du résultat net
Passifs financiers		
Fournisseurs et autres créditeurs	Autres passifs financiers	Au coût amorti
Dettes à long terme	Autres passifs financiers	Au coût amorti
Passifs dérivés servant à des fins autres que de couverture	À la juste valeur par le biais du résultat net	À la juste valeur par le biais du résultat net

Conformément aux dispositions transitoires prévues par l'IFRS 9 (2014), les actifs financiers et les passifs financiers détenus au 1^{er} février 2015 ont été reclassés de façon rétrospective, sans avoir été retraités pour les périodes antérieures, selon les nouvelles exigences en matière de classement et les caractéristiques de chaque instrument financier au 1^{er} février 2015.

L'adoption de l'IFRS 9 (2014) n'a eu aucune incidence sur la comptabilisation de ces instruments ni sur les postes dans lesquels ils sont inclus au bilan, sauf pour ce qui est des titres négociables de la société qui ont été reclassés de disponibles à la vente à actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et pertes liés à la juste valeur des titres négociables sont comptabilisés à titre de produits financiers ou de charges financières dans le résultat net (note 17). Conformément aux dispositions transitoires, la société rend compte de l'incidence rétrospective qu'a eue l'adoption de l'IFRS 9 (2014), laquelle a donné lieu au changement de méthode comptable pour les titres négociables, à titre d'ajustement des composantes d'ouverture des capitaux propres au 1^{er} février 2015.

Capitaux propres

Résultats non distribués
Cumul des autres éléments du résultat global
Incidence sur les capitaux propres

	1 ^{ER} FÉVRIER 2015		
	TELS QUE PRÉSENTÉS	RETRAITEMENTS	RETRAITÉS
	368 241 \$	340 \$	368 581 \$
	5 641	(340)	5 301
	<u>373 882 \$</u>	<u>– \$</u>	<u>373 882 \$</u>

L'adoption de l'IFRS 9 (2014) n'a pas entraîné de changements quant à l'admissibilité des relations de couverture existantes ni à la comptabilité des instruments financiers dérivés désignés en tant qu'instruments de couverture efficaces ni aux postes dans lesquels ces derniers sont inclus au bilan.

B) NOUVELLES NORMES COMPTABLES ET INTERPRÉTATIONS N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ ADOPTÉES

Un certain nombre de nouvelles normes, et de normes et interprétations modifiées, ne s'appliquent pas encore à l'exercice clos le 30 janvier 2016, et n'ont pas été appliquées lors de l'établissement des présents états financiers consolidés. Les nouvelles normes et les normes et interprétations modifiées suivantes sont actuellement à l'étude :

IFRS 16, CONTRATS DE LOCATION

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location* (l'« IFRS 16 »), qui remplacera l'IAS 17, *Contrats de location* et les interprétations connexes. Cette norme instaure un modèle unique de comptabilisation par le preneur et oblige ce dernier à comptabiliser les actifs et les passifs liés à tous les contrats de location d'une durée de plus de 12 mois, à moins que la valeur de l'actif sous-jacent soit faible. Le preneur est tenu de comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et un passif lié au contrat de location qui représente son obligation d'effectuer des paiements locatifs. Les bailleurs continuent de classer les contrats de location en tant que contrat de location-financement ou en tant que contrat de location simple. D'autres aspects du modèle de comptabilisation des contrats de location ont été touchés, y compris la définition d'un contrat de location. Des dispositions transitoires ont également été prévues. L'IFRS 16 s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, et devra être appliquée rétrospectivement. Une application anticipée est autorisée uniquement pour les entités qui ont adopté l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (l'« IFRS 15 »). La société évalue actuellement l'incidence de la nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 15, PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15. Cette norme propose un modèle unique qui s'applique aux contrats avec des clients ainsi que deux méthodes de comptabilisation des produits, soit à un moment précis, soit progressivement. Ce modèle comprend une analyse des transactions en cinq étapes fondée sur les contrats et visant à déterminer si des produits ont lieu d'être comptabilisés et, le cas échéant, le montant et le moment de leur comptabilisation. De nouveaux seuils en matière d'estimations et de jugements ont été présentés, ce qui peut avoir des répercussions sur le montant comptabilisé et (ou) la date de comptabilisation. La nouvelle norme s'applique aux contrats conclus avec des clients. Elle ne s'applique pas aux contrats d'assurance, aux instruments financiers ou aux contrats de location, lesquels entrent dans le champ d'application d'autres IFRS. L'IFRS 15 s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, l'adoption anticipée étant autorisée. La société évalue actuellement l'incidence de la nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

INITIATIVE CONCERNANT LES INFORMATIONS À FOURNIR (MODIFICATIONS DE L'IAS 1)

En décembre 2014, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, dans le cadre de son programme majeur d'amélioration de la présentation et de la divulgation dans les rapports financiers (l'« initiative concernant les informations à fournir »). Ces modifications n'entraîneront pas de changements importants par rapport à la pratique actuelle, mais elles devraient faciliter une présentation améliorée des informations à fournir dans les états financiers. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016. L'adoption anticipée est autorisée. La société évalue actuellement l'incidence de la nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

C) MODE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la société et de ses filiales. Il existe une situation de contrôle lorsque la société a des droits effectifs qui lui confèrent la capacité actuelle de diriger les activités qui ont une incidence importante sur les rendements des entités. La société réévalue le contrôle sur une base continue. Les filiales sont consolidées à la date à laquelle la société en obtient le contrôle, jusqu'à ce que ce contrôle cesse d'exister. Les périodes de présentation de l'information financière visées par les états financiers des filiales sont les mêmes que celles de la société. Les méthodes comptables des filiales correspondent aux méthodes employées par la société. Les soldes et les transactions intersociétés importants, ainsi que les produits et charges latents qui découlent de transactions intersociétés, ont été éliminés aux fins de l'établissement des états financiers consolidés.

D) CONVERSION DES DEVICES

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à cette date. Les autres éléments du bilan libellés en monnaie étrangère sont convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date à laquelle les diverses transactions ont lieu. Les produits et charges libellés en monnaie étrangère sont convertis en dollars canadiens au taux de change moyen de la période. Les profits et pertes résultant de ces conversions sont pris en compte dans le calcul du résultat net.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

E) ÉTABLISSEMENTS À L'ÉTRANGER

Les actifs et les passifs des établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et les charges des établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date des transactions. Les écarts de conversion sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

F) TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des fonds en caisse, des soldes bancaires et des dépôts à court terme dont l'échéance initiale est inférieure ou égale à trois mois.

G) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif, y compris tous les autres coûts directement attribuables à la mise en état de fonctionnement d'un actif en vue de son utilisation attendue. Les logiciels achetés qui sont essentiels à la fonctionnalité du matériel connexe sont incorporés dans le coût de ce matériel.

Lorsque des composantes d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées comme des parties distinctes (principales composantes) des immobilisations corporelles.

L'amortissement est comptabilisé dans le résultat net selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de chaque composante d'une immobilisation corporelle. Les terrains ne sont pas amortis. Les améliorations d'aménagements sont amorties sur la durée d'utilité estimée de l'immobilisation ou la durée du contrat de location, selon la moindre des deux. Les immobilisations en attente de mise en service comprennent les dépenses engagées à ce jour relativement au matériel qui n'est pas encore prêt à être utilisé. L'amortissement des immobilisations en attente de mise en service commence lorsque les immobilisations sont prêtes à être utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été prévues. L'amortissement est calculé sur le montant amortissable, soit le coût d'un actif, diminué de sa valeur résiduelle.

Les durées d'utilité estimées pour la période en cours et les périodes comparatives sont les suivantes :

Bâtiments	de 10 à 50 ans
Agencements et matériel	de 3 à 20 ans
Améliorations d'aménagements	de 6,7 à 10 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés chaque date de clôture annuelle et ajustés de façon prospective au besoin.

Le montant des profits et des pertes résultant de la sortie d'immobilisations corporelles est comptabilisé dans le résultat net.

H) GOODWILL

Le goodwill est évalué à la date d'acquisition par rapport à la juste valeur de la contrepartie transférée, diminué de l'actif net identifiable de la société ou des activités acquises. Le goodwill n'est pas amorti et est présenté au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

I) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels et les marques de commerce acquises et une évaluation de leur durée de vie utile est effectuée afin d'établir si elle est déterminée ou non.

Les immobilisations incorporelles acquises par la société et qui ont une durée d'utilité déterminée sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. L'amortissement est calculé sur le coût de l'actif, diminué de sa valeur résiduelle. L'amortissement est comptabilisé dans le résultat net selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles. L'amortissement des immobilisations incorporelles en attente de mise en service commence lorsque les immobilisations sont prêtes à être utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été prévues. Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont soumises à un test de dépréciation lorsqu'il existe un indice que l'immobilisation incorporelle a pu se déprécier.

La durée d'utilité estimée pour la période en cours et les périodes comparatives est la suivante :

Logiciel	de 3 à 5 ans
----------	--------------

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés chaque date de clôture annuelle et ajustés de façon prospective au besoin.

Les immobilisations incorporelles ayant des durées d'utilité indéterminées ne sont pas amortissables et sont soumises chaque année à des tests de dépréciation, ou plus souvent si des événements ou des circonstances laissent croire que l'immobilisation peut avoir subi une perte de valeur. La durée d'utilité d'une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée doit être réexaminée chaque année pour déterminer si l'appréciation de durée d'utilité indéterminée continue d'être justifiée. Si ce n'est pas le cas, le changement d'appréciation de la durée d'utilité d'indéterminée à déterminée doit être comptabilisé de façon prospective. Les marques de commerce sont considérées comme ayant des durées d'utilité indéterminées.

J) ACTIFS LOUÉS

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location simple ou contrats de location-financement, selon la substance de la transaction au commencement du contrat. Le classement est réévalué si les modalités du contrat de location sont modifiées.

Les contrats de location aux termes desquels la société n'assume pas une part importante des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés comme des contrats de location simple. La société exerce ses activités dans des locaux loués aux termes de contrats de location assortis de conditions diverses, qui sont comptabilisés comme contrats de location simple. Les paiements versés aux termes d'un contrat de location simple sont comptabilisés dans le résultat net selon le mode linéaire sur la durée du contrat. Lorsqu'un contrat de location comporte une clause d'indexation du loyer minimal fixe et prédéterminée, la société comptabilise les charges locatives connexes sur une base linéaire et, par conséquent, constate en tant que loyer différé l'écart entre la charge locative comptabilisée et les montants à payer aux termes d'un contrat de location; le loyer différé est inclus au bilan dans les fournisseurs et autres créditeurs. Les loyers éventuels (calculés sur la base des ventes) sont inscrits dans le résultat net pour la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Les réductions données aux locataires sont constatées au bilan à titre de crédits différés au titre des contrats de location et amorties comme une réduction des frais de location sur la durée des contrats de location connexes.

K) STOCKS

Les stocks de marchandises sont évalués au prix coûtant, déterminé d'après une moyenne établie, ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le prix coûtant comprend le coût d'acquisition, les coûts de transport directement engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent et certains coûts du centre de distribution liés aux stocks. La société estime la valeur nette de réalisation comme étant le montant auquel les stocks devraient être vendus, dans le cours normal de ses activités, diminué des coûts nécessaires à la réalisation de la vente, compte tenu des variations des prix de détail attribuables au caractère saisonnier.

L) DÉPRÉCIATION**I) ACTIFS NON FINANCIERS**

Tous les actifs non financiers sont examinés chaque date de clôture afin de déterminer s'il est possible que la valeur comptable puisse ne pas être recouvrable. Si des indications de dépréciation sont identifiées, un test de dépréciation est effectué. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation au moins une fois l'an à la date clôture de l'exercice et lorsqu'il existe un indice que l'actif a pu se déprécier. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génère, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actif, soit les « unités génératrices de trésorerie » ou « UGT ». Les pertes de valeur comptabilisées au titre d'UGT sont d'abord réparties en réduction de la valeur comptable du goodwill affecté aux UGT, puis en réduction de la valeur comptable des autres actifs des UGT.

Une perte de valeur est comptabilisée dans le résultat net si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT connexe excède sa valeur recouvrable estimée. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de vente. La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif ou à l'UGT. La juste valeur diminuée des coûts de vente correspond au montant auquel un actif ou une UGT peut être vendu lors d'une transaction effectuée dans des conditions normales du marché entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de vente.

Pour les besoins des tests de dépréciation des immobilisations corporelles, chacun des magasins est géré à l'échelle de la société, et les rapports internes sont structurés de manière à mesurer la performance de chacun des magasins de détail. La direction a déterminé que ses unités génératrices de trésorerie sont identifiables au niveau de chaque magasin de détail individuel, car les actifs consacrés à chacun des magasins et les entrées de trésorerie générées par ceux-ci sont séparément identifiables et indépendants les uns des autres.

Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est affecté aux UGT qui devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Cette affectation représente le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour les besoins de gestion interne.

Les actifs communs de la société ne génèrent pas d'entrées de trésorerie distinctes. Les actifs communs font l'objet d'un test de dépréciation au niveau du regroupement minimal d'UGT auquel ils peuvent être raisonnablement et uniformément affectés. S'il existe un indice qu'un actif commun a pu se déprécier, la valeur recouvrable est déterminée pour les UGT auxquelles l'actif commun appartient.

Les pertes de valeur eu égard au goodwill ne sont pas reprises. En ce qui a trait aux autres actifs, une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

M) AVANTAGES DU PERSONNEL

I) RÉGIMES DE RETRAITE

La société offre aux cadres de Reitmans (Canada) Limitée (l'« Employeur ») un régime de retraite (le « Régime ») contributif à prestations définies qui prévoit le versement de prestations aux participants en fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen des cinq années consécutives les plus favorables. Les cotisations sont versées par les membres du Régime et par l'Employeur. Un comité du régime de retraite nommé en vertu des dispositions du Régime est chargé de l'administration du Régime. Tous les placements du Régime sont déposés auprès de la Fiducie RBC Services aux investisseurs, qui agit comme dépositaire des actifs qui lui ont été confiés. Société de placements SEI Canada est le gestionnaire des placements du Régime. La société offre également un régime complémentaire de retraite à certains cadres dirigeants (le « RCRCD »), lequel n'est ni enregistré ni préalablement capitalisé. Le coût de ces régimes de retraite est établi périodiquement par des actuaires indépendants.

Des prestations sont également versées aux employés par l'intermédiaire de régimes à cotisations définies gérés par le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec. Les cotisations que verse la société à ces régimes sont comptabilisées pendant les périodes au cours desquelles les services ont été rendus.

Le passif net de la société au titre des prestations définies est calculé séparément pour chaque régime en estimant le montant des prestations futures acquises par les participants au Régime pour la période en cours et les périodes antérieures, en actualisant ce montant et en déduisant ensuite la juste valeur des actifs des régimes.

Les obligations au titre des prestations définies sont établies selon un calcul actuariel effectué annuellement par un actuaire qualifié à la date de clôture. Les évaluations actuarielles reposent sur la base de la meilleure estimation de la direction à l'égard du taux d'actualisation, du taux d'augmentation de la rémunération, des taux de départ à la retraite, des taux de cessation d'emploi et des taux de mortalité. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation nette au titre des prestations définies à des fins comptables est fondé sur le rendement d'un portefeuille d'obligations de sociétés cotées AA libellées dans la même monnaie que les prestations devant être versées et dont la durée jusqu'à l'échéance correspond, en moyenne, à celle des obligations au titre du régime des prestations définies.

La juste valeur des actifs du régime est déduite de l'obligation au titre des prestations définies pour obtenir le passif net. Les actifs du régime sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. Les coûts des services passés découlant de modifications au régime sont inscrits dans le résultat net pour les périodes au cours desquelles ils sont survenus.

Les réévaluations du passif net au titre des prestations définies, qui comprennent les pertes ou les gains actuariels, le rendement des actifs du régime, à l'exclusion des intérêts, et l'effet du plafond de l'actif, le cas échéant, sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global des périodes au cours desquelles ils surviennent, puis ultérieurement reclassés depuis le cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués.

La charge de retraite est composée de ce qui suit :

- le coût des prestations de retraite accordées en échange des services rendus par les participants au Régime au cours de la période;
- la charge nette (le produit net) d'intérêts sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation nette au titre des prestations définies au début de la période annuelle au passif (à l'actif) alors net au titre des prestations définies, compte tenu de toute variation du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies attribuable au paiement de cotisations et au versement de prestations au cours de la période;
- les coûts des services passés;
- les profits ou les pertes sur liquidations ou réductions.

Les charges au titre des régimes de retraite à cotisations définies sont inscrites dans le résultat net pour les périodes au cours desquelles elles sont survenues.

II) AVANTAGES À COURT TERME

Les obligations au titre des avantages à court terme, lesquelles comprennent les salaires, les absences rémunérées et les primes, sont évaluées sur une base non actualisée et sont comptabilisées en charges à mesure que les services correspondants sont rendus.

Un passif égal au montant que la société s'attend à payer aux termes de plans d'intéressement et d'attribution de primes en trésorerie à court terme est comptabilisé si la société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, de payer ce montant au titre des services passés rendus par les membres du personnel et si une estimation fiable de l'obligation peut être effectuée.

III) INDEMNITÉS DE FIN DE CONTRAT DE TRAVAIL

Les indemnités de fin de contrat de travail sont comptabilisées en charges si la société est manifestement engagée, et a un plan formalisé et détaillé, sans possibilité réelle de se rétracter, à mettre fin à l'emploi avant la date normale de mise à la retraite ou à octroyer des indemnités de fin de contrat de travail à la suite d'une offre faite pour encourager les départs volontaires.

IV) RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Certains membres du personnel reçoivent une partie de leur rémunération sous forme de paiements fondés sur des actions qui sont comptabilisés comme charge au titre des avantages du personnel, avec une augmentation correspondante du surplus d'apport dans les capitaux propres, au cours de la période où les membres du personnel acquièrent des droits inconditionnels à des paiements fondés sur des actions. La société comptabilise la rémunération fondée sur des actions à l'aide de la méthode de la juste valeur. La charge de rémunération est évaluée à la juste valeur à la date d'attribution et la juste valeur de chaque droit est comptabilisée sur sa période d'acquisition des droits respective, qui est généralement de cinq ans. Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre de droits dont on s'attend à ce que les conditions de service soient remplies.

N) PROVISIONS

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la société a une obligation actuelle juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation. Si l'incidence de la valeur temps de l'argent est importante, le montant des provisions est déterminé par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, à un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles, par le marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques au passif. Lorsque l'actualisation est utilisée, la désactualisation est comptabilisée dans les charges financières.

Une provision pour contrats déficitaires est comptabilisée lorsque les avantages que la société s'attend à recevoir d'un contrat sont inférieurs aux coûts inévitables qu'elle devra engager pour satisfaire à ses obligations contractuelles. La provision est évaluée à la valeur actualisée du montant le moins élevé entre le coût attendu de la résiliation du contrat et le coût attendu de la reconduction du contrat. Avant d'établir une provision, la société comptabilise toute perte de valeur sur les actifs associés à ce contrat.

O) PRODUITS

Les produits tirés de la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque le client achète et prend livraison de la marchandise. Les ventes sont constatées après déduction des retours et des retours possibles estimés et excluent les taxes de vente.

Les cartes-cadeaux vendues sont inscrites à titre de produit différé et les produits sont constatés lorsque ces dernières sont utilisées. La société produit une estimation à l'égard des cartes-cadeaux pour lesquelles elle a des raisons de croire qu'elles ne seront pas utilisées en se fondant sur les modalités des cartes-cadeaux et les tendances d'encaissement passées.

Les points et les primes de fidélisation accordés dans le cadre des programmes de fidélisation de la clientèle sont comptabilisés dans les produits différés à la date de la vente initiale. Les produits sont comptabilisés une fois que les points et les primes de fidélisation sont utilisés et que la société a rempli son obligation. Le montant des produits différés est évalué en fonction de la juste valeur des points et des primes de fidélisation accordés et tient compte du pourcentage d'utilisation estimé.

P) PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

Les produits financiers se composent des produits d'intérêts et de dividendes, des profits nets liés à la juste valeur des titres négociables ainsi que des profits de change. Les charges financières se composent des charges d'intérêts, des pertes nettes liées à la juste valeur des titres négociables de même que des pertes de change. Les produits d'intérêts sont constatés selon la comptabilité d'engagement et les charges d'intérêts sont comptabilisées à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de la société de percevoir le paiement est établi. Les profits ou pertes de change sont présentés à leur montant net.

Q) IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt sur le résultat exigible et l'impôt sur le résultat différé sont comptabilisés dans le résultat net, sauf s'ils se rapportent à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

La charge d'impôt sur le résultat de la société est établie en fonction de règles et de règlements fiscaux qui peuvent donner lieu à des interprétations et nécessiter la formulation d'estimations et d'hypothèses qui pourraient être remises en question par les autorités fiscales. L'impôt sur le résultat exigible est l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou récupéré au titre du bénéfice imposable ou de la perte fiscale d'une période, d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et il comprend également tout ajustement de l'impôt à payer relativement à des années antérieures. Les estimations de la société relativement aux actifs et aux passifs d'impôt sur le résultat exigible sont réévaluées de façon périodique et ajustées lorsque les circonstances l'exigent, notamment lors de changements aux lois fiscales et aux directives administratives et de la résolution d'incertitudes par suite de la conclusion de vérifications fiscales ou de l'expiration des délais de prescription applicables selon les lois en vigueur. L'issue définitive des vérifications fiscales gouvernementales et d'autres événements peut s'écarter considérablement des estimations et hypothèses sur lesquelles la direction se fonde pour établir la charge d'impôt sur le résultat et évaluer les actifs et passifs d'impôt sur le résultat exigible.

L'impôt sur le résultat différé est comptabilisé au titre des différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs aux fins de l'information financière et les montants utilisés à des fins fiscales. Les actifs et passifs d'impôt sur le résultat différé sont calculés selon les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer au bénéfice imposable des exercices au cours desquels il est prévu que les écarts temporaires se résorberont. L'incidence d'une modification des taux d'impôt sur les actifs et passifs d'impôt sur le résultat différé est prise en compte dans le résultat net de la période au cours de laquelle la modification entre en vigueur, sauf dans la mesure où elle se rapporte à un élément comptabilisé dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres de la période courante ou d'une période passée.

La société ne compense les actifs et passifs d'impôt sur le résultat que si elle a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Un actif d'impôt sur le résultat différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable que la société disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôt sur le résultat différé sont examinés chaque date de clôture et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable.

Les actifs et passifs d'impôt sur le résultat différé sont comptabilisés au bilan consolidé aux postes « Actifs non courants » ou « Passifs non courants », sans égard à la date de réalisation ou de règlement attendue.

R) RÉSULTAT PAR ACTION

La société présente le résultat de base et le résultat dilué par action pour ses actions.

Le résultat de base par action se calcule en divisant le résultat net de la société par le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A sans droit de vote et d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action se calcule en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour tenir compte du nombre d'actions supplémentaires émises découlant de l'exercice présumé des options sur actions, si elles ont un effet dilutif. Le nombre d'actions supplémentaires est calculé en présumant que le produit découlant de l'exercice des options ainsi que le montant de la rémunération fondée sur des actions non constatée servent à acheter des actions de catégorie A sans droit de vote au cours moyen de l'action pendant la période de présentation de l'information financière.

S) CAPITAL SOCIAL

Les actions de catégorie A sans droit de vote et les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission de ces actions et options sur actions sont comptabilisés en déduction des capitaux propres, après déduction de toute incidence fiscale.

Lorsque le capital social comptabilisé dans les capitaux propres est acheté à des fins d'annulation, le montant de la contrepartie payée, qui comprend les coûts directement attribuables, après déduction de toute incidence fiscale, est comptabilisé en déduction des capitaux propres. L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable des actions est imputé aux résultats non distribués.

T) INSTRUMENTS FINANCIERS

La société comptabilise initialement les actifs financiers à la date de transaction à laquelle elle devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Si l'actif financier n'est pas ultérieurement évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, alors l'évaluation initiale comprend les coûts de transaction qui sont directement imputables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif. Au moment de la comptabilisation initiale, la société classe ses actifs financiers comme évalués ultérieurement au coût amorti ou à la juste valeur, en fonction à la fois de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

I) ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI

Un actif financier est ultérieurement évalué au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de toute perte de valeur, si :

- la détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal ou à des versements d'intérêts.

À l'heure actuelle, la société classe sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie de même que ses clients et autres débiteurs en tant qu'actifs évalués au coût amorti.

DÉPRÉCIATION DES ACTIFS FINANCIERS

La société se sert du modèle de « perte de crédit attendue » pour le calcul de la dépréciation et elle comptabilise les pertes de crédit attendues en tant que correction de valeur pour pertes dans le bilan consolidé si elles ont trait à un actif financier évalué au coût amorti. Les clients et autres débiteurs de la société, plus particulièrement les créances à court terme dont les paiements sont reçus dans une période de 12 mois, ne comportent pas de composante financement importante. Par conséquent, la société comptabilise la perte de valeur et évalue les pertes de crédit attendues en tant que pertes de crédit attendues pour la durée de vie. La valeur comptable de ces actifs est présentée compte tenu de toute correction de valeur pour pertes dans le bilan consolidé.

II) ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

Ces actifs sont évalués à leur juste valeur, et les variations de celle-ci, y compris les intérêts ou dividendes reçus, sont comptabilisées dans le résultat net. À l'heure actuelle, les titres négociables sont évalués à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le résultat net.

Toutefois, dans le cas de placements dans des instruments de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction, la société peut choisir au moment de la comptabilisation initiale de présenter les profits et les pertes dans les autres éléments du résultat global. Pour de tels placements évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les profits et les pertes ne sont jamais reclassés dans le résultat net et aucune perte de valeur n'est comptabilisée dans le résultat net. Les dividendes rapportés par de tels placements sont comptabilisés dans le résultat net, à moins qu'il ne soit clair que le dividende représente le remboursement d'une partie du coût du placement. À l'heure actuelle, la société ne détient aucun instrument de capitaux propres qui n'est pas détenu à des fins de transaction.

III) LES PASSIFS FINANCIERS SONT CLASSÉS DANS LES CATÉGORIES SUIVANTES:

PASSIFS FINANCIERS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI

La société classe les passifs financiers non dérivés comme étant évalués au coût amorti. Les passifs financiers non dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, ces passifs sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. À l'heure actuelle, la société classe les fournisseurs et autres créateurs de même que la dette à long terme en tant que passifs financiers évalués au coût amorti.

PASSIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

Les passifs financiers évalués à la juste valeur sont initialement comptabilisés à la juste valeur et réévalués chaque date de clôture, et les variations sont comptabilisées dans le résultat net. À l'heure actuelle, la société ne détient pas de passifs financiers évalués à la juste valeur.

IV) INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS SERVANT À DES FINS AUTRES QUE DE COUVERTURE ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

Les instruments financiers dérivés servant à des fins autres que de couverture, y compris les contrats de change, sont comptabilisés en tant qu'actifs ou passifs initialement évalués à leur juste valeur. Les coûts de transaction attribuables sont comptabilisés dans le résultat net à mesure qu'ils sont engagés. Tous les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme faisant partie d'une relation de couverture sont classés en tant qu'instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Toute variation ultérieure de la juste valeur des contrats de change servant à des fins autres que de couverture est comptabilisée dans le coût des biens vendus dans la période au cours de laquelle la variation se produit.

V) RELATIONS DE COUVERTURE

La société utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition au risque de change relativement à une partie de ses achats effectués en dollars américains. Au moment de la désignation initiale de la couverture, la société documente officiellement la relation entre les instruments de couverture et les éléments couverts, notamment ses objectifs de gestion des risques et sa stratégie relative à l'opération de couverture, de même que les méthodes qu'elle prendra pour évaluer l'efficacité de la relation de couverture. La société évalue, tant à l'origine de la relation de couverture que régulièrement par la suite, s'il est prévu que les instruments de couverture seront efficaces pour contrebalancer les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts respectifs au cours de la période pendant laquelle la couverture est désignée.

Pour les couvertures de flux de trésorerie, une transaction prévue qui fait l'objet de la couverture doit être hautement probable et doit comporter une exposition aux variations de flux de trésorerie qui pourrait, finalement, affecter le résultat net. La composante valeur temps des options désignées comme couvertures de flux de trésorerie est exclue des relations de couverture et comptabilisée dans les autres éléments du résultat global à titre de coût lié à la couverture et présentée séparément si elle est importante.

Les dérivés utilisés à titre de couvertures sont initialement comptabilisés à la juste valeur et les coûts de transaction attribuables sont comptabilisés dans le résultat net à mesure qu'ils sont engagés. Après la comptabilisation initiale, les dérivés sont évalués à la juste valeur et les variations de cette dernière sont comptabilisées comme il est décrit ci-dessous.

COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE

Lorsqu'un dérivé est désigné comme l'instrument de couverture dans une couverture de l'exposition aux variations des flux de trésorerie qui sont attribuables à un risque particulier associé à un actif ou à un passif comptabilisé ou à une transaction prévue et hautement probable qui pourrait influencer sur le résultat net, la partie efficace des variations de la juste valeur du dérivé est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et présentée comme faisant partie des capitaux propres sous le cumul des autres éléments du résultat global. Le montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est sorti et inclus dans le résultat net dans le même poste du compte consolidé du résultat net et de l'état consolidé du résultat global que l'élément couvert, dans la même période que celle pendant laquelle les flux de trésorerie couverts influent sur le résultat net. Toute partie inefficace des variations de la juste valeur du dérivé est comptabilisée immédiatement dans le résultat net. Si l'instrument de couverture ne satisfait plus aux critères de la comptabilité de couverture, s'il arrive à échéance ou s'il est vendu, résilié ou exercé, la comptabilité de couverture cessera d'être pratiquée, de manière prospective. Le profit ou la perte cumulé comptabilisé antérieurement dans les autres éléments du résultat global demeure dans le cumul des autres éléments du résultat global jusqu'à ce que la transaction prévue influe sur le profit ou la perte. Si l'on ne s'attend plus à ce que la transaction prévue se réalise, le solde compris dans le cumul des autres éléments du résultat global est alors comptabilisé immédiatement dans le résultat net.

Lorsque l'élément couvert est un actif non financier, le montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est transféré directement dans le coût initial de cet actif.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

U) ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Lorsque la société évalue la juste valeur d'un actif ou d'un passif, elle utilise des données de marché observables chaque fois que de telles données sont disponibles. Les justes valeurs sont classées dans la hiérarchie de la juste valeur selon la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour la juste valeur prise dans son ensemble, comme suit:

- niveau 1: prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- niveau 2: données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- niveau 3: données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données d'entrée non observables).

Les estimations de la juste valeur sont faites à un moment déterminé, selon l'information disponible concernant l'actif ou le passif. Ces estimations sont de nature subjective et ne peuvent souvent être déterminées avec précision. Les techniques d'évaluation appliquées aux instruments financiers n'ont pas changé au cours de l'exercice considéré. La juste valeur a été déterminée aux fins d'évaluation et (ou) des informations à fournir selon les méthodes exposées ci-après. S'il y a lieu, des informations supplémentaires concernant les hypothèses posées dans la détermination de la juste valeur sont fournies dans les notes portant sur l'actif ou le passif concerné.

I) ACTIFS FINANCIERS

La société a déterminé que la valeur comptable de ses actifs financiers à court terme se rapprochait de leur juste valeur à la date de clôture, étant donné l'échéance à court terme de ces instruments. La juste valeur des titres négociables de la société est déterminée par référence à leur cours acheteur dans des marchés actifs à la date de clôture; ces données sont considérées comme des données de niveau 1 dans la hiérarchie de la juste valeur.

II) PASSIFS FINANCIERS NON DÉRIVÉS

La juste valeur de la dette à long terme de la société portant intérêt à taux fixe, laquelle est établie aux fins des informations à fournir, est calculée selon la valeur actualisée des versements futurs de principal et d'intérêts, actualisés aux taux d'intérêt en vigueur sur le marché disponible pour la société pour des titres de créance identiques ou semblables comportant une durée résiduelle identique. Ces données sont considérées comme des données de niveau 2 dans la hiérarchie de la juste valeur.

III) INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La juste valeur des contrats d'options sur devises est déterminée à l'aide d'une technique standard d'évaluation des options qu'utilise la contrepartie en se basant sur des données de niveau 2.

4 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Fonds en caisse et fonds bancaires
Dépôts à court terme portant intérêt à 0,6% (0,8% au 31 janvier 2015)

	30 JANVIER 2016	31 JANVIER 2015
	112 596 \$	106 917 \$
	5 999	32 996
	118 595 \$	139 913 \$

5 STOCKS

Au cours de l'exercice clos le 30 janvier 2016, les stocks comptabilisés à titre de coût des biens vendus se sont élevés à 397 021 \$ (363 350 \$ au 31 janvier 2015). De plus, la société a comptabilisé dans le coût des biens vendus un montant de 13 014 \$ (8 683 \$ au 31 janvier 2015) au titre de la dépréciation des stocks du fait que la valeur nette de réalisation était inférieure au coût. Aucune dépréciation des stocks constatée au cours des périodes précédentes n'a fait l'objet d'une reprise.

Le coût des biens vendus pour l'exercice clos le 30 janvier 2016 comprend une perte de 2 125 \$ (profit de 10 921 \$ au 31 janvier 2015) au titre des variations de la juste valeur de dérivés qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture.

6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	TERRAINS	BÂTIMENTS	AGENCEMENTS ET MATÉRIEL	AMÉLIORATIONS D'AMÉNAGEMENTS	TOTAL
Prix coûtant					
Solde au 2 février 2014	5 860 \$	48 598 \$	147 762 \$	164 540 \$	366 760 \$
Entrées	–	58	13 029	10 933	24 020
Sorties	–	(3 023)	(29 718)	(35 285)	(68 026)
Solde au 31 janvier 2015	5 860 \$	45 633 \$	131 073 \$	140 188 \$	322 754 \$
Solde au 1 ^{er} février 2015	5 860 \$	45 633 \$	131 073 \$	140 188 \$	322 754 \$
Entrées	–	28	12 270	10 088	22 386
Sorties	–	(3 314)	(21 596)	(28 849)	(53 759)
Solde au 30 janvier 2016	5 860 \$	42 347 \$	121 747 \$	121 427 \$	291 381 \$
Cumul des amortissements et des pertes de valeur					
Solde au 2 février 2014	– \$	20 108 \$	75 553 \$	92 758 \$	188 419 \$
Amortissement	–	2 011	20 871	19 528	42 410
Perte de valeur	–	–	1 849	6 427	8 276
Reprise d'une perte de valeur	–	–	(574)	(201)	(775)
Sorties	–	(3 023)	(29 689)	(35 213)	(67 925)
Solde au 31 janvier 2015	– \$	19 096 \$	68 010 \$	83 299 \$	170 405 \$
Solde au 1 ^{er} février 2015	– \$	19 096 \$	68 010 \$	83 299 \$	170 405 \$
Amortissement	–	1 900	19 228	16 062	37 190
Perte de valeur	–	–	425	5 932	6 357
Reprise d'une perte de valeur	–	–	(81)	(3 157)	(3 238)
Sorties	–	(3 314)	(21 554)	(28 828)	(53 696)
Solde au 30 janvier 2016	– \$	17 682 \$	66 028 \$	73 308 \$	157 018 \$
Valeurs comptables nettes					
Au 31 janvier 2015	5 860 \$	26 537 \$	63 063 \$	56 889 \$	152 349 \$
Au 30 janvier 2016	5 860 \$	24 665 \$	55 719 \$	48 119 \$	134 363 \$

Au cours de l'exercice, la société a soumis à des tests de dépréciation certaines immobilisations corporelles pour lesquelles elle avait des raisons de croire que la valeur comptable pouvait ne pas être recouvrable et elle a comptabilisé une perte de valeur de 6 357 \$ (8 276 \$ au 31 janvier 2015). La dépréciation liée aux immobilisations corporelles s'explique par une baisse de rentabilité des magasins de vente au détail, pris isolément (« unités génératrices de trésorerie »). Une reprise de la dépréciation a lieu lorsque les magasins de vente au détail ayant auparavant subi une dépréciation connaissent un regain de rentabilité. Lorsqu'elle calcule la valeur d'utilité d'un magasin de vente au détail, la société crée un modèle d'actualisation des flux de trésorerie pour chaque UGT. La période pour laquelle des projections des flux de trésorerie sont établies varie pour chaque UGT selon la durée d'utilité résiduelle du principal actif de l'UGT. Les ventes prévisionnelles établies pour les besoins des projections des flux de trésorerie reposent sur les résultats d'exploitation réels, les taux de croissance attendus du secteur et l'expérience de la direction. Les valeurs recouvrables des UGT soumises aux tests de dépréciation étaient fonction de leur valeur d'utilité, laquelle était déterminée à l'aide du taux d'actualisation avant impôt de 13 % (11 % au 31 janvier 2015). Au cours de l'exercice, une tranche de 3 238 \$ des pertes de valeur avait été reprise à la suite d'une amélioration de la rentabilité de certaines UGT (775 \$ au 31 janvier 2015).

La charge d'amortissement et les pertes de valeur nettes pour l'exercice sont comptabilisées aux comptes consolidés de résultat à titre de frais de vente et de distribution d'un montant de 39 115 \$ (48 515 \$ au 31 janvier 2015) et de charges administratives d'un montant de 1 194 \$ (1 396 \$ au 31 janvier 2015).

Les immobilisations corporelles comportent un montant non amorti de 1 184 \$ (2 055 \$ au 31 janvier 2015); l'amortissement commencera lorsque les immobilisations pourront être utilisées.

7 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	LOGICIELS	MARQUES DE COMMERCE	TOTAL
Prix coûtant			
Solde au 2 février 2014	24 843 \$	499 \$	25 342 \$
Entrées	6 993	–	6 993
Sorties	(3 575)	–	(3 575)
Solde au 31 janvier 2015	28 261 \$	499 \$	28 760 \$
Solde au 1 ^{er} février 2015	28 261 \$	499 \$	28 760 \$
Entrées	9 495	–	9 495
Sorties	(2 495)	–	(2 495)
Solde au 30 janvier 2016	35 261 \$	499 \$	35 760 \$
Cumul des amortissements et des pertes de valeur			
Solde au 2 février 2014	7 632 \$	499 \$	8 131 \$
Amortissement	3 999	–	3 999
Perte de valeur	128	–	128
Sorties	(3 575)	–	(3 575)
Solde au 31 janvier 2015	8 184 \$	499 \$	8 683 \$
Solde au 1 ^{er} février 2015	8 184 \$	499 \$	8 683 \$
Amortissement	5 225	–	5 225
Perte de valeur	–	–	–
Sorties	(2 495)	–	(2 495)
Solde au 30 janvier 2016	10 914 \$	499 \$	11 413 \$
Valeurs comptables nettes			
Au 31 janvier 2015	20 077 \$	– \$	20 077 \$
Au 30 janvier 2016	24 347 \$	– \$	24 347 \$

Au cours de l'exercice, la société a soumis à des tests de dépréciation certaines immobilisations incorporelles pour lesquelles elle avait des raisons de croire que la valeur comptable pouvait ne pas être recouvrable et elle a comptabilisé une perte de valeur de néant (128 \$ au 31 janvier 2015). Pour l'exercice clos le 31 janvier 2015, la dépréciation liée aux immobilisations incorporelles est attribuable à l'abandon des activités d'une bannière.

L'amortissement des immobilisations incorporelles est comptabilisé aux comptes consolidés de résultat à titre de frais de vente et de distribution d'un montant de 4 788 \$ (3 466 \$ au 31 janvier 2015) et de charges administratives de 437 \$ (661 \$ au 31 janvier 2015).

Les logiciels comportent un montant non amorti de 7 894 \$ (7 247 \$ au 31 janvier 2015); l'amortissement commencera lors de la mise en service des logiciels.

8 GOODWILL

	ADDITION ELLE	THYME MATERNITÉ	TOTAL
Solde au 2 février 2014	38 183 \$	4 243 \$	42 426 \$
Dépréciation	–	–	–
Solde au 31 janvier 2015	38 183 \$	4 243 \$	42 426 \$
Dépréciation	–	4 243	4 243
Solde au 30 janvier 2016	38 183 \$	– \$	38 183 \$

Le goodwill acquis par suite de regroupements d'entreprises a été affecté aux groupes d'UGT, soit les bannières Addition Elle et Thyme Maternité, en fonction des avantages futurs attendus.

Pour déterminer si le goodwill a subi une perte de valeur, la valeur comptable des groupes d'UGT (y compris le goodwill) est comparée à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable des groupes d'UGT se fonde sur la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de la vente. La société a procédé à son test annuel de dépréciation du goodwill en date du 30 janvier 2016 et du 31 janvier 2015. Pour l'exercice clos le 30 janvier 2016, la valeur recouvrable de l'UGT de la bannière Addition Elle a été déterminée en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, tandis que la valeur recouvrable de l'UGT de la bannière Thyme Maternité a été établie en fonction de la valeur d'utilité. Pour l'exercice clos le 31 janvier 2015, les valeurs recouvrables des UGT des bannières Addition Elle et Thyme Maternité avaient toutes deux été déterminées en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Aucune dépréciation n'était constatée à l'égard de l'UGT de la bannière Addition Elle au 30 janvier 2016 (aucune dépréciation au 31 janvier 2015), alors qu'une perte de valeur de 4 243 \$ (néant au 31 janvier 2015) était comptabilisée à l'égard de l'UGT de la bannière Thyme Maternité à cette même date. Cette perte de valeur a été prise en compte dans les frais de vente et de distribution.

Au 30 janvier 2016, la valeur d'utilité de l'UGT de la bannière Thyme Maternité a été déterminée au moyen de l'actualisation des flux de trésorerie futurs générés par l'utilisation continue. Pour les exercices 2017 à 2019, les projections des flux de trésorerie ont été établies en fonction de l'expérience passée, des résultats d'exploitation réels et des projections budgétaires, en supposant une croissance des ventes d'environ 3 % pour l'exercice 2017 et d'environ 5 % pour les exercices 2018 et 2019 et un taux de croissance perpétuelle de néant. Les flux de trésorerie projetés ont été actualisés à l'aide d'un taux avant impôt de 12,5 %. Le taux d'actualisation a été estimé en fonction d'un coût moyen pondéré du capital (le « CMPC »), lequel est fondé sur un taux sans risque, une prime de risque lié aux capitaux propres ajustée pour tenir compte de bêtas de sociétés cotées en bourse comparables, une prime de risque non systématique, un coût de la dette après impôt basé sur le rendement des obligations des sociétés et la structure financière de la société.

Au 31 janvier 2015, la juste valeur diminuée des coûts de sortie de l'UGT de la bannière Thyme Maternité a été déterminée en fonction d'un multiple des résultats du marché qui a été appliqué au résultat normalisé. Le multiple des résultats du marché a été établi d'après des sources externes de sociétés comparables exerçant leurs activités dans des secteurs semblables. Le résultat normalisé a été déterminé selon l'évaluation faite par la direction des tendances du marché compte tenu de données historiques provenant de sources internes et externes. Ces hypothèses sont considérées comme appartenant au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur.

Au 30 janvier 2016 et au 31 janvier 2015, la juste valeur diminuée des coûts de sortie de l'UGT de la bannière Addition Elle a été déterminée en fonction de multiples des résultats du marché qui a été appliqué au résultat normalisé. Les multiples des résultats du marché ont été établis d'après des sources externes de sociétés comparables exerçant leurs activités dans des secteurs semblables. Le résultat normalisé a été déterminé selon l'évaluation faite par la direction des tendances du marché compte tenu de données historiques provenant de sources internes et externes. Ces hypothèses sont considérées comme appartenant au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur.

Aucune variation éventuelle raisonnable des hypothèses relatives à l'UGT de la bannière Addition Elle ne ferait en sorte que la valeur comptable nette serait supérieure à la valeur recouvrable estimée.

9 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

RECOUVREMENT (CHARGE) D'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le recouvrement (la charge) d'impôt sur le résultat de la société se compose des éléments suivants:

	POUR LES EXERCICES CLOS LES	
	30 JANVIER 2016	31 JANVIER 2015
Recouvrement (charge) d'impôt exigible		
Impôt de l'exercice considéré	647 \$	(2 439) \$
Ajustement au titre de l'impôt des exercices antérieurs	13	26
Recouvrement (charge) d'impôt exigible	660	(2 413)
Recouvrement (charge) d'impôt différé		
Recouvrement (charge) d'impôt différé, avant les ajustements	3 263	(1 699)
Actifs d'impôt différé non comptabilisés	(2 690)	–
Variations des taux d'impôt	193	–
Recouvrement (charge) d'impôt différé	766	(1 699)
Total du recouvrement (de la charge) d'impôt sur le résultat	1 426 \$	(4 112) \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT COMPTABILISÉ DANS LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	POUR LES EXERCICES CLOS LES					
	30 JANVIER 2016			31 JANVIER 2015		
	AVANT IMPÔT	CHARGE D'IMPÔT	APRÈS IMPÔT	AVANT IMPÔT	RECOURVEMENT (CHARGE) D'IMPÔT	APRÈS IMPÔT
Couvertures de flux de trésorerie	2 052 \$	(564) \$	1 488 \$	8 203 \$	(2 177) \$	6 026 \$
Titres négociables	–	–	–	(8 056)	1 069	(6 987)
(Pertes) gains actuariel(le)s au titre du régime à prestations définies	3 192	(837)	2 355	(2 609)	692	(1 917)
	5 244 \$	(1 401) \$	3 843 \$	(2 462) \$	(416) \$	(2 878) \$

RAPPROCHEMENT DU TAUX D'IMPÔT EFFECTIF

	POUR LES EXERCICES CLOS LES			
	30 JANVIER 2016		31 JANVIER 2015	
(Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat	(26 129) \$		17 527 \$	
Impôt sur le résultat selon le taux d'impôt réglementaire de la société	(6 958)	26,63 %	4 651	26,54 %
Variations des taux d'impôt	(193)	0,74 %	–	–
Charges non déductibles et autres ajustements	2 588	(9,90)%	115	0,66 %
Goodwill	1 130	(4,33)%	–	–
Variation des différences temporaires non comptabilisées	2 690	(10,29)%	–	–
Produits exonérés d'impôt	(670)	2,56 %	(653)	(3,73)%
Ajustement au titre des exercices antérieurs	(13)	0,05 %	(1)	(0,01)%
	(1 426) \$	5,46 %	4 112 \$	23,46 %

ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ COMPTABILISÉS

Les actifs et passifs d'impôt différé sont attribuables aux éléments suivants:

	ACTIFS		PASSIFS		MONTANT NET	
	30 JANVIER 2016	31 JANVIER 2015	30 JANVIER 2016	31 JANVIER 2015	30 JANVIER 2016	31 JANVIER 2015
Immobilisations corporelles et incorporelles	19 382 \$	21 395 \$	– \$	– \$	19 382 \$	21 395 \$
Titres négociables	–	530	–	–	–	530
Stocks	–	–	1 279	1 205	(1 279)	(1 205)
Fournisseurs et autres créditeurs	3 360	3 525	–	–	3 360	3 525
Actif financier dérivé	–	–	2 740	5 449	(2 740)	(5 449)
Passif au titre des retraites	5 167	5 829	–	–	5 167	5 829
Avantage fiscal des pertes reportées prospectivement	1 767	1 844	–	–	1 767	1 844
Autres	173	–	2	6	171	(6)
	29 849 \$	33 123 \$	4 021 \$	6 660 \$	25 828 \$	26 463 \$

VARIATIONS DES SOLDES D'IMPÔT DIFFÉRÉ AU COURS DE L'EXERCICE

	COMPTABILISÉ DANS LES AUTRES			COMPTABILISÉ DANS LES AUTRES			
	SOLDE AU 1 ^{ER} FÉVRIER 2014	COMPTABILISÉ DANS LE RÉSULTAT NET	ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	SOLDE AU 31 JANVIER 2015	COMPTABILISÉ DANS LE RÉSULTAT NET	ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	SOLDE AU 30 JANVIER 2016
Immobilisations corporelles et incorporelles	21 253 \$	142 \$	– \$	21 395 \$	(2 013) \$	– \$	19 382 \$
Titres négociables	207	(746)	1 069	530	(530)	–	–
Stocks	(1 429)	224	–	(1 205)	(74)	–	(1 279)
Fournisseurs et autres créditeurs	4 012	(487)	–	3 525	(165)	–	3 360
Actif financier dérivé	(2 311)	(961)	(2 177)	(5 449)	3 273	(564)	(2 740)
Passif au titre des retraites	4 845	292	692	5 829	175	(837)	5 167
Avantage fiscal des pertes reportées prospectivement	2 037	(193)	–	1 844	(77)	–	1 767
Autres	(36)	30	–	(6)	177	–	171
	28 578 \$	(1 699) \$	(416) \$	26 463 \$	766 \$	(1 401) \$	25 828 \$

ACTIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ NON COMPTABILISÉS

Au 30 janvier 2016, un montant de 2 690 \$ (néant au 31 janvier 2015) au titre d'actifs d'impôt différé ayant trait à des différences temporaires de 10 065 \$ (néant au 31 janvier 2015) sur des titres négociables qui n'expireront pas n'avait pas été comptabilisé.

10 FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	30 JANVIER 2016	31 JANVIER 2015
Dettes fournisseurs	53 359 \$	49 577 \$
Créditeurs non commerciaux à payer à des parties liées	40	40
Autres créditeurs non commerciaux	12 204	9 502
Créditeurs au titre des avantages du personnel	26 943	27 201
Créditeurs relatifs aux locaux	12 630	14 576
Provision pour retours sur ventes	1 071	726
	106 247	101 622
Moins la partie non courante	8 112	9 903
	98 135 \$	91 719 \$

La partie non courante des fournisseurs et autres créditeurs, laquelle est incluse dans les créditeurs relatifs aux locaux, correspond à la tranche des loyers différés et des autres créditeurs qui sera amortie au-delà des 12 prochains mois.

11 PRODUITS DIFFÉRÉS

	30 JANVIER 2016	31 JANVIER 2015
Points et primes de fidélisation accordés aux termes des programmes de fidélisation	6 308 \$	8 735 \$
Cartes-cadeaux non utilisées	13 017	12 338
	19 325 \$	21 073 \$

12 DETTE À LONG TERME

	30 JANVIER 2016	31 JANVIER 2015
Emprunt hypothécaire	3 551 \$	5 331 \$
Moins la partie courante	1 896	1 780
	1 655 \$	3 551 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

L'emprunt hypothécaire, portant intérêt à un taux de 6,40 %, est remboursable en versements mensuels de principal et d'intérêts de 172 \$. Il vient à échéance en novembre 2017 et est garanti par le centre de distribution de la société, d'une valeur comptable de 14 403 \$ (15 378 \$ au 31 janvier 2015).

Au 30 janvier 2016, les remboursements de principal sur la dette à long terme s'établissaient comme suit :

D'ici 1 an	1 896 \$
D'ici 2 ans	1 655
	<u>3 551 \$</u>

13 PASSIF AU TITRE DES RETRAITES

Les tableaux suivants présentent des rapprochements des obligations en matière de retraite, des actifs des régimes et de la situation de capitalisation des régimes de retraite :

SITUATION DE CAPITALISATION

	JUSTE VALEUR DES ACTIFS DU RÉGIME	OBLIGATION AU TITRE DES PRESTATIONS DÉFINIES	PASSIF AU TITRE DES RETRAITES
Au 30 janvier 2016			
Régime	21 818 \$	21 998 \$	(180) \$
RCRCD	–	19 156	(19 156)
Total	<u>21 818 \$</u>	<u>41 154 \$</u>	<u>(19 336) \$</u>
Au 31 janvier 2015			
Régime	21 340 \$	21 594 \$	(254) \$
RCRCD	–	21 714	(21 714)
Total	<u>21 340 \$</u>	<u>43 308 \$</u>	<u>(21 968) \$</u>

	POUR LES EXERCICES CLOS LES					
	30 JANVIER 2016			31 JANVIER 2015		
	RÉGIME	RCRCD	TOTAL	RÉGIME	RCRCD	TOTAL
Variations de la valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies						
Obligations au titre des prestations définies à l'ouverture de l'exercice	21 594 \$	21 714 \$	43 308 \$	18 238 \$	18 565 \$	36 803 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 189	34	1 223	857	193	1 050
Coût financier	772	734	1 506	817	801	1 618
Cotisations des membres du régime	184	–	184	103	–	103
Perte actuarielle (gain actuariel) – expérience	423	(1 880)	(1 457)	(744)	5	(739)
Perte actuarielle – hypothèses démographiques	–	–	–	94	64	158
(Gain actuariel) perte actuarielle – hypothèses financières	(1 613)	(1 146)	(2 759)	2 635	2 330	4 965
Prestations versées	(551)	(300)	(851)	(406)	(244)	(650)
Obligations au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	<u>21 998 \$</u>	<u>19 156 \$</u>	<u>41 154 \$</u>	<u>21 594 \$</u>	<u>21 714 \$</u>	<u>43 308 \$</u>
Variations de la juste valeur des actifs du régime						
Juste valeur des actifs du régime à l'ouverture de l'exercice	21 340 \$	– \$	21 340 \$	18 544 \$	– \$	18 544 \$
(Perte) rendement sur les actifs du régime	(1 024)	–	(1 024)	1 775	–	1 775
Produits d'intérêts tirés des actifs du régime	739	–	739	802	–	802
Cotisations patronales	1 231	300	1 531	631	244	875
Cotisations des membres du régime	184	–	184	103	–	103
Prestations versées	(551)	(300)	(851)	(406)	(244)	(650)
Coûts d'administration du régime	(101)	–	(101)	(109)	–	(109)
Juste valeur des actifs du régime à la clôture de l'exercice	<u>21 818 \$</u>	<u>– \$</u>	<u>21 818 \$</u>	<u>21 340 \$</u>	<u>– \$</u>	<u>21 340 \$</u>

Pour l'exercice clos le 30 janvier 2016, le montant net de l'obligation au titre des prestations définies peut être réparti entre les participants aux régimes comme suit:

- 65 % aux participants actifs aux régimes (60 % au 31 janvier 2015)
- 28 % aux participants retraités (28 % au 31 janvier 2015)
- 7 % aux participants aux régimes différés (12 % au 31 janvier 2015)

Les actifs du régime de retraite à prestations définies sont détenus en fiducie et constitués des catégories d'actifs suivantes, lesquelles ne reposent pas sur les prix cotés sur des marchés actifs:

	POUR LES EXERCICES CLOS LES			
	30 JANVIER 2016		31 JANVIER 2015	
Titres de participation				
Canadiens – fonds en gestion commune	6 922 \$	32 %	6 717 \$	32 %
Étrangers – fonds en gestion commune	5 800	27 %	5 981	28 %
Total des titres de participation	12 722	59 %	12 698	60 %
Titres d'emprunt – fonds en gestion commune à revenu fixe	8 450	38 %	8 238	38 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	646	3 %	404	2 %
Total	21 818 \$	100 %	21 340 \$	100 %

La charge de retraite de la société se détaille comme suit:

	POUR LES EXERCICES CLOS LES					
	30 JANVIER 2016			31 JANVIER 2015		
	RÉGIME	RCRCD	TOTAL	RÉGIME	RCRCD	TOTAL
Charges de retraite comptabilisées dans le résultat net						
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 189 \$	34 \$	1 223 \$	857 \$	193 \$	1 050 \$
Coût financier net du passif net au titre des retraites	33	734	767	15	801	816
Coûts d'administration du régime	101	–	101	109	–	109
Charge de retraite	1 323 \$	768 \$	2 091 \$	981 \$	994 \$	1 975 \$

La charge de retraite est comptabilisée dans les charges administratives aux comptes consolidés de résultat.

Les variations des gains actuariels et des pertes actuarielles comptabilisés dans les autres éléments du résultat global s'établissent comme suit:

	POUR LES EXERCICES CLOS LES					
	30 JANVIER 2016			31 JANVIER 2015		
	RÉGIME	RCRCD	TOTAL	RÉGIME	RCRCD	TOTAL
Perte cumulée dans les résultats non distribués à l'ouverture de l'exercice	1 646 \$	6 550 \$	8 196 \$	1 436 \$	4 151 \$	5 587 \$
(Gain constaté) perte constatée au cours de l'exercice	(166)	(3 026)	(3 192)	210	2 399	2 609
Perte cumulée dans les résultats non distribués à la clôture de l'exercice	1 480 \$	3 524 \$	5 004 \$	1 646 \$	6 550 \$	8 196 \$
(Gain constaté) perte constatée au cours de l'exercice, après impôt			(2 355) \$			1 917 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

HYPOTHÈSES ACTUARIELLES

Le tableau ci-dessous détaille l'application des principales hypothèses actuarielles :

	POUR LES EXERCICES CLOS LES	
	30 JANVIER 2016	31 JANVIER 2015
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	3,90 %	3,40 %
Augmentation de salaire	5,00 %	5,00 %
Mortalité	Tables de mortalité des retraités canadiens 2014 pour le secteur privé (projection sur une base générationnelle au moyen de l'échelle B), ajustée pour tenir compte de l'ampleur de la retraite	Tables de mortalité des retraités canadiens 2014 pour le secteur privé (projection sur une base générationnelle au moyen de l'échelle B), ajustée pour tenir compte de l'ampleur de la retraite
Charges au titre des avantages du personnel		
Taux d'actualisation	3,40 %	4,30 %
Augmentation de salaire	5,00 %	5,00 %

SENSIBILITÉ DES PRINCIPALES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES

Le tableau qui suit présente les principales hypothèses pour les exercices clos les 30 janvier 2016 et 31 janvier 2015 et la sensibilité d'une variation de 1 % de chacune de ces hypothèses sur les obligations au titre du régime à prestations définies et sur les coûts nets du régime à prestations définies.

L'analyse de sensibilité présentée dans le tableau repose sur des hypothèses et doit être utilisée avec prudence. Les sensibilités de chacune des principales hypothèses ont été calculées sans tenir compte de la modification des autres hypothèses. Les résultats réels pourraient entraîner la modification de plusieurs des principales hypothèses simultanément. Toute modification d'un facteur pourrait entraîner une modification d'un autre facteur, ce qui pourrait amplifier ou atténuer l'incidence de ces hypothèses.

	POUR LES EXERCICES CLOS LES					
	30 JANVIER 2016			31 JANVIER 2015		
	RÉGIME	RCRCD	TOTAL	RÉGIME	RCRCD	TOTAL
(Diminution) augmentation des obligations au titre des prestations définies						
Taux d'actualisation						
Incidence d'une augmentation de 1 %	(2 895) \$	(2 103) \$	(4 998) \$	(2 906) \$	(2 571) \$	(5 477) \$
Incidence d'une diminution de 1 %	3 334 \$	2 362 \$	5 696 \$	3 358 \$	2 916 \$	6 274 \$
Augmentation des salaires						
Incidence d'une augmentation de 1 %	652 \$	29 \$	681 \$	1 081 \$	172 \$	1 253 \$
Incidence d'une diminution de 1 %	(633) \$	(29) \$	(662) \$	(1 030) \$	(171) \$	(1 201) \$
Espérance de vie						
Incidence d'une augmentation de un an de l'espérance de vie des participants au régime	502 \$	452 \$	954 \$	569 \$	570 \$	1 139 \$

Le rendement global des marchés des capitaux ainsi que les niveaux des taux d'intérêt ont une incidence sur la situation de capitalisation des régimes de retraite de la société. Tout changement négatif à l'égard des rendements des régimes de retraite et le niveau de taux d'intérêt enregistré depuis la dernière évaluation actuarielle peuvent avoir des répercussions néfastes sur la situation de capitalisation des régimes de retraite et sur les résultats d'exploitation de la société.

La société s'attend à ce que des cotisations patronales de 1 505 \$ soient versées au régime et de 372 \$ au RCRCD au cours de l'exercice qui sera clos le 28 janvier 2017. Les durées moyennes pondérées du Régime et du RCRCD sont d'environ 14 ans chacun au 30 janvier 2016 (14 ans au 31 janvier 2015).

La société évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs du régime à des fins comptables à la clôture de l'exercice. La dernière évaluation actuarielle à des fins de financement remonte au 31 décembre 2014 et la prochaine est requise en date du 31 décembre 2015.

14 CAPITAL SOCIAL ET AUTRES COMPOSANTES DES CAPITAUX PROPRES

Les variations du capital social pour chacune des périodes présentées ci-dessous se détaillent comme suit :

	POUR LES EXERCICES CLOS LES			
	30 JANVIER 2016		31 JANVIER 2015	
	NOMBRE D' ACTIONS (EN MILLIERS)	VALEUR COMPTABLE	NOMBRE D' ACTIONS (EN MILLIERS)	VALEUR COMPTABLE
Actions ordinaires				
Solde à l'ouverture et à la clôture de l'exercice	13 440	482 \$	13 440	482 \$
Actions de catégorie A sans droit de vote				
Solde à l'ouverture de l'exercice	51 146	38 745	51 146	38 745
Actions émises à l'exercice d'options sur actions	–	2	–	–
Actions rachetées aux termes d'une offre publique de rachat	(1 256)	(832)	–	–
Solde à la clôture de l'exercice	49 890	37 915	51 146	38 745
Total du capital social	63 330	38 397 \$	64 586	39 227 \$

CAPITAL SOCIAL AUTORISÉ

La société a autorisé aux fins d'émission un nombre illimité d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote. Ni les actions ordinaires ni les actions de catégorie A sans droit de vote n'ont de valeur nominale. Toutes les actions émises sont entièrement libérées.

Les actions ordinaires et les actions de catégorie A sans droit de vote de la société ont égalité de rang en ce qui concerne le droit qu'elles confèrent de recevoir des dividendes ou de participer à la distribution d'actifs de la société. Toutefois, dans le cas d'un dividende en actions, les porteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote auront le droit de recevoir des actions de catégorie A sans droit de vote et les porteurs d'actions ordinaires auront le droit de recevoir des actions ordinaires.

ÉMISSION D' ACTIONS DE CATÉGORIE A SANS DROIT DE VOTE

Au cours de l'exercice clos le 30 janvier 2016, 200 actions de catégorie A sans droit de vote (aucune au 31 janvier 2015) ont été émises, au total, à la suite de l'exercice d'options acquises dans le cadre du programme d'options sur actions de la société. Les montants portés au crédit du capital social par suite de l'exercice d'options sur actions comprennent une contrepartie en trésorerie de 2 \$, y compris une valeur attribuée provenant du surplus d'apport (néant au 31 janvier 2015).

ACHAT D' ACTIONS AUX FINS D'ANNULATION

Au cours de l'exercice clos le 30 janvier 2016, la société a racheté, aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités approuvée en décembre 2014, 1 255 440 actions de catégorie A sans droit de vote (aucune au 31 janvier 2015) d'une valeur comptable de 832 \$ (néant au 31 janvier 2015), pour une contrepartie en trésorerie totale de 6 913 \$ (néant au 31 janvier 2015). L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable des actions d'un montant de 6 081 \$ pour l'exercice clos le 30 janvier 2016 (néant au 31 janvier 2015) a été porté au débit des résultats non distribués.

En décembre 2015, la société a reçu, de la Bourse de Toronto, l'approbation d'aller de l'avant avec une offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Aux termes de cette offre, la société peut racheter jusqu'à 3 326 658 de ses actions de catégorie A sans droit de vote, ce qui représente 10% du flottant public des actions de catégorie A sans droit de vote émises et en circulation au 7 décembre 2015. L'offre a débuté le 18 décembre 2015 et peut se poursuivre jusqu'au 17 décembre 2016. Aucune action de catégorie A sans droit de vote n'a été achetée aux termes de ce nouveau programme.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Le cumul des autres éléments du résultat global se détaille comme suit :

	TITRES NÉGOCIABLES	COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE	ÉCARTS DE CONVERSION	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL
Solde au 1 ^{er} février 2015	340 \$	6 026 \$	(725) \$	5 641 \$
Incidence de l'adoption de l'IFRS 9 (2014) [note 3 a)]	(340)	–	–	(340)
Variation nette de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 4 030 \$)	–	10 843	–	10 843
Reclassement dans les stocks du profit réalisé sur les couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 3 466 \$)	–	(9 355)	–	(9 355)
Variation des écarts de change	–	–	(395)	(395)
Solde au 30 janvier 2016	– \$	7 514 \$	(1 120) \$	6 394 \$
Solde au 2 février 2014	7 327 \$	– \$	29 \$	7 356 \$
Variation nette de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 2 177 \$)	–	6 026	–	6 026
Variation nette de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente (après impôt de 557 \$)	(3 637)	–	–	(3 637)
Reclassement dans le résultat net du profit réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente (après impôt de 639 \$)	(4 181)	–	–	(4 181)
Reclassement dans le résultat net de la perte de valeur sur des actifs financiers disponibles à la vente (après impôt de 127 \$)	831	–	–	831
Variation des écarts de change	–	–	(754)	(754)
Solde au 31 janvier 2015	340 \$	6 026 \$	(725) \$	5 641 \$

DIVIDENDES

La société a déclaré et payé les dividendes suivants :

	POUR LES EXERCICES CLOS LES	
	30 JANVIER 2016	31 JANVIER 2015
Actions ordinaires et actions de catégorie A sans droit de vote	12 782 \$	12 917 \$
Dividendes par action	0,20 \$	0,20 \$

15 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

A) DESCRIPTION DES ACCORDS DE PAIEMENT FONDÉ SUR DES ACTIONS

La société dispose d'un plan d'options sur actions qui lui permet, de temps à autre, d'émettre l'équivalent d'au plus 10 % de ses actions de catégorie A sans droit de vote en circulation, par suite de l'exercice d'options attribuées aux termes du plan, à ses principaux dirigeants et à son personnel clé. L'attribution des options et le délai d'acquisition des droits liés à ces options, qui est habituellement d'au plus 5 ans, sont à la discrétion du conseil d'administration, la durée maximale des options étant de 10 ans. Le prix d'exercice à payer pour chaque action de catégorie A sans droit de vote visée par une option sur actions est déterminé par le conseil d'administration à la date d'attribution, mais ce prix ne peut être inférieur au cours de clôture de l'action de la société le jour de bourse précédant immédiatement la date de prise d'effet de l'attribution.

B) ÉVALUATION DES ACCORDS DE PAIEMENT FONDÉ SUR DES ACTIONS

La juste valeur des options sur actions attribuées à des membres du personnel est évaluée à l'aide du modèle d'évaluation des options Black-Scholes. Les données d'évaluation comprennent le prix des actions à la date d'évaluation, le prix d'exercice des options sur actions, la volatilité attendue (fondée sur la volatilité historique moyenne pondérée ajustée en fonction des variations attendues en raison des informations publiées), la durée de vie moyenne pondérée attendue des options sur actions (fondée sur l'expérience historique et le comportement général du détenteur de l'option), les dividendes attendus et le taux d'intérêt sans risque (fondé sur les obligations d'État).

C) INFORMATIONS SUR LE PLAN D'OPTIONS SUR ACTIONS RÉGLÉES EN CAPITAUX PROPRES

La variation des options sur actions en circulation se présente comme suit:

	POUR LES EXERCICES CLOS LES			
	30 JANVIER 2016		31 JANVIER 2015	
	OPTIONS (EN MILLIERS)	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ	OPTIONS (EN MILLIERS)	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ
En circulation à l'ouverture de l'exercice	3 051	10,75 \$	2 090	14,43 \$
Attribution	1 030	6,75	1 557	6,00
Exercice	–	6,00	–	–
Renonciation	(471)	10,71	(596)	11,23
En circulation à la clôture de l'exercice	3 610	9,62 \$	3 051	10,75 \$
Options exerçables à la clôture de l'exercice	1 486	13,20 \$	1 657	13,12 \$

Au cours de l'exercice clos le 30 janvier 2016, 200 actions de catégorie A sans droit de vote ont été émises, au total, à la suite de l'exercice d'options acquises dans le cadre du programme d'options sur actions de la société. Aucune option sur actions n'avait été exercée au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2015.

Pour l'exercice clos le 30 janvier 2016, la société a accordé 1 030 000 options sur actions (1 557 000 options sur actions en 2015), dont le coût sera passé en charges sur la période d'acquisition des droits en fonction de la juste valeur estimée à la date de l'attribution, calculée au moyen du modèle Black-Scholes. Les coûts de rémunération liés aux options sur actions attribuées pendant les exercices clos le 30 janvier 2016 et le 31 janvier 2015 aux termes de l'approche fondée sur la juste valeur ont été calculés à l'aide des hypothèses suivantes:

	830 000 OPTIONS ATTRIBUÉES LE 9 JUIN 2015	200 000 OPTIONS ATTRIBUÉES LE 23 AVRIL 2015	1 557 000 OPTIONS ATTRIBUÉES LE 16 JUIN 2014
Durée prévue des options	6,2 ans	6,3 ans	6,3 ans
Taux d'intérêt sans risque	1,29 %	0,99 %	1,79 %
Volatilité prévue du cours des actions	29,74 %	30,06 %	32,38 %
Taux moyen de rendement des actions	2,96 %	2,95 %	3,33 %
Juste valeur moyenne pondérée des options attribuées	1,42 \$	1,42 \$	1,38 \$
Prix de l'action à la date d'attribution	6,75 \$	6,77 \$	6,00 \$

Le tableau suivant résume l'information relative aux options sur actions en circulation au 30 janvier 2016:

	OPTIONS EN CIRCULATION			OPTIONS EXERÇABLES	
	NOMBRE D'OPTIONS EN CIRCULATION (EN MILLIERS)	DURÉE DE VIE CONTRACTUELLE MOYENNE PONDÉRÉE RÉSIDUELLE	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ	NOMBRE D'OPTIONS EXERÇABLES (EN MILLIERS)	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ
Fourchette des prix d'exercice					
6,00 \$ – 6,77 \$	2 165	8,61 ans	6,35 \$	233	6,00 \$
11,68 \$ – 12,62 \$	100	6,01	11,68	60	11,68
14,50 \$ – 18,26 \$	1 345	2,79	14,72	1 193	14,68
	3 610	6,37 ans	9,62 \$	1 486	13,20 \$

D) CHARGES AU TITRE DES AVANTAGES DU PERSONNEL

Pour l'exercice clos le 30 janvier 2016, la société a comptabilisé des coûts de rémunération de 993 \$ relativement aux droits à paiements fondés sur des actions (826 \$ pour l'exercice clos le 31 janvier 2015) ainsi qu'un crédit au surplus d'apport correspondant.

16 ENGAGEMENTS

Au 30 janvier 2016, les engagements financiers relatifs aux paiements minimaux au titre des contrats de location simple pour les magasins de détail, les bureaux, les véhicules et le matériel, ainsi que les montants se rapportant aux ententes visant l'achat de biens ou services qui ont un droit juridiquement exécutoire sur la société, exclusion faite des montants supplémentaires basés sur les ventes, les taxes et les autres coûts, sont exigibles comme suit :

	CONTRATS DE LOCATION SIMPLE DES MAGASINS ET DES BUREAUX	OBLIGATIONS D'ACHAT	AUTRES CONTRATS DE LOCATION SIMPLE	TOTAL
D'ici 1 an	85 570 \$	115 274 \$	5 675 \$	206 519 \$
D'ici 2 ans	70 859	2 816	6 029	79 704
D'ici 3 ans	56 044	1 403	5 002	62 449
D'ici 4 ans	40 523	211	3 277	44 011
D'ici 5 ans	29 446	65	6	29 517
Années subséquentes	41 226	177	–	41 403
Total	323 668 \$	119 946 \$	19 989 \$	463 603 \$

La société loue un certain nombre de magasins de détail et de bureaux aux termes de contrats de location simple. Les contrats de location sont assortis de conditions et de clauses d'indexation ainsi que de droits de renouvellement variables. Les contrats de location ont habituellement une durée maximale de 10 ans et comportent une option de renouvellement d'au plus 5 ans, s'il y a lieu. La majeure partie des contrats de location requièrent des paiements supplémentaires pour couvrir le coût des assurances, les taxes et les frais d'entretien et de services publics. Certaines ententes de location comportent un loyer conditionnel qui est habituellement établi en fonction des produits excédant un montant minimal.

Pour l'exercice clos le 30 janvier 2016, un montant de 162 572 \$ a été comptabilisé en charges dans le résultat net à l'égard des contrats de location simple (171 894 \$ pour l'exercice clos le 31 janvier 2015), dont une tranche de 160 282 \$ (169 554 \$ pour l'exercice clos le 31 janvier 2015) correspond aux paiements minimaux au titre de la location et autres frais liés à la location et une tranche de 2 290 \$ (2 340 \$ pour l'exercice clos le 31 janvier 2015) correspond aux loyers conditionnels.

17 AUTRES PRODUITS, PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

COMPTABILISÉS DANS LE RÉSULTAT NET

	POUR LES EXERCICES CLOS LES	
	30 JANVIER 2016	31 JANVIER 2015
Produits de dividendes liés aux titres négociables	2 552 \$	2 298 \$
Produits d'intérêts	594	994
Profit de change	4 852	–
Profit réalisé à la sortie de titres négociables	–	4 820
Produits financiers	7 998	8 112
Charges d'intérêts – emprunt hypothécaire	286	394
Variation nette de la juste valeur des titres négociables	16 157	–
Perte de valeur sur des titres négociables	–	958
Perte de change	–	1 729
Charges financières	16 443	3 081
(Charges financières nettes) produits financiers nets comptabilisé(e)s dans le résultat net	(8 445) \$	5 031 \$

18 (PERTE) BÉNÉFICE PAR ACTION

Le calcul du résultat de base par action et du résultat dilué par action est fondé sur une perte nette de 24 703 \$ pour l'exercice clos le 30 janvier 2016 (un bénéfice net de 13 415 \$ pour l'exercice clos le 31 janvier 2015).

Le nombre d'actions (en milliers) utilisé dans le calcul (de la perte) du bénéfice par action se présente comme suit:

	POUR LES EXERCICES CLOS LES	
	30 JANVIER 2016	31 JANVIER 2015
Nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour calculer (la perte) le bénéfice de base par action	64 079	64 586
Nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour calculer (la perte) le bénéfice dilué(e) par action	64 079	64 586

Au 30 janvier 2016, un total de 3 609 600 options sur actions étaient exclues du calcul (de la perte) du bénéfice dilué(e) par action (3 051 000 options sur actions au 31 janvier 2015), celles-ci étant réputées avoir un effet antidilutif.

La valeur de marché moyenne des actions de la société aux fins du calcul de l'effet dilutif des options sur actions est fondée sur les cours du marché pour la période au cours de laquelle les options étaient en circulation.

19 PARTIES LIÉES

TRANSACTIONS AVEC LES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de l'entité, directement ou indirectement. Sont considérés comme des principaux dirigeants les administrateurs (membres et non-membres de la direction). Le conseil d'administration (qui comprend le chef de la direction et le président) et le chef de l'exploitation sont responsables de la planification, de la supervision et de la gestion des activités de la société et sont considérés comme des principaux dirigeants. Les administrateurs participent au plan d'options sur actions, tel qu'il est décrit à la note 15.

Le tableau suivant présente la charge de rémunération liée aux principaux dirigeants:

	POUR LES EXERCICES CLOS LES	
	30 JANVIER 2016	31 JANVIER 2015
Salaires, acomptes des administrateurs et avantages à court terme	3 125 \$	2 134 \$
Charge de rémunération fondée sur des actions	502	176
	3 627 \$	2 310 \$

AUTRES TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La société loue deux magasins de détail qui appartiennent à des sociétés contrôlées par les principaux actionnaires de la société. Pour l'exercice clos le 30 janvier 2016, la charge locative aux termes de ces contrats de location totalisait 220 \$ (223 \$ au 31 janvier 2015).

La société a engagé des honoraires de 505 \$ au cours de l'exercice clos le 30 janvier 2016 (384 \$ au 31 janvier 2015) liés à des conseils juridiques généraux et à d'autres services-conseils auprès de cabinets de services professionnels auxquels sont associés des administrateurs externes de la société.

Ces transactions sont inscrites au montant de la contrepartie versée conformément à ce qui a été établi et convenu par les parties liées.

20 CHARGES LIÉES AU PERSONNEL

	POUR LES EXERCICES CLOS LES	
	30 JANVIER 2016	31 JANVIER 2015
Salaires et avantages du personnel	242 020 \$	243 213 \$
Charges liées aux régimes à prestations définies	2 091	1 975
Charge de rémunération fondée sur des actions	993	826
	245 104 \$	246 014 \$

21 FACILITÉ DE CRÉDIT

Au 30 janvier 2016, la société disposait de lignes de crédit d'exploitation non garanties consenties par des banques à charte canadiennes, d'un montant pouvant atteindre 100 000 \$ ou son équivalent en dollars américains. Au 30 janvier 2016, une tranche de 14 134 \$ (29 984 \$ au 31 janvier 2015) de ces lignes de crédit d'exploitation était affectée aux fins de lettres de crédit de soutien et de lettres de crédit documentaires.

22 GARANTIES

La société a octroyé à des tiers des lettres de crédit de soutien irrévocables obtenues auprès d'institutions financières hautement cotées afin d'indemniser ces tiers advenant que la société manque à ses obligations contractuelles. Au 30 janvier 2016, l'obligation potentielle maximale aux termes de ces garanties s'élevait à 2 750 \$ (5 007 \$ au 31 janvier 2015) et les lettres de crédit de soutien viennent à échéance à diverses dates au cours de l'exercice qui sera clos le 28 janvier 2017. La tranche conditionnelle de la garantie est comptabilisée lorsque la société juge probable qu'un paiement lié à cette garantie doit être versé à l'autre partie au contrat ou à l'autre partie à la garantie. La société n'a inscrit aucun passif à l'égard de ces garanties, car elle ne prévoit pas faire de paiement pour ces éléments.

23 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

	30 JANVIER 2016	31 JANVIER 2015
Opérations sans effet sur la trésorerie		
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles incluses dans les fournisseurs et autres crédeurs	2 172 \$	3 645 \$

24 INSTRUMENTS FINANCIERS

CLASSEMENT COMPTABLE ET JUSTES VALEURS

Le tableau suivant présente les valeurs comptables et les justes valeurs des actifs financiers et des passifs financiers, y compris leur niveau dans la hiérarchie de la juste valeur. Il ne comporte pas d'information sur la juste valeur pour les actifs financiers et les passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si la valeur comptable constitue une estimation raisonnable de la juste valeur. La société a déterminé que la juste valeur de ses actifs et passifs financiers courants (autres que ceux énumérés ci-dessous) se rapproche de leur valeur comptable respective aux dates de clôture en raison de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.

	30 JANVIER 2016						
	VALEUR COMPTABLE				JUSTE VALEUR		
	JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET	JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS DE COUVERTURE	COÛT AMORTI	TOTAL	NIVEAU 1	NIVEAU 2	TOTAL
Actifs financiers évalués à la juste valeur							
Actif financier dérivé	– \$	14 405 \$	– \$	14 405 \$	– \$	14 405 \$	14 405 \$
Titres négociables	45 189 \$	– \$	– \$	45 189 \$	45 189 \$	– \$	45 189 \$
Passifs financiers évalués à la juste valeur							
Passif financier dérivé	– \$	(1 816) \$	– \$	(1 816) \$	– \$	(1 816) \$	(1 816) \$
Passifs financiers non évalués à la juste valeur							
Dette à long terme	– \$	– \$	(3 551) \$	(3 551) \$	– \$	(3 686) \$	(3 686) \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 JANVIER 2015								
VALEUR COMPTABLE					JUSTE VALEUR			
JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET	JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS DE COUVERTURE	DISPONIBLES À LA VENTE	AUTRES PASSIFS FINANCIERS	TOTAL	NIVEAU 1	NIVEAU 2	TOTAL	

Actifs financiers évalués à la juste valeur

Actif financier dérivé	12 191 \$	8 444 \$	– \$	– \$	20 635 \$	– \$	20 635 \$	20 635 \$
Titres négociables	– \$	– \$	57 364 \$	– \$	57 364 \$	57 364 \$	– \$	57 364 \$

Passifs financiers évalués à la juste valeur

Passif financier dérivé	(2) \$	(94) \$	– \$	– \$	(96) \$	– \$	(96) \$	(96) \$
-------------------------	--------	---------	------	------	---------	------	---------	---------

Passifs financiers non évalués à la juste valeur

Dettes à long terme	– \$	– \$	– \$	(5 331) \$	(5 331) \$	– \$	(5 621) \$	(5 621) \$
---------------------	------	------	------	------------	------------	------	------------	------------

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des exercices clos le 30 janvier 2016 et le 31 janvier 2015.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Au cours de l'exercice, la société a conclu avec sa banque des contrats de change à terme visant le dollar américain. Ces contrats de change se prolongent sur une période d'au plus 12 mois.

Les contrats de change en cours pour les exercices clos le 30 janvier 2016 et le 31 janvier 2015 se détaillent comme suit :

30 JANVIER 2016				
PRIX D'EXERCICE MOYEN	MONTANT NOTIONNEL EN \$ US	ACTIF FINANCIER DÉRIVÉ	PASSIF FINANCIER DÉRIVÉ	MONTANT NET
Contrats de change désignés comme couvertures de flux de trésorerie				
Contrats à terme				
1,325 \$	168 000 \$	14 405 \$	(1 816) \$	12 589 \$
		14 405 \$	(1 816) \$	12 589 \$

31 JANVIER 2015				
PRIX D'EXERCICE MOYEN	MONTANT NOTIONNEL EN \$ US	ACTIF FINANCIER DÉRIVÉ	PASSIF FINANCIER DÉRIVÉ	MONTANT NET
Contrats de change désignés comme couvertures de flux de trésorerie				
Contrats à terme				
1,183 \$	69 500 \$	6 292 \$	– \$	6 292 \$
1,188 \$	23 000 \$	2 152	–	2 152
1,188 \$	11 500 \$	–	(94)	(94)
Contrats de change classés à la juste valeur par le biais du résultat net¹				
Options d'achat acquises				
1,081 \$	64 000 \$	12 191	–	12 191
1,081 \$	128 000 \$	–	(2)	(2)
		20 635 \$	(96) \$	20 539 \$

¹ Détenus en tant que couvertures économiques.

Aucune partie inefficace n'a été comptabilisée dans le résultat net, car la variation de la juste valeur utilisée pour calculer la partie inefficace des instruments de couverture était identique ou inférieure à la variation de la juste valeur employée pour déterminer la partie inefficace des éléments couverts.

25 GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La société peut parfois avoir recours à des instruments financiers dérivés pour gérer les risques associés aux fluctuations des cours de change. Le recours à des instruments financiers dérivés est encadré par les politiques de gestion des risques de la société. Ces politiques, qui sont approuvées par le conseil d'administration, sont établies de manière à permettre l'identification et l'analyse des risques auxquels la société est exposée, la conception de structures appropriées visant à limiter et à contrôler les risques, ainsi que la surveillance des risques et le respect de ces limites. Les politiques et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement passés en revue afin que soient prises en compte l'évolution des conditions du marché et les activités de la société. Les informations relatives à l'exposition de la société aux risques, en particulier aux risques de crédit, de liquidité, de change, de taux d'intérêt et de prix sur instruments de capitaux propres sont présentées ci-dessous.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit s'entend du risque lié à toute perte inattendue attribuable au défaut d'un client ou d'une contrepartie à un instrument financier de respecter ses obligations contractuelles. Les instruments financiers de la société qui l'exposent à des concentrations du risque de crédit sont essentiellement constitués de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des titres négociables, des clients et autres débiteurs et des contrats d'options sur devises. La société atténue son exposition au risque de crédit à l'égard de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des contrats de change à terme et d'options sur devises en traitant avec des institutions financières canadiennes. Les titres négociables de la société consistent en des actions privilégiées de sociétés ouvertes canadiennes hautement cotées. Les clients et autres débiteurs de la société consistent essentiellement en des créances sur cartes de crédit contractées au cours des derniers jours de l'exercice et réglées au cours des premiers jours de l'exercice suivant.

Au 30 janvier 2016, l'exposition maximale de la société au risque de crédit à l'égard de ces instruments financiers s'établissait comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	118 595 \$
Titres négociables	45 189
Clients et autres débiteurs	4 103
Actif financier dérivé	14 405
	<u>182 292 \$</u>

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est lié à la possibilité que la société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières à leur échéance. Pour gérer le risque de liquidité, la société s'assure, dans la mesure du possible, qu'elle disposera toujours des liquidités nécessaires pour respecter ses obligations à leur échéance. L'échéance contractuelle de la plupart des fournisseurs et autres créanciers est d'au plus 12 mois. Au 30 janvier 2016, la société disposait de liquidités importantes, soit d'un montant de 163 784 \$ sous forme de trésorerie, d'équivalents de trésorerie, et des titres négociables. En outre, la société dispose de facilités de crédit non garanties de 100 000 \$ assujetties à des révisions annuelles. La société a financé les coûts associés à l'addition de magasins au moyen de fonds autogénérés et ses facilités de crédit non garanties servent à financer ses besoins en fonds de roulement saisonniers liés à l'achat de marchandises en dollars américains. La dette à long terme de la société consiste en un emprunt hypothécaire portant intérêt au taux de 6,40 %, venant à échéance en novembre 2017 et garanti par le centre de distribution de la société.

RISQUE DE CHANGE

La société achète une quantité importante de marchandises en dollars américains et, par conséquent, une volatilité importante de la devise américaine par rapport à la devise canadienne peut avoir des répercussions négatives sur sa marge brute. La société envisage plusieurs solutions de rechange pour gérer le risque de change sur les flux de trésorerie se rapportant à ces achats. Elles comprennent notamment divers types de contrats d'options sur devises ou de contrats à terme de gré à gré d'au plus 12 mois, et des achats sur le marché au comptant. Un contrat d'option sur devises consiste en une option ou une obligation d'acheter des devises auprès d'une contrepartie. Un contrat de change à terme est un accord contractuel visant l'achat ou la vente ultérieure d'une devise à un prix et à une date déterminés. Avec prise d'effet au quatrième trimestre de l'exercice 2015, la société a conclu certains contrats de change à terme admissibles qu'elle a désignés comme instruments de couverture des flux de trésorerie, ce qui a donné lieu à la comptabilisation des écarts de conversion liés à l'évaluation à la valeur de marché relatifs aux instruments couverts admissibles à titre de composante des autres éléments du résultat global. Les contrats en cours et la majorité des contrats de change qui ont été réglés au cours de l'exercice 2016 ont été désignés comme couvertures de flux de trésorerie et sont admissibles à la comptabilité de couverture. Le risque sous-jacent aux contrats de change est identique au risque couvert et, par conséquent, la société a établi un ratio de 1:1 pour l'ensemble des couvertures de risque de change.

La société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard de ses instruments financiers libellés en dollars américains, constitués principalement de trésorerie et d'équivalents de trésorerie d'un montant de 12 803 \$ et de dettes fournisseurs s'élevant à 26 108 \$, afin de déterminer dans quelle mesure une variation du cours de change du dollar américain aurait une incidence sur le résultat net. Au 30 janvier 2016, une hausse ou une baisse de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêt, demeurant par ailleurs égales, se serait traduite par une augmentation ou une diminution respective de 881 \$ du résultat net de la société pour l'exercice clos le 30 janvier 2016.

La société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard de ses instruments financiers dérivés (lesquels sont tous désignés comme couvertures de flux de trésorerie), afin de déterminer dans quelle mesure une variation du cours de change du dollar américain aurait une incidence sur les autres éléments du résultat global. Au 30 janvier 2016, une hausse ou une baisse de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, toutes les autres variables demeurant par ailleurs égales, se serait traduite par une diminution ou une augmentation respective de 8 601 \$ des autres éléments du résultat global de la société pour l'exercice clos le 30 janvier 2016.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt se rapporte à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie de la société. Les fluctuations du marché à l'égard des taux d'intérêt se répercutent sur le résultat de la société relativement aux intérêts gagnés sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie qui sont principalement investis dans des dépôts à court terme auprès des grandes institutions financières canadiennes. La société dispose de facilités de crédit d'emprunt et de fonds de roulement non garanties disponibles d'au plus 100 000 \$, ou son équivalent en dollars américains, qu'elle utilise pour les lettres de crédit documentaires et lettres de crédit de soutien, et elle finance les montants prélevés sur ces facilités à mesure que les paiements sont exigibles.

La société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard du risque de taux d'intérêt au 30 janvier 2016 afin de déterminer dans quelle mesure une variation des taux d'intérêt aurait une incidence sur le résultat net. Pour l'exercice clos le 30 janvier 2016, la société a gagné des intérêts créditeurs de 594 \$ sur sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie. Une augmentation ou une diminution de 100 points de base du taux d'intérêt moyen de l'exercice aurait donné lieu à une hausse du résultat net de 96 \$ ou à une baisse du résultat net de 61 \$, respectivement. Cette analyse prend pour hypothèse que toutes les autres variables, plus particulièrement les taux de change, demeurent constantes.

RISQUE DE PRIX SUR INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES

Le risque de prix sur instruments de capitaux propres est lié aux titres négociables. La société gère la composition de son portefeuille de placements en titres de capitaux propres en fonction des attentes à l'égard du marché. Les placements importants au sein du portefeuille sont gérés de façon individuelle et toutes les décisions de vente ou d'achat sont approuvées par le chef de la direction.

La société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard du risque de prix sur instruments de capitaux propres au 30 janvier 2016 afin de déterminer dans quelle mesure une variation du cours des titres négociables de la société aurait une incidence sur le résultat net. Les placements en titres de capitaux propres de la société consistent essentiellement en des actions privilégiées de sociétés ouvertes canadiennes. La société est d'avis que la variation des taux d'intérêt a une incidence sur le cours du marché de ces titres. Une hausse ou une baisse de 5 % du cours du marché de ces titres au 30 janvier 2016 se traduirait respectivement par une augmentation ou une diminution de 2 198 \$ du résultat net pour l'exercice clos le 30 janvier 2016. Les titres de capitaux propres de la société sont assujettis au risque de marché et, par conséquent, l'incidence sur le résultat net pourrait être, en définitive, plus importante que ce qui est indiqué ci-dessus.

26 GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, les objectifs de la société sont les suivants :

- s'assurer de disposer des liquidités nécessaires au financement interne des projets d'immobilisations de manière à faciliter son essor;
- maintenir un solide capital de manière à conserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché;
- offrir un rendement adéquat aux actionnaires.

Le capital de la société se compose de la dette à long terme, y compris la partie courante et les capitaux propres. La société affecte principalement son capital au financement des hausses des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de même qu'aux dépenses d'investissement en immobilisations liées à l'ajout de nouveaux magasins, aux projets de rénovation des magasins existants ainsi qu'aux améliorations apportées aux bureaux et au centre de distribution. La société comble actuellement ces besoins de financement au moyen de fonds autogénérés. La dette à long terme de la société consiste en un emprunt hypothécaire à l'égard du centre de distribution. La société dispose de lignes de crédit d'exploitation non garanties qu'elle utilise pour remplir ses engagements à l'égard des achats de marchandises faits en dollars américains. La société n'a aucune dette à long terme, hormis l'emprunt hypothécaire lié au centre de distribution, ce qui fait que le résultat net tiré des activités d'exploitation est disponible à des fins de réinvestissement dans la société ou de distribution à ses actionnaires. Le conseil d'administration ne fixe pas de critères quantitatifs quant au rendement du capital investi à l'intention de la direction, mais il favorise une croissance durable et rentable d'un exercice à l'autre. Trimestriellement, le conseil d'administration revoit aussi le montant des dividendes versés aux actionnaires de la société et surveille les activités du programme de rachat d'actions. La société ne dispose pas d'un plan de rachat d'actions établi et les décisions de vente et d'achat sont prises individuellement pour chaque transaction en fonction des cours du marché et des restrictions prévues dans la réglementation. La société n'est pas soumise, aux termes de règles extérieures, à des exigences concernant son capital.

ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DE LA DIRECTION

ADMINISTRATEURS

DAVID J. KASSIE
MARIE-JOSÉE LAMOTHE
SAMUEL MINZBERG

DANIEL RABINOWICZ
JEREMY H. REITMAN
STEPHEN F. REITMAN

HOWARD STOTLAND
JOHN J. SWIDLER
ROBERT S. VINEBERG

MEMBRES DE LA DIRECTION

SOCIÉTÉ

JEREMY H. REITMAN
Président du conseil et chef de la direction

STEPHEN F. REITMAN
Président

WALTER LAMOTHE
Président, commerce de détail et chef de l'exploitation

ERIC WILLIAMS, CPA, CA
Vice-président – Finance et chef des finances

ALAIN MURAD
Vice-président – Affaires juridiques et secrétaire

DIANE ARCHIBALD
Vice-présidente – Conception et développement de magasins

AGA BARAN
Vice-présidente – Commerce électronique

LETA BRIDGEMAN
Vice-présidente – Approvisionnement global

DOMENIC CARBONE
Vice-président – Distribution et logistique

DENIS GAGNON
Vice-président – Systèmes de commerce

GINO GUALTIERI
Vice-président – Dirigeant principal de l'information

KENNY MINZBERG
Vice-président – Développement des affaires

ISABELLE OLIVA
Vice-présidente – Ressources humaines

ALLEN F. RUBIN
Vice-président – Exploitation

SAUL SCHIPPER
Vice-président – Biens immobiliers

DANIELLE VALLIÈRES
Vice-présidente – Approvisionnement global

RICHARD WAIT, CPA, CGA
Vice-président – Contrôleur

BANNIÈRES

MICHAEL STRACHAN
Président – Reitmans

JACQUELINE TARDIF
Vice-présidente Senior – Reitmans et Smart Set

SYLVAIN FOREST
Vice-président – Reitmans et Smart Set

JEANNIE VONDJIDIS-MILLER
Vice-présidente – Reitmans

MICHAEL WATSON
Vice-président – Reitmans

CARL JANZEN
Président – Penningtons

MARIA BLAGOURAS
Vice-présidente – Penningtons

CATHY COCKERTON
Vice-présidente – Penningtons

GINETTE HARNOIS
Vice-présidente – Penningtons

RHONDA SANDLER
Vice-présidente – Penningtons

JANICE LECLERC
Présidente – Addition Elle

IAN DORAIS
Vice-président – Addition Elle

RICHARD DUMONT
Vice-président – Addition Elle

ROSLYN GRINER
Vice-présidente – Addition Elle

GISELLA PLASTINA
Vice-présidente – Addition Elle

LORA TISI
Présidente – RW & CO.

JEAN-FRANÇOIS FORTIN
Vice-président – RW & CO.

ALAIN LESSARD
Vice-président – RW & CO.

JEFF RONALD
Vice-président – RW & CO.

JONATHAN PLENS
Président – Thyme Maternité

FIONA HORGAN
Vice-présidente – Thyme Maternité

ROXANE LIBOIRON
Vice-présidente – Thyme Maternité

PERRIN WOLFSON
Vice-président – Thyme Maternité

RENSEIGNEMENTS CORPORATIFS

BUREAU DE L'ADMINISTRATION

250, rue Sauvé Ouest
Montréal, Québec H3L 1Z2
Téléphone : 514-384-1140
Télécopieur : 514-385-2669
Courrier électronique: info@reitmans.com
Site Web de la société: reitmanscanadalimitee.com

REITMANS
(CANADA) LIMITÉE

ADRESSE ENREGISTRÉE

155, rue Wellington Ouest, 40^e étage
Toronto, Ontario M5V 3J7
Téléphone: 416-863-0900
Télécopieur: 416-863-0871

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT COMPTABLE DES REGISTRES

Services aux investisseurs Computershare Inc.
Montréal, Toronto, Calgary, Vancouver

SYMBOLES BOURSIERS

LA BOURSE DE TORONTO
Actions ordinaires RET
**Actions de catégorie A
sans droit de vote** RET.A





REITMANS
PENNINGTONS
ADDITION ELLE
RW & CO.
THYME
HYBA
SMART SET

DESIGN ET PRODUCTION:
COMMUNICATIONS MARILYN GELFAND INC